Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16027 – 7 F

MERCREDI 7 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les aveux des skinheads révèlent le caractère prémédité de la profanation de Carpentras

« C'était une opération quasi militaire », a expliqué l'un d'eux aux policiers

LES CONFESSIONS des quatre auteurs de la profanation du cimetière juif de Carpentras, perpétrée dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, confirment, avec un luxe de précision et d'horreur, la thèse d'un acte influencé par une idéologie d'extrême droite, violente et antisémite. *Le Monde* en publie de larges extraits, qui établissent avec certitude que la profanation fut projetée plusieurs mois à l'avance, programmée, préparée et exécutée avec sang-froid et méthode, par un commando de cinq hommes munis de gants, de cagoules et d'outils, et déterminés à *« faire un grand coup, qui n'avait jamais été fait »*.

Selon les déclarations de Yannick Garnier, skinhead profanateur repenti qui s'était présenté spontanément à un fonctionnaire des renseignements généraux d'Avignon, le 30 juillet, le commando souhaitait rendre une sorte d'hommage macabre à Hitler, né le 20 avril 1889 et mort le 30 avril 1945. C'est ainsi que, dans les derniers jours du mois d'avril 1990, les cinq skinheads prirent, semble-t-il, la décision de se rendre au cimetière de Carpentras, après y avoir déjà effectué des *« reconnaissances »*. *« C'était une opération quasi militaire*, a expliqué Garnier aux policiers. *Nous n'avions pas bu, ni avant ni sur place. »*



La découverte, au domicile de certains des profanateurs, de documents et d'insignes se rapportant au Troisième Reich, atteste de l'appartenance de ces hommes à la frange la plus dure de l'extrême-droite. *« On était arrivé à me faire croire à une suprématie de la race blanche »*, a raconté l'un des jeunes gens. Un autre a précisé que, pour leur chef, Jean-claude Gos, décédé en 1993 dans un accident de la route, *« le Front national était trop démocratique pour les gens de sa mouvance »*. L'homme se vantait d'avoir appartenu au Parti nationaliste français européen (PNFE), groupuscule néonazi, et affichait, selon ses compagnons, *« une idéologie fasciste et raciste »*.

Lire page 6

L'Europe menace Washington de représailles commerciales

LA PRESSE iranienne s'est vivement félicitée, mardi 6 août, de la réaction hostile et unanime des Européens à la décision prise la veille par le président Clinton d'appliquer de nouvelles sanctions économiques à l'Iran et à la Libye par le biais des sociétés étrangères investissant dans ces deux pays. Comme elle l'avait déjà fait à propos de la loi Helms-Burton sur Cuba, l'Union Européenne a fait savoir qu'elle *« agirait pour défendre ses droits et ses intérêts »* menacés par la nouvelle législation dite D'Amato-Kennedy. *« Les lois américaines violent les règles de base de l'Organisation mondiale du commerce et de l'OCDE ; nous ne les accepterons pas »*, a déclaré mardi matin Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande, annonçant des *« contre-mesures »* dès qu'une société européenne serait sanctionnée.

Lire page 2 et notre éditorial page 8

Nouveau paysage syndical dans le groupe Air France

LA FUSION entre Air France et Air France Europe, l'ex-Air Inter, prévue pour le premier semestre 1997, va entraîner une recomposition du paysage syndical du groupe. Les quatorze organisations d'Air France (36 000 salariés) auront plus de poids que les seize syndicats de l'ex-Air Inter (10 000 personnes). La CGT devrait devenir le premier syndicat du groupe, au détriment de FO, considéré à Air France comme un Etat dans l'Etat. La CFDT d'Air France ne veut nouer aucune alliance avec FO et se sent plus proche de la CGT. Un syndicat SUD-Aérien pourrait naître de la fusion : certains syndicats des compagnies sœurs, menacés de dilution et appartenant déjà au groupe des Dix, pourraient s'y allier. SUD, né d'une scission de la CFDT à La Poste, a multiplié ses implantations depuis le mouvement social de l'hiver 1995.

Lire page 9

La justice égyptienne légalise le divorce pour apostasie

LE CAIRE
de notre correspondant

Le professeur Nasr Abou Zeïd et sa femme Ibtéhal Younès devront divorcer. Ainsi en a décidé la Cour de cassation du Caire, qui a confirmé lundi 5 août un verdict de la Cour d'appel ordonnant la séparation forcée du professeur Nasr Hamid Abou Zeïd et de sa femme Ebtéhal Younés, professeur de français. La Cour a rejeté trois pourvois en cassation des époux et du procureur général *« en raison de l'apostasie apparente dans les écrits, les œuvres et les livres publiés par le professeur Abou Zeïd »*.

Ce verdict est une première depuis plus d'un demi-siècle et met un terme à une bataille juridique qui commence en juin 1993. Un collectif d'avocats islamistes s'appuie alors sur le fait qu'une demande de promotion du professeur de langue arabe à l'université du Caire vient de lui être refusée au titre que ses écrits *« portent atteinte à l'islam »* pour demander à un tribunal de le séparer de sa femme. Selon eux, un apostat ne peut pas vivre avec une musulmane. En l'occurrence, le *« crime »* du professeur Abou Zeïd, qui nie farouchement avoir abjuré sa foi, est d'avoir appliqué les méthodes modernes de critique structurale au discours religieux.

Jugée *« irrecevable »* en première instance, la plainte est examinée à nouveau le 14 juin 1995 et la cour d'appel du Caire donne raison aux plaignants dont certains n'avaient pas hésité à comparer les écrits d'Abou Zeïd à *« l'hérésie »* de l'écrivain Taha Hussein, dont le livre *De la poésie anté-islamique* avait été saisi et brûlé il y a une soixantaine d'années.

Le professeur d'arabe de l'université du Caire dépose immédiatement un recours en référé devant la Cour de cassation pour suspendre l'exécution du verdict de la cour d'appel qui lui reproche notamment d'avoir qualifié certains passages du Coran concernant la magie, le mauvais œil ou les djinns, de *« légendes »*. Des accusations que le professeur Abou Zeïd rejette, estimant que ses citations ont été sorties de leur contexte *« soit par incompréhension, soit par mauvaise foi »*. Le verdict de la Cour de cassation donne aujourd'hui raison à ses accusateurs.

Réfugiés aux Pays-Bas depuis le premier jugement en sa défaveur, Abou Zeïd et son épouse semblent désormais condamnés à l'exil. En effet, la vie du professeur est menacée s'il rentre en Egypte. Un cheikh célèbre avait estimé conforme à l'islam qu'un musulman tue un apostat au cours du procès des assassins de l'écrivain anti-islamiste Farag Foda tué en juin 1992. Pour tenter de mettre un terme à ce genre de procès, le Parlement égyptien avait adopté en janvier une loi limitant la possibilité de recourir en justice sur la base de la *« hisba »*, dans les affaires de statut personnel. C'est en effet en référence au devoir du musulman *« d'ordonner le convenable et d'interdire le blâmable »* que le collectif d'avocats islamistes conduits par le cheikh Youssef El Badri, un ancien député, a intenté son action en justice.

C'est également sur la base de la *« hisba »* qu'un film du réalisateur Youssef Chahine, *L'Immigré*, a finalement été interdit en Egypte. Une quarantaine d'intellectuels, dont le Prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, se retrouvent à présent dans le collimateur du cheikh et des avocats islamistes. En passant outre la volonté du législateur, la Cour de cassation, qui a refusé de communiquer les détails de sa décision, leur a rendu un fier service. Sous le choc, l'Organisation égyptienne des droits de l'homme a aussitôt demandé au président Hosni Moubarak d'intervenir *« immédiatement »*, pour protéger *« non seulement le professeur mais la société égyptienne toute entière »*.

Alexandre Buccianti

Nouvelles vagues

NOUS POURSUIVONS la publication de la série de portraits de jeunes filles et de jeunes hommes représentatifs des réalités sociales et culturelles des pays dans lesquels ils vivent. Aujourd'hui, c'est au tour d'un « nouveau Russe », Dmitri. Pur produit des bouleversements qui ont saisi la Russie depuis la chute du communisme, Dmitri n'a rien de ces nouveaux riches moscovites, arrogants et mafieux, qui occupent la scène. A vingt-huit ans, il s'efforce, dans ses activités juridiques, de réguler le chaos. Avec honnêteté, détermination et un relatif optimisme. *Lire page 7*

Offensive tchétchène

Les indépendantistes ont lancé l'assaut contre trois villes occupées par les forces russes, dont Grozny. p. 20

Les obsèques de l'évêque d'Oran

La cérémonie religieuse a donné lieu à une manifestation d'amitié islamo-chrétienne. p. 4

Tracts interdits à Orange

La municipalité dirigée par le Front national veut protéger la ville contre la *« pollution politique »*. p. 20

Déprime agricole

Eleveurs, céréaliers, producteurs de fruits et légumes : la grogne s'étend dans les campagnes. p. 5

Le monopole de la poste britannique suspendu

La décision du gouvernement est une riposte à la succession des grèves. p. 20

Le couteau du siècle

Opinel, le couteau savoyard, a plus de cent ans et fait 20 000 petits par jour. p. 9

Coquillages au menu

De Dinard à Cancale, notre chroniqueur gastronomique a goûté les diverses façons d'accommoder les fruits de mer. p. 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Dm ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



La nécessaire réforme des Jeux olympiques

AU LENDEMAIN de chacun des Jeux olympiques modernes, la question de leur avenir a été posée. Chaque fois, leur disparition a été pronostiquée pour des raisons multiples et variées : faillite financière, déshumanisation, gigantisme ou boycottage. Aucun de ces facteurs n'a pourtant été suffisant pour que la machine mise en marche par Pierre de Coubertin lors d'un congrès à la Sorbonne en 1894 s'arrête. Seuls les deux conflits mondiaux ont entraîné leur ajournement. Ni la mort de onze athlètes israéliens pendant les Jeux de Munich, ni l'explosion d'une bombe pendant les Jeux d'Atlanta n'ont interrompu le déroulement des compétitions. Rien ne devrait donc s'opposer à ce que les prochaines échéances olympiques aient lieu normalement à Nagano (Japon) pour les Jeux d'hiver de 1998 et à Sydney (Australie) pour les Jeux d'été de l'an 2000. Il n'en reste pas moins que la tournure prise par les Jeux pour le centenaire de leur rénovation suscite plusieurs interrogations, dont la première concerne le fonctionnement du Comité international olympique (CIO).

Créé sur le modèle d'un club anglais et installé à Lausanne pour bénéficier de la neutralité suisse, le CIO a radicalement changé de nature depuis que Juan Antonio Samaranch, alors ambassadeur d'Espagne en URSS, en a pris la présidence en 1980. Sous la férule de cet ancien franquiste, aujourd'hui à la tête des caisses d'épargne espagnoles, on est passé de la petite PME à gestion familiale à la multinationale tentaculaire. La puissance politique ou la surface financière de ses nouveaux membres est désormais déterminante pour leur cooptation. Les sessions ressemblent plus à des conseils d'administration qu'à des forums intellectuels. L'olympisme était pour une part un idéal ; c'est devenu une marque déposée.

Quasiment privé de ressources sous la présidence d'Avery Brundage (1952-1972), farouche défenseur de l'amateurisme, qui pensait que les Jeux pouvaient se passer de la télévision, le CIO est devenu richissime grâce à la vente des droits de retransmission et au sponsoring d'épreuves désormais ouvertement professionnelles.

Alain Giraudo

Lire la suite page 8

La révolte des cinéastes espagnols



MIGUEL ANGEL CORTÈS

SECRÉTAIRE d'Etat à la culture et proche du premier ministre José Maria Aznar, Miguel Angel Cortès a déclenché la colère des cinéastes espagnols. Les réalisateurs se rebellent contre les menaces que le Parti populaire fait peser sur le système de subventions, et contre les réserves exprimées sur l'exception culturelle. Comme M. Cortès a ajouté que les treize dernières années avaient été les *« pires qu'ait connues le cinéma espagnol »*, toute la profession s'est sentie visée (dont Pedro Almodovar, qui nous a accordé un entretien) et se mobilise.

Lire page 15

PÉTROLE Le président américain, Bill Clinton, a signé, lundi 5 août, la loi dite D'Amato-Kennedy – du nom de ses auteurs – qui impose des sanctions à toute société étrangère qui investirait plus de 40 millions de dollars par an (200 millions de francs) dans les secteurs pétrolier et gazier en Iran et en Libye. ● LA LOI D'AMATO-KENNEDY est supposée contribuer à l'isolement de ces pays et à la lutte contre le terrorisme que Téhéran et Tripoli sont accusés de soutenir. ● LA RÉACTION des Etats européens a été très vive, parce que la loi D'Amato-Kennedy est fondée sur le principe d'extraterritorialité qui est contraire aux règles du commerce international. Elle est aussi justifiée par le fait que les entreprises européennes sont de très importants opérateurs tant en Iran qu'en Libye. *(Lire aussi notre éditorial page 8.)*

L'Europe refuse que Washington sanctionne des firmes étrangères

Le président Bill Clinton a signé, lundi 5 août, la loi D'Amato-Kennedy, qui impose des sanctions à toute société étrangère qui investirait plus de 40 millions de dollars par an dans les domaines pétrolier et gazier en Iran ou en Libye

WASHINGTON
de notre correspondant

La Maison Blanche espère que le symbole n'aura échappé à personne : Bill Clinton avait invité des membres des familles des victimes du vol PanAm 103 à la cérémonie de signature de la loi D'Amato-Kennedy, qui a eu lieu lundi 5 août dans le « bureau ovale ». Plus tard, à l'université George Washington, les mêmes témoins entouraient le chef de la Maison Blanche lorsque celui-ci a stigmatisé l'Iran et la Libye, « *deux des plus dangereux soutiens du terrorisme dans le monde* ». Ce rappel de l'attentat de Lockerbie (Ecosse), en décembre 1988, attribué à des agents libyens, était manifestement adressé aux alliés européens des Etats-Unis, coupables, aux yeux de Washington, de privilégier leurs intérêts commerciaux au détriment de la lutte contre le terrorisme.

Dans le même registre, le département d'Etat a annoncé que les ambassades et consulats américains au Proche-Orient vont distribuer un millier d'affiches, afin de rappeler qu'une récompense de 2 millions de dollars sera versée à quiconque aidera à identifier les auteurs de l'attentat de Dhahran, en Arabie saoudite qui, le 25 juin, a coûté la vie à dix-neuf soldats américains, et à propos duquel l'administration américaine soupçonne une responsabilité iranienne. L'affiche en question montre une photo de l'immeuble soufflé par la bombe, surmontée d'une citation de l'homme politique et écrivain britannique du XVIII[e] siècle, Edmund Burke : « *Pour permettre au mal de triompher, il suffit aux hommes bons de ne rien faire.* » Là encore, comprenne qui voudra...

Bill Clinton s'attendait aux réactions qui ont accueilli, dans les capitales européennes, la volonté de Washington de faire appliquer la « *loi sur les sanctions contre l'Iran et la Libye* ». L'administration américaine prend acte de ces divergences transatlantiques, mais sa détermination n'en est pas altérée : avec ou sans leurs alliés, les Etats-Unis « *doivent agir* », parce qu'ils ont une « *responsabilité spéciale* » dans la lutte antiterroriste. « *Nous ne sommes pas toujours d'accord* », s'est borné à constater le chef de la Maison Blanche, en déclarant « *espérer* » et s'attendre à ce que, « *avant longtemps, nos alliés nous rejoignent* ».

VŒU PIEUX

Compte tenu des menaces de représailles agitées à Paris, à Londres, à Bonn et à Madrid, il s'agit manifestement d'un vœu pieux, mais qui témoigne de la volonté de M. Clinton de ne pas envenimer les choses, afin d'éloigner, si possible, la perspective d'une « guerre transatlantique », sous la forme de ripostes commerciales. Les Etats-Unis vont donc imposer des sanctions aux entreprises étrangères dont les futurs investissements en Iran et en Libye auraient pour effet de renforcer le secteur énergétique de ces deux pays. La loi D'Amato-Kennedy « *aidera à priver ces pays de l'argent dont ils ont besoin pour financer le terrorisme international* », a assuré M. Clinton.

Parallèlement à cette diplomatie de la canonnière, Washington continuera ses efforts de persuasion : si un pays européen acceptait de s'aligner sur la position américaine au cours des deux prochains mois, les entreprises visées pourraient échapper aux sanctions. Les Américains ont été particulièrement ulcérés par l'attitude de la compagnie pétrolière française Total : lorsque, en mai 1995, l'administration a annoncé l'arrêt de tous les investissements et échanges commerciaux avec l'Iran, cette décision a entraîné l'annulation de l'accord d'exploitation pétrolière signé par Conoco, pour un montant de quelque 600 millions de dollars.

« *La compagnie Total a essentiellement pris la place de Conoco et décroché un contrat qui aurait été très profitable pour Conoco* », a déclaré Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat. « *Nous voulons punir les entreprises qui auront ce genre d'attitude à l'avenir* », a-t-il ajouté. La Maison Blanche a cependant rappelé que la loi ne s'appliquera qu'aux « *nouveaux investissements* », c'est-à-dire qu'elle n'aura pas de caractère rétroactif. En revanche, une certaine ambiguïté demeure s'agissant du secteur parapétrolier : la loi s'appliquera-t-elle aux entreprises fabriquant des équipements utilisés dans l'exploitation pétrolière ? Le texte n'étant pas précis sur ce point, c'est le département d'Etat qui devra l'interpréter.

CONSENSUS POLITIQUE

Alors que les milieux économiques s'inquiètent des conséquences de cette tension transatlantique, M. Clinton semble bénéficier d'un consensus politique. Les républicains, comme les démocrates, ne font pas grand cas des réactions européennes à propos d'une application extra-territoriale de la loi américaine. Fort peu de critiques ont été émises, d'autre part, s'agissant de l'efficacité d'une telle politique, comme si les embargos décrétés à l'encontre de la Libye, de l'Irak, de l'Iran, ou de Cuba, avaient abouti au but recherché par l'administration américaine, c'est-à-dire à la déstabilisation de leurs dirigeants.

Plusieurs personnalités et différents journaux suggèrent que Washington se tient prêt à recourir à des représailles militaires. Dans le *Wall Street Journal*, Paul Bremer, qui fut ambassadeur extraordinaire chargé du contre-terrorisme dans l'administration Reagan, témoigne de cet état d'esprit : il adresse dix recommandations à M. Clinton, parmi lesquelles celle de faire une démarche en forme de menace militaire auprès des gouvernements iranien, libyen, syrien et soudanais, afin que ceux-ci cessent de soutenir le terrorisme. A trois mois du scrutin présidentiel, M. Clinton est davantage enclin à prêter attention à la *vox populi* américaine qu'aux réactions courroucées des alliés des Etats-Unis.

Laurent Zecchini

Les entreprises européennes, très présentes en Libye et en Iran, sont les principales concernées

LE TEXTE de la loi D'Amato-Kennedy que le président Bill Clinton a signée, lundi 5 août, est édulcoré par rapport à la version originelle. La loi maintient l'interdiction de tout investissement de plus de 40 millions de dollars par an pour le développement des secteurs pétrolier et gazier en Iran et en Libye. Elle autorise en revanche – dans la mesure où elle n'y fait aucune allusion – les importations de brut de ces deux pays. N'ayant pas d'effet rétroactif, elle ne met pas en péril les contrats déjà conclus. Elle laisse l'application des sanctions à la discrétion du président Clinton. Il n'y est plus question d'interdire, comme le prévoyait le texte originel, l'entrée aux Etats-Unis des dirigeants des compagnies concernées. La loi est enfin muette sur la situation des entreprises qui opèrent dans le secteur para-pétrolier.

« *Nous ne pouvons accepter la pression des Américains sur leurs alliés* », a commenté un porte-parole du Foreign Office. Les « *éventuels dommages* » aux intérêts français que pourrait entraîner la loi D'Amato-Kennedy « *ne resteront pas sans réplique* », a commenté un porte-parole du ministère français des affaires étrangères. Pour le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, « *la menace de sanctions extraterritoriales (...) n'est pas la bonne voie pour combattre le terrorisme* ». L'Espagne a vivement réagi, Rome a jugé la loi « *inadaptée* ».

Le commissaire européen pour la politique commerciale, Leon Brittan, a affirmé que l'Union européenne « *agirait pour défendre ses droits et ses intérêts s'ils sont menacés* ». Les Européens, explique-t-on de source française, sont notamment choqués par le principe d'extraterritorialité « *contraire aux règles du commerce international* », contenu dans la loi D'Amato. Celle-ci, selon Sir Brittan, « *établit le principe inopportun qu'un pays puisse dicter sa politique extérieure à d'autres et nuit à l'unité nécessaire entre alliés si nous voulons juguler le terrorisme* ».

GISEMENTS DANS LE GOLFE

L'Europe, qui avait déjà vivement réagi à la loi Helms-Burton sur le commerce avec Cuba, est davantage encore concernée par la loi D'Amato-Kennedy en raison de l'importance des intérêts des entreprises européennes avec l'Iran et la Libye.

La compagnie française Total a conclu, en juillet 1995, avec l'Iran un accord d'un montant de 600 millions de dollars pour le développement des gisements de Sirri A et E, situés dans le nord du Golfe. Ce contrat a été signé après que la compagnie américaine Conoco, qui devait l'emporter, fut forcée de se retirer, lorsqu'en mai 1995, les Etats-Unis imposèrent un embargo commercial unilatéral à l'Iran. Les premiers forages ont commencé il y a quelques semaines et la mise en production est prévue pour 1998.

Dès février, Thierry Desmarest, PDG de Total, dans une déclaration au *Monde*, contestait que la compagnie ait « *pris la place de Conoco* ». « *Nous étions en négociation avec les Iraniens depuis plus longtemps, environ quatre ou cinq ans, mais les Américains ont déclaré forfait à la suite d'instructions de leur gouvernement* », ajoutait-il, soulignant que Total « *avait respecté, lors de la signature, l'ensemble des législations internationales et françaises en vigueur* » (*Le Monde* du 1[er] février).

En Libye, en vertu d'un contrat signé, en octobre 1994, avec la National Oil Corporation (NOC), Total détient 30 % des parts d'un consortium européen – qui comprend l'autrichien OeMV (30 %) et l'espagnol Repsol (40 %) –, pour le développement du gisement de Mourzouk. Aux termes d'un autre contrat signé avec la NOC en mars 1993, Total, avec 75 % des parts, est aussi opérateur du petit champ pétrolier de Mabrouk, dont la production a commencé à la mi-janvier 1996.

Elf Aquitaine n'est pas présent en Iran, mais s'est déclaré « *intéressé* », à l'automne 1995, pour faire des études « *techniques* » dans le champ off-shore de Douroud, dans le Golfe. En Libye, Elf dispose, en vertu d'un contrat de prospection, conclu en 1968, d'un domaine minier off-shore à proximité de la frontière avec la Tunisie.

Les sociétés les plus actives en Libye sont l'italienne Agip, l'espagnole Repsol, l'autrichienne OeMV et les allemandes Veba Ol et Winterschall Ol. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne sont d'autre part les principaux clients pétroliers – et gazier pour Madrid – de Tripoli.

C'est la raison pour laquelle l'Europe s'est toujours opposée à l'extension au domaine pétrolier des sanctions imposées à la Libye, dès 1992, par le Conseil de sécurité de l'ONU, pour la forcer à extrader vers les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, deux ressortissants libyens, accusés d'avoir perpétré l'attentat contre un avion de la Panam, en décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse.

Les entreprises pétrolières allemandes sont absentes d'Iran. Présentes en Libye, Veba Ol et Wintershall Ol affirment n'être pas concernées par des sanctions car les investissements principaux sont réalisés depuis plusieurs années. Présent dans sept concessions (5 millions de tonnes de pétrole extraites en 1995), Veba Ol « *se comportera pour les investissements futurs de façon telle que ni Veba Ol ni le groupe Veba ne soient concernées par de possibles sanctions* », indique-t-on au siège de la firme.

Les sociétés pétrolières italiennes risquent d'être les plus pénalisées car elles sont impliquées dans tous les aspects de l'industrie libyenne du pétrole, de l'exploration à la production en passant par la construction de raffineries.

La France a un commerce limité avec l'Iran

20
15
10
5
1988 89 90 91 92 93 94
ALLEMAGNE
ÉMIRATS ARABES UNIS
JAPON
FRANCE
ITALIE
ÉTATS-UNIS

La part importante prise par les Emirats arabes unis témoigne du rôle de plate-forme de réexportations que joue Dubaï.

Dissuasion efficace

Le spectre de la loi dite D'Amato-Kennedy pesait sur les projets des compagnies pétrolières en Iran depuis près d'un an. Des sociétés, notamment japonaises, qui se proposaient de participer à un séminaire, organisé, en novembre 1995, à Téhéran, pour exposer l'intérêt d'investir dans onze projets pétroliers ou gaziers soumis à un appel d'offres international, s'étaient abstenues après avoir reçu des lettres du département d'Etat américain le leur demandant. D'une valeur de 6 milliards de dollars, ces projets devaient être financés à 100 % par des investissements étrangers. Il est vrai que la méthode iranienne du « *buy back* » – remboursement en pétrole – n'était pas non plus très alléchante pour les compagnies. Dès juillet 1995, l'Iran annonçait que la compagnie anglo-néerlandaise Shell avait renoncé à conclure un contrat pour l'extension de deux champs pétrolifères à Sirri, dans le Golfe. Le spectre des sanctions américaines n'aurait pas été étranger à cette décision.

Robert Dole, le candidat républicain à la Maison Blanche, promet une forte réduction des impôts

WASHINGTON
de notre correspondant

Rattraper son retard dans les sondages et accentuer la différence avec Bill Clinton en termes d'image : tel est le double objectif visé par le programme économique présenté, lundi 5 août, par Robert Dole. En s'engageant à procéder, s'il est élu, à une forte réduction des impôts, le candidat républicain à l'élection présidentielle américaine reprend à son compte la vieille recette de ses prédécesseurs : depuis Ronald Reagan, en 1980, tous les candidats du Grand Old Party à la Maison Blanche sont persuadés que le plus sûr moyen de remporter la victoire est de promettre à ses concitoyens une baisse des prélèvements obligatoires.

Dans un discours présenté par ses conseillers comme une étape majeure de la campagne, ainsi qu'un « *nouveau départ* » de l'ancien sénateur du Kansas, Bob Dole *a évalué* à 548 milliards de dollars (environ 2 740 milliards de francs) sur six ans, le coût de ses promesses fiscales, dont les deux principales sont une baisse de 15 % sur trois ans de l'impôt sur le revenu et une diminution de moitié de l'impôt sur les plus-values du capital. M. Dole – qui s'est fait le champion inlassable de l'équilibre des comptes de l'Etat à l'horizon 2002 – a été beaucoup plus évasif s'agissant du financement de son programme.

Il s'est immédiatement attiré une volée de critiques de la part des responsables démocrates et de plusieurs économistes, pour qui ces mesures ne peuvent qu'engendrer un gonflement du déficit budgétaire. Mais le candidat républicain n'avait probablement pas d'autre choix : à trois mois du scrutin présidentiel, il est toujours largement distancé dans les sondages (de 14 à 20 points) par Bill Clinton. Plus grave peut-être, l'« identité » propre de M. Dole est devenue plus floue : Bill Clinton a effectué un recentrage en pillant sans état d'âme bon nombre de thèmes défendus par les républicains. Bob Dole, de son côté, conscient du fait que les Américains s'inquiétaient des propositions les plus radicales de la « révolution » conservatrice, a donné des gages à l'aile modérée de son parti.

> **Son souhait : refondre le système fiscal « en libérant le peuple américain de la tyrannie de l'impôt »**

Bref, aujourd'hui, les deux candidats se retrouvent au centre. Toute la question est de savoir si l'électorat américain n'est pas devenu sceptique s'agissant des promesses électorales. Ronald Reagan *a tenu sa promesse de 1980,* mais il a ensuite régulièrement alourdi la pression fiscale ; George Bush a fait campagne avec le fameux slogan « *Lisez sur mes lèvres : pas de nouveaux impôts !* », puis s'est empressé de faire le contraire, ce qui a largement contribué à sa défaite de 1992. La même année, Bill Clinton a promis une baisse d'impôt pour la classe moyenne et, une fois élu, n'a pas tenu parole.

Bref, rien d'étonnant si sept Américains sur dix, selon un sondage du *Wall Street Journal*, estiment que l'annonce d'une baisse de l'impôt sur le revenu est avant tout un gadget électoral. La bataille médiatique n'est donc pas gagnée pour Bob Dole, même si son programme est alléchant et si, en trente-cinq années de mandat parlementaire, il s'est acquis une réputation méritée de « réducteur de déficits ». La baisse de 15 % de l'imposition sur le revenu, à raison de 5 % par an, devrait concerner environ 90 millions d'Américains.

Outre une diminution de 28 % à 14 % de l'impôt sur les plus-values du capital, le candidat républicain s'engage à accorder un crédit d'impôt de 500 dollars (2 500 francs) pour chaque enfant âgé de moins de dix-huit ans et à augmenter le montant des sommes qu'il est possible de verser sur un compte de retraite. Enfin, dans un pays où l'administration fiscale est détestée, M. Dole souhaite refondre le système fiscal « *en libérant le peuple américain de la tyrannie de l'impôt* » : le candidat propose d'exempter de toute déclaration fiscale 40 millions de contribuables dont les revenus annuels ne dépassent pas 30 000 dollars par an (environ 12 500 francs par mois).

Ces propositions ne sont que très partiellement financées : 145 milliards de dollars (soit 26,5 %) proviendraient d'un surcroît de recettes générées par une accélération de la croissance, ce qui suppose que les Américains choisissent de « consommer » immédiatement ce cadeau fiscal. Pour le reste, le candidat du Grand Old Party a notamment cité la vente de fréquences radiophoniques, et surtout d'importantes coupes budgétaires dont la nature n'a pas été précisée...

Ce programme montre que *M. Dole s'est rangé dans le camp* des économistes dits de l'« offre » (*supply-siders*) qui sont persuadés que la croissance peut s'accélérer sans inflation, si on « *libère l'économie* ». Celle-ci est « *anémiée* », a affirmé lundi 5 août M. Dole. « *L'Amérique peut et doit faire mieux.* » Rappelant que, dans le passé, l'ancien sénateur du Kansas avait ridiculisé la théorie économique qu'il défend aujourd'hui, les démocrates ont indiqué que son programme allait coûter la bagatelle de 800 milliards de dollars. « *Cela va gonfler le déficit, faire monter les taux d'intérêt et affaiblir l'économie* », a résumé Bill Clinton. « *Je veux finir le travail que Ronald Reagan a si brillamment commencé* », a cependant affirmé Bob Dole, sans préciser s'il s'agissait de l'accélération de la croissance ou du creusement du déficit budgétaire...

L. Z.

M. Nétanyahou veut dissiper les inquiétudes des Arabes

En visite à Amman, le premier ministre israélien n'a pourtant rien annoncé sur le redéploiement de Tsahal à Hébron

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Pour sa première visite de chef de gouvernement israélien en Jordanie, Benyamin Nétanyahou a fait plus de promesses sur les bonnes perspectives économiques de la paix que d'annonces destinées à favoriser une reprise du processus de paix. Contrairement aux attentes jordaniennes, M. Nétanyahou n'a rien annoncé sur le redéploiement de l'armée israélienne à hébron, en retard de quatre mois, ou sur une éventuelle rencontre avec le chef de l'autorité palestinienne, M. Yasser Arafat. Il s'est contenté d'affirmer, lundi 5 août, au cours d'une conférence de presse, conjointe avec le roi Hussein, qu'*« après consultation avec son ministre de la défense »*, il avait *« le matin même, autorisé cinq mille travailleurs palestiniens de plus à venir travailler en Israël. »*

Geste de même nature que celui fait lors de sa première visite en Egypte, le 18 juillet, et qui ne donne donc pas à la Jordanie l'occasion de tirer bénéfice de ses relations particulières d'amitié avec Israël. Ce geste paraît, d'autre part, bien mince, en regard des inquiétudes suscitées dans l'opinion publique jordanienne, à majorité d'origine palestinienne, par la récente décision de son gouvernement de lever les restrictions au développement des colonies de peuplement en Cisjordanie et à Gaza.

« DES MALENTENDUS »

M. Nétanyahou a tenté d'atténuer les craintes exprimées quasi unanimement dans le monde arabe sur ce point en précisant qu'il n'a pas encore *« énoncé ce que sera* [sa] *politique* [de colonisation] *dans le futur. »* Le roi Hussein, qui a affirmé avoir discuté de ce sujet avec le premier ministre israélien, s'est voulu rassurant en déclarant : *« Il y a trop de spéculations et de tentatives de donner à cette affaire une dimension qu'elle n'a pas, ce qui crée des malentendus. Je vais transmettre la réponse* [de M. Nétanyahou] *à nos frères palestiniens, mais je suis sûr que ce gouvernement sera attentif à ne pas créer plus d'obstacles à la paix. »*

Si M. Nétanyahou s'est une nouvelle fois déclaré *« prêt à des négociations immédiates »* avec la Syrie, il s'est bien gardé de préciser sur quelles bases il entendait les reprendre, alors que Damas exige pour cela un engagement de sa part au respect du principe de l'échange de la terre – le plateau du Golan occupé – contre la paix. Il s'est, toutefois, déclaré *« encouragé »* par ce que lui a dit le roi Hussein de son entretien, samedi, à Damas, avec le président syrien Hafez El Assad quant au *« réel désir de Damas de se remettre à la recherche de la paix. »*

A la radio israélienne qui l'interrogeait à Amman, M. Nétanyahou a, sans plus de précision, affirmé que son gouvernement *« avait fait transmettre, vendredi, à la Syrie par le biais des Etats-Unis une certaine proposition en vue de reprendre la négociation. » « Nous attendons la réponse »*, a-t-il ajouté. Précisant qu'il ne veut pas limiter les négociations avec la Syrie au problème du Liban, M. Nétanyahou a, toutefois, affirmé que *« le problème de sécurité le plus pressant pour Israël est le Liban-sud »*, dont l'occupation d'une partie par Israël est combattue militairement par le mouvement chiite Hezbollah. De son côté, la Syrie a fait savoir, mardi, qu'elle rejettait les propositions du premier ministre israélien.

« JÉRUSALEM NE SERA PAS DIVISÉE »

M. Nétanyahou a, d'autre part, réaffirmé que *« Jérusalem ne sera pas divisée. »* Il a, à cet égard, souligné *« le rôle très particulier reconnu par Israël à la Jordanie sur les Lieux saints musulmans lors de la Déclaration de Washington »* de juillet 1994. *« C'est un aspect important des accords existants »*, a-t-il ajouté. Ce rappel ne manquera pas d'accroître l'inquiétude des Palestiniens qui avaient, à l'époque, sérieusement critiqué ce point. L'Autorité palestinienne redoute, en effet, que par ce biais, Israël cherche à séparer la souveraineté politique sur Jérusalem, de son statut religieux qui serait négociable.

Le roi Hussein ne les aura pas plus rassuré en affirmant : *« Il ne nous est jamais venu à l'idée, depuis 1967* [date du début de l'occupation par Israël de la partie arabe de Jérusalem] *que la ville de Jérusalem, dans un contexte de paix, sera redivisée. »* Jérusalem *« devrait être un symbole de paix et de bonne entente entre les trois religions monothéistes »*, a estimé le roi qui a, toutefois, précisé que *« ce sujet devait être discuté entre Israël et l'autorité palestinienne. »*

M. Nétanyahou, qui n'était accompagné d'aucun ministre, avait, en revanche, amené avec lui plusieurs hommes d'affaires, ce qui lui a permis d'insister à plusieurs reprises sur les bénéfices tangibles que la paix devait apporter à la fois aux Jordaniens et aux Palestiniens. Il s'est engagé à étudier *« les moyens de dépasser la routine bureaucratique »* pour activer les échanges commerciaux avec la Jordanie qui, près de deux ans après le traité de paix, marquent toujours le pas. Il a aussi affirmé que son gouvernement était favorable à la construction en territoire jordanien de l'aéroport d'Aqaba-Eilat, les deux villes balnéaires et frontalières de Jordanie et d'Israël.

Françoise Chipaux

Des milliers de Hutus ont été massacrés au Burundi entre avril et juillet, selon un rapport de l'ONU

1 200 cadavres ont été découverts sur la colline de Kanegwo, dans le nord-ouest du pays

Des observateurs de l'ONU basés à Bujumbura, mais qui ont pu enquêter en province, font état d'importants massacres de civils commis au Burundi entre avril et juillet dernier, dans un rapport récemment remis au haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies. La plupart des exactions recensées sont le fait d'éléments de l'armée, à majorité tutsie, d'autres sont attribuées à des rebelles hutus.

GENÈVE
de notre correspondante

Durant la période du 19 avril au 15 juillet, des milliers de civils hutus ont été massacrés ; des assassinats, des arrestations arbitraires, des enlèvements ont été perpétrés au Burundi par des militaires tutsis : telles sont les conclusions des cinq membres de la mission d'enquête de l'ONU dont le rapport vient d'être présenté au haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Ayala Lasso.

Selon ce rapport, les enquêtes ont été conduites sans difficultés majeures sauf celle concernant les événements du 3 mai dans la province de Murandya (dans le nord du pays) ; dans ce cas, les forces de l'ordre, pour des motifs de sécurité, ont empêché les observateurs onusiens de se rendre sur les lieux. Cependant, ces derniers ont constaté qu'un nombre indéterminé de personnes, dont des femmes et des enfants, ont été massacrées sur la place du marché de Kivyuka.

D'après le rapport, le conflit s'est étendu à l'ensemble du territoire, en particulier aux provinces du sud et du centre, qui, jusqu'à présent, avaient été épargnées par la violence. La pratique des assassinats sélectifs plonge l'élite politique et intellectuelle du pays dans une *« peur justifiée »*.

La mission a constaté l'existence de fosses communes, elle a découvert des tombes fraîches et des cadavres dévorés par des chiens. Les corps d'environ 1 200 personnes (des Hutus en majorité) massacrées entre le 13 et le 17 mai sur la colline de Kanegwo (commune de Mushikomo, nord-ouest du pays) ont été retrouvés dans des fosses communes. Le 26 avril, dans la commune de Bugundara, province de Gitega (au centre), des soldats venus pour traquer des bandes armées hutues auraient tué 233 personnes. Selon des témoins, de nombreux vieillards cherchant à fuir auraient été abattus à coups de crosse de fusil ou exécutés à l'arme blanche.

Dans la même période d'autres massacres ont été constatés ; au cours de l'un d'eux, 40 enfants et 3 femmes ont péri. Le 12 juin, une opération militaire dans la commune de Mutumbu a fait 111 morts et 12 blessés. Le 15 juin, dans le quartier de la mairie de Bujumbura, 300 militaires armés de fusils, de machettes et de baïonnettes auraient tiré sur la population civile soupçonnée de sympathies avec *« les bandes armées »*. Le 27 juin, près de 500 personnes ont été massacrées à Nyeshenza, dans la province de Cibitoke, par des militaires poursuivant des rebelles, lesquels auraient tendu une embuscade contre un convoi de thé !

MAGISTRATS MENACÉS

Les miliciens tutsis ne sont pas les seuls responsables d'assassinats. Ainsi, le massacre de population civile qui eut lieu le 28 mai dans le camp de « personnes déplacées » de Butezi, faisant 49 morts – 6 hommes, 14 femmes et 29 enfants –, a été attribué, selon des témoins oculaires, à des bandes armées hutues. Une cinquantaine de maisons ont été brûlées lors de cette attaque. Les pillages sont devenus coutumiers.

La situation carcérale préoccupe vivement les observateurs de l'ONU ; les prisons étant surpeuplées. On comptait, fin mai, 6 579 détenus, dont des femmes et des enfants. 5 500 étaient en attente de jugement. La prison centrale du pays, celle de Hpimba, abrite 1 757 détenus, soit plus de deux fois sa capacité réelle. Les mineurs sont mêlés aux adultes. La propagation des maladies contagieuses s'est intensifiée.

La justice et les forces de maintien de l'ordre *« sont à présent dépassées par les événements »*, notent les observateurs de l'ONU. Le barreau, en majorité tutsi, manque de moyens et de personnel qualifié pour fonctionner correctement. Des menaces de mort pèsent sur les magistrats, tandis que certains détenus hutus accusés d'avoir participé aux massacres de 1993 ont affirmé aux observateurs onusiens que *« les avocats burundais refusent catégoriquement de plaider leur cause »*. La mission d'observation de l'ONU déplore aussi – et peut-être surtout – l'absence d'une *« volonté politique claire et soucieuse de mettre fin à l'impunité »*.

Le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Ayala Lasso, souhaite que le nombre d'observateurs au Burundi s'élève désormais au moins à 35. Ils ne sont que 5 aujourd'hui. Les auteurs du rapport estiment, pour leur part, que la situation nécessite la présence de 112 observateurs, soit un par district...

Isabelle Vichniac

■ **Un porte-parole de l'armée burundaise** a démenti, lundi 5 août, les informations rapportées par les enquêteurs de l'ONU, estimant qu'elles provenaient *« probablement des terroristes* [c'est-à-dire de la rébellion hutue], *dans le but de diaboliser l'armée »*. Cependant, un ministre tutsi du gouvernement issu du putsch du 25 juillet, Eugène Nindorera, a déploré que l'armée *« manque de transparence »*, ajoutant qu'il y a en son sein, *« sans doute au plus haut niveau, des gens qui n'ont pas les mains propres, qui devraient partir et être jugés »*. – (AFP.)

Le Kenya décide d'appliquer les sanctions économiques

L'ORGANISATION de l'unité africaine (OUA) a annoncé, lundi 5 août, dans un communiqué, sa décision de retirer, *« dès que possible »*, ses quelque quarante observateurs militaires du Burundi, qui avaient été déployés après la tentative de coup d'Etat du 21 octobre 1993 et l'assassinat du premier président hutu, Melchior Ndadaye. Selon l'évolution de la situation, *« le secrétaire général* (de l'OUA) *pourrait envisager de renforcer la composante civile et politique »* de cette mission interafricaine, ajoute le texte.

Dans son communiqué, l'OUA réitère son *« plein soutien »* aux sanctions économiques prises, le 31 juillet, à Arusha en Tanzanie, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique centrale et orientale. Elle renouvelle son appel à la communauté internationale *« à soutenir fermement ces décisions pour permettre leur application rapide »*. Jusqu'à maintenant, seule, la Tanzanie a effectivement imposé un embargo économique au Burundi.

Le Kenya a annoncé, lundi, qu'il suspendait ses liaisons aériennes, routières et ferroviaires avec le Burundi. Un porte-parole du président Daniel arap Moi a expliqué que les sanctions s'appliqueraient aussi à la circulation des individus entre les deux pays, qui ne possèdent pas de frontières terrestres communes.

De leur côté, le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene et son homologue zaïrois Kengo Wa Dongo ont appelé, lundi, à Bruxelles, au rétablissement de l'Assemblée nationale, *« l'unique source de légitimité issue des élections de 1993 »*, et des partis politiques burundais suspendus depuis le coup d'Etat du major Pierre Buyoya, le 25 juillet, *« afin que s'amorce un dialogue sans exclusive pour la formation d'un gouvernement d'union nationale »*. – (AFP, Reuter.)

Chun Too-whan, ex-président de la Corée du Sud, risque la peine de mort

TOKYO
de notre correspondant

Le ministère public a requis, lundi 5 août à Séoul, la peine de mort pour l'ex-général président sud-coréen Chun Too-whan, et la prison à vie pour son *alter ego* et successeur Roh Tae-whoo. Les deux hommes sont accusés de mutinerie et trahison : le premier pour être à l'origine du coup d'Etat du 12 décembre 1979 et du massacre par l'armée d'habitants de Kwangju (dans le sud du pays), en mai 1980 (plus de deux cents morts, officiellement), et le second pour sa participation au putsch. Des peines de dix ans de prison à la réclusion à perpétuité ont été demandées pour quatorze autres officiers putschistes.

Il est presque certain que les juges (il n'y a pas de jury) suivront le ministère public dans leur verdict, attendu pour le 19 août. Mais les commentateurs, à Séoul, pensent que ces peines ne seront pas appliquées, et que les accusés bénéficieront de la grâce présidentielle.

Roh avait été arrêté en novembre après avoir reconnu qu'il avait reçu 600 millions de dollars en pots-de-vin lors de sa présidence (1988-1993). Un mois plus tard, c'était au tour de Chun Too-whan : accusé du putsch et du massacre de Kwangju, il est aussi inculpé d'actes de corruption durant son exercice (1980-1988). Les accusés affirment qu'il s'agissait de *« donations politiques »*. Pour les autres chefs d'accusation, les deux hommes n'ont manifesté aucun remord : *« Je suis certain que dans une situation analogue je prendrais les mêmes décisions »*, a déclaré Chun Too-whan, défendant ses actions de 1979 et 1980 en faisant valoir que la Corée du Nord était prête, alors, à attaquer le Sud.

Ce procès, présenté en Corée comme *« historique »* et censé *« redresser les erreurs du passé »*, selon le président Kim Young-sam, laisse pourtant planer un malaise. L'opinion souhaitait, certes, que les responsables de la page la plus noire de l'histoire moderne du pays, le massacre de Kwangju, soient jugés. Mais le jeu politique qui a conduit au procès des ex-généraux a obscurci les vertueuses intentions présidentielles. M. Kim, premier civil élu chef d'Etat, en 1992, était le dauphin de l'homme qu'il a fait arrêter : sans ce sursaut de probité, il risquait d'être éclaboussé par le scandale de son mentor Roh Tae-whoo.

Cependant, la décision de rouvrir le dossier de Kwangju demandait un certain courage dans un pays où l'armée et ses transfuges dans la vie politique demeurent puissants. Elle coupait, en outre, l'herbe sous le pied de son adversaire, la grande figure de l'opposition, Kim Dae-jung, qui avait fait de l'éclaircissement des responsabilités dans le massacre de Kwangju son cheval de bataille.

C'est encore la manoeuvre politique qui déterminera probablement le sort des deux accusés. S'il veut ramener vers son camp l'importante faction du parti gouvernemental fidèle aux deux ex-présidents, le président Kim a tout intérêt à faire preuve de magnanimité afin de préparer sa sortie (son mandat expire en 1997) dans les meilleures conditions.

Philippe Pons

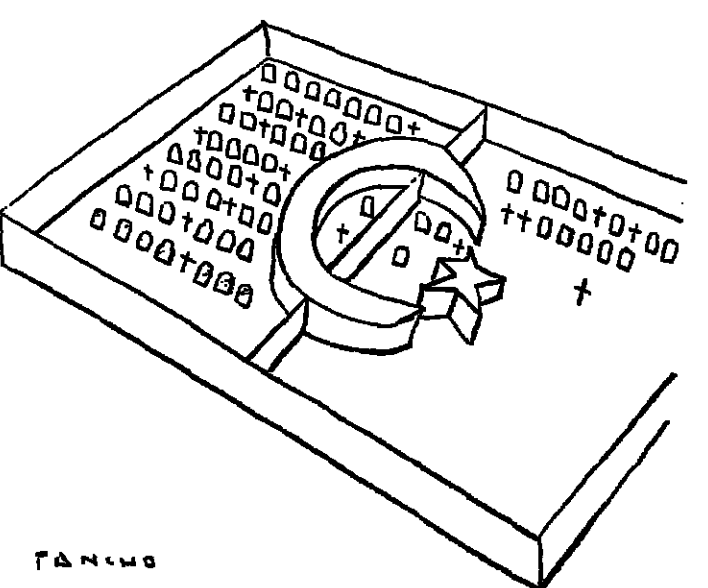
Chrétiens et musulmans ont assisté côte à côte aux obsèques de l'évêque d'Oran

La cérémonie s'est déroulée dans un climat de tolérance

Les obsèques de Mgr Pierre Claverie, assassiné, *jeudi 1er août, à Oran, ont réuni, lundi 5 août,* environ un millier de personnes dans l'église Saint-Eugène, voisine de l'évêché. A côté des prêtres, *des religieux et des religieuses des diocèses* d'Algérie, l'assistance était composée de nombreux Algériens musulmans. Le corps de l'ancien évêque d'Oran reposera dans cette église, qui est la nouvelle cathédrale.

ORAN
de notre envoyé spécial

Elle s'est saisi du micro et a clamé : « *Pierre Claverie était mon père et mon frère. C'est lui qui m'a appris à aimer l'islam et je suis sa fille musulmane.* » Puis, les sanglots se sont mis à monter et sa voix a enflé quand elle a dénoncé les « *barbares* » et les « *lâches* » qui ont supprimé cet homme qui « *dérangeait* » en invoquant sa foi et son « algérianité. » « *Chacun de nous est une cible potentielle, mais l'Algérie est une cible réelle* », a ajouté Oum Elkheir, qui a conclu : « *Il faut rendre l'Algérie à Pierre Claverie, car les barbares ont voulu prendre Pierre à l'Algérie.* » Dans l'église Saint-Eugène, qui fait office de cathédrale d'Oran – l'ancienne a été transformée en bibliothèque municipale –, l'émotion est à son comble et les applaudissements éclatent.



« AUCUNE COLÈRE »

A-t-on jamais vu autant de musulmans et de musulmanes – certaines voilées – aux obsèques d'un évêque ? « *Il nous appartient autant qu'il vous appartient* », dit l'un d'entre eux à un prêtre d'Oran. Au pied du cercueil défilent des universitaires, des avocats, des médecins, mais aussi des voisines du quartier et des femmes de ménage. C'est ce petit peuple d'Oran, émotif, coloré par l'Espagne, que ce « *fils de Bab-el-Oued* » avait réussi à rassembler, mort comme vivant, et qui, dès l'annonce de sa mort, a envahi l'évêché. Autant la cérémonie des obsèques des sept moines, à Notre-Dame-d'Afrique, le 2 juin à Alger, avait paru un peu compassée, autant, lundi à Oran, on enterrait un enfant du pays. La « cathédrale » résonnait de larmes et de cris.

L'Algérie officielle avait pourtant déployé le même zèle. Non seulement elle n'avait pas découragé la population à venir à l'église, mais deux ministres, celui de l'intérieur, Mustapha Ben Mansour, et celui des affaires religieuses, Ahmed Merrani, avaient fait le déplacement d'Alger et le président Liamine Zeroual avait envoyé un message évoquant, pour la première fois, le rôle de l'« *Eglise algérienne* ». Michel Lévêque, ambassadeur, représentait la France, le cardinal béninois Bernardin Gantin, le Vatican, le père Timothy Radcliffe, maître général, l'ordre des dominicains. Quant à l'épiscopat français, il n'avait délégué que l'évêque de Pamiers, Mgr Albert-Marie de Monléon, dominicain comme Mgr Claverie. Mgr Jacques Gaillot était aussi venu, sans se faire – comme d'habitude – annoncer.

Pierre Claverie aurait aimé toutes ces confluences tant pour lui l'Algérie était une affaire de « *sangs mêlés* ». Ainsi, l'Evangile des Béatitudes fut-il lu à la fois en français et en arabe. Le maître général de l'ordre des Dominicains rappela le rôle de l'ancien évêque d'Oran sur les « *lignes de fracture* » entre l'Occident riche et l'Orient pauvre, entre le Nord et le Sud, entre l'islam et le christianisme.

Mémoire fut faite aussi, tout au long de la cérémonie, du chauffeur musulman Mohamed Bouchikhi, vingt-quatre ans, victime du même attentat. C'est à sa famille que la sœur de Mgr Claverie, Anne-Marie Gustavson, s'est d'abord adressée avant de lancer à l'assistance : « *Je n'ai aucune colère contre les assassins de mon frère.* » L'envoyé du pape répéta dans son homélie : « *Aucune haine n'habite nos cœurs* », avant d'évoquer la souffrance des Algériens qui meurent chaque jour dans des assassinats qu'« *aucune cause ne pourra jamais justifier, surtout pas la religion.* »

Ce message de compassion et de tolérance est celui qui a ému le plus les Algériens. Près de deux cents avaient déjà assisté, à Oran, à une cérémonie à la mémoire des sept trappistes du monastère de Tibéhirine, le 10 juin, à l'initiative de Mgr Claverie. Il n'y a pas aujourd'hui un Oranais qui ne confie à l'ami de rencontre son « *humiliation* », sa « *révolte* ». « *On a honte devant les chrétiens, car ils ont le pardon dans les yeux* », dit même l'un d'entre eux. Des associations, des gens tout simples viennent à l'évêché présenter des condoléances. La disparition des moines, suivie de celle de l'évêque d'Oran, sont-elles à l'origine d'un sursaut de conscience ? Mgr Claverie en semblait convaincu quand il affirmait que, paradoxalement, la crise actuelle permettrait à l'Eglise d'acquérir « *droit de cité* » en Algérie.

Beaucoup ne partageaient pas son optimisme. Ce sont les mêmes qui, aujourd'hui, analysent froidement les circonstances de l'attentat « *sophistiqué* ». Les précédentes victimes chrétiennes des islamistes – des religieuses dans les banlieues populaires d'Alger, des Pères blancs en Kabylie, des moines près de Médéa – *étaient des personnes attachées à un « lieu symbolique »*, fait observer Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger. Cette fois, ajoute-t-il, « *c'est un évêque et un évêché qui sont attaqués. C'est un attentat contre toute l'Eglise* ».

Henri Tincq

« Comme une provocation... »

Contrairement aux premières versions de l'attentat qui a coûté la vie à Mgr Claverie et à son chauffeur, le 1er août, à Oran, la bombe n'a pas explosé quand leur voiture a franchi le portail de l'évêché. Le véhicule avait été garé. C'est quand les deux hommes sont entrés dans la résidence de l'évêque que l'engin, actionné à distance, a explosé. Il avait été placé derrière une porte secondaire renforcée. La puissance de l'engin a détruit une aile du bâtiment et *« pulvérisé »* les deux corps. *« Pierre Claverie est mort la tête contre la porte ouverte de la chapelle »*, dit son vicaire général, Thierry Becker. L'avant-veille de sa rencontre, à Alger, avec Hervé de Charette, Mgr Claverie avait téléphoné à un ami en France pour lui exprimer sa crainte que *« ma rencontre avec la personne, disait-il, soit perçue comme une provocation »*. D'évidence, les assassins connaissaient la disposition des lieux et l'emploi du temps du prélat.

■ **L'INSTITUTION égyptienne d'Al Azhar et ses oulémas ont** condamné « *de la manière la plus formelle* » l'assassinat de Mgr Pierre Claverie, dans un communiqué, transmis, lundi 5 août, à l'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger. Qualifiant l'attentat de « *crime contre l'humanité* », le cheikh d'Al Azhar, Mohammed Sayed Tantawy, a estimé que cet « *acte criminel* » était « *étranger au message des trois religions monothéistes réunies* ». A son avis, cet assassinat d'un « *homme de religion, de foi et de dialogue* », mérite « *une réaction nette et claire, ôtant à cet acte toute prétendue légitimité* ».

Ultimes palabres sur le sort de Mostar en Bosnie

MOSTAR. Les négociations sur l'avenir de la ville de Mostar (sud-ouest de la Bosnie) devaient reprendre, mardi 5 août, en fin de matinée, après une troisième nuit de discussions infructueuses entre Croates et Musulmans. L'Union européenne, qui administre la ville depuis deux ans, a menacé de s'en retirer si ces négociations n'aboutissent pas. Il s'agit d'obtenir de la partie croate qu'elle mette fin au boycottage du conseil municipal issu des élections du 30 juin et accepte la réunification de la ville. À quelques semaines des élections de septembre qui doivent avoir lieu dans l'ensemble de la Bosnie, le dénouement du conflit à Mostar est considéré par les Occidentaux comme un test crucial pour la mise en place des institutions définies pour la Bosnie par l'accord de paix de Dayton. – *(AFP.)*

L'économie allemande va un peu mieux

DRESDE. Après deux trimestres de récession, l'économie allemande a recommencé à croître, assure l'institut de conjoncture d'outre-Rhin IFO, qui estime que, en avril-mai-juin, le PIB a progressé à un rythme annuel de 2 %. « *La croissance est bien revenue à l'été 1996* », a déclaré le président d'IFO, Karl-Heinrich Oppenlaender. Sur l'ensemble de l'année, la croissance pourrait atteindre 0,75 %, puis 2 % en 1997. Cette reprise ne serait sensible que dans la partie ouest de l'Allemagne, la partie est progressant beaucoup plus lentement du fait de la fin du boom enregistré par le bâtiment. IFO s'inquiète des taux de chômage qui devraient rester supérieurs à 10 % de la population active. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : le gouvernement britannique** vient de lancer une campagne publicitaire pour inciter le public à dénoncer les fraudeurs à l'aide sociale en appelant un numéro de téléphone gratuit. Lors d'une expérience pilote, affirme la direction des affaires sociales, 13 000 appels ont été reçus. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : les 12 000 mineurs russes d'Extrême-Orient**, en grève depuis près de trois semaines pour des arriérés de salaires, ont repris le travail, mardi 6 août, après avoir reçu promesse de récupérer une partie de leurs salaires. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : Jaffar Hasso Guly**, représentant en France du Parti démocratique du Kurdistan irakien de Massoud Barzani, a été découvert assassiné à son domicile, lundi 5 août, à Paris. Sa mort remonterait à plusieurs jours. Son appartement a été entièrement fouillé et, selon la police, des documents auraient disparu. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : sept soldats ont été tués et dix autres blessés** dans une embuscade tendue par l'Armée de libération nationale (ELN), lundi 5 août, près d'Arauquita. Le même jour, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont dynamité en deux endroits l'oléoduc transandin. Les FARC soutiennent les producteurs de coca de la province du Putumayo qui mènent depuis deux semaines de violentes actions de protestation contre la politique gouvernementale d'éradication des plantations de coca. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **SRI-LANKA : de nouveaux violents combats** ont eu lieu, lundi 5 août, dans le nord de l'île, suite à l'offensive lancée par l'armée contre le quartier général des Tigres tamouls à Kilinochchi. Selon le ministère de la défense, 203 rebelles ont été tués et une centaine blessés ; les forces gouvernementales auraient eu 15 morts et 32 blessés. Les séparatistes, quant à eux, assurent avoir tué plus de cent soldats et détruit cinq chars. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice composite des principaux indicateurs** *économiques, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture sur les six* à neuf prochains mois, a progressé de 0,5 % en juin, atteignant le niveau record de 102,9, a annoncé le Conference Board, institut privé proche du patronat. Cette forte progression survient après des hausses de 0,2 % en mai et 0,3 % en avril. – *(AFP.)*

Le gouvernement indonésien resserre son étau autour de l'opposante Megawati Sukarnoputri

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dans une propriété située à la périphérie du Grand Djakarta, à une heure du centre de la capitale indonésienne, le chef de file de l'opposition au président Suharto, Megawati Sukarnoputri, quarante-neuf ans, fille de Sukarno, le « père de l'indépendance », tente d'élaborer, avec ses conseillers, un plan *qui lui permettrait de continuer* de jouer un rôle dans la vie publique de l'archipel. Après les affrontements qui ont eu lieu le 27 juillet à Djakarta – dont le bilan s'est élevé à quatre morts, près de cent blessés et une vingtaine de bâtiments incendiés ou saccagés – l'étau du gouvernement s'est en effet resserré autour de ceux qui, comme Megawati, incarnent les mécontentements du pays et souhaitent une libéralisation du système politique.

Plus de cent personnes sont retenues par la police et risquent de se voir imputées des actes criminels. Quelques politiciens et syndicalistes radicaux ont déjà été inculpés de « *subversion* », crime passible de la peine de mort. L'armée montre du doigt des « *éléments irresponsables* » les accusant d'avoir manipulé la faction du PDI (Parti démocrate indonésien) demeurée fidèle à Megawati qui avait occupé, avant d'en être brutalement chassée le 27 juillet, le siège du mouvement à Djakarta.

Pour le moment, les avocats de la fille du défunt Sukarno ont obtenu, le lundi 5 août, que la police reformule la convocation qu'elle lui avait adressée, vendredi 2, et qui n'était ni conforme aux normes ni accompagnée de l'autorisation du chef de l'Etat, indispensable pour entendre un député.

Car Megawati, récemment limogée de la présidence du PDI lors d'un congrès, à Sumatra, dont elle conteste en justice la régularité, est toujours élue du Parlement. Les nombreux recours qu'elle a introduits risquent de ne pas être examinés de si tôt : la première audience a déjà été reportée de trois semaines. Leur issue est, quoi qu'il en soit, incertaine. Un compromis avec Suryadi, devenu président du PDI lors du congrès contesté, semble d'autant moins probable que Suharto a ostensiblement montré son choix, en recevant le nouveau leader.

LÉGISLATIVES EN 1997

Megawati Sukarnoputri et les autres députés de son camp, dont son époux, risquent donc de ne pas figurer sur la liste des candidats du PDI aux élections législatives de 1997. Le cas échéant, la fille de Sukarno ne pourrait même pas participer au scrutin présidentiel de 1998, puisque le choix du chef de l'Etat est confié à un congrès de mille membres, dont les 425 élus de l'Assemblée nationale. A ce jour M. Suharto, qui remplit son sixième mandat consécutif, a toujours été réélu sans opposant.

La marge de manœuvre de Megawati est d'autant plus étroite, à court terme, que la bourse de Djakarta et la roupie indonésienne ont déjà surmonté la faiblesse qu'elles avaient manifestée au surlendemain des violences du 27 juillet. Plus largement, l'économie jouit, depuis quelques années, d'un taux *de croissance moyen annuel supérieur* à 7 %. Si les récents incidents *qui ont perturbé la capitale indonésienne* n'ont rien fait pour améliorer, en Occident, l'image d'un régime autoritaire et menacé par l'immobilisme, les investisseurs étrangers, eux, devront se passer, au moins provisoirement, d'une libéralisation du système politique, ou de l'amorce d'une transition en douceur vers l'après-Suharto.

A moins d'une reprise, peu probable, d'une contestation ouverte, le gouvernement de M. Suharto paraît avoir les moyens de contrecarrer la bataille légale dans laquelle s'est engagée la fille de feu Sukarno – laquelle a, par ailleurs, toujours affiché la plus grande modération. Le régime ayant ainsi repris l'initiative, la logique voudrait qu'il ne la lâche pas si vite. Début juin, le président avait encore déclaré qu'aucun changement n'était souhaitable. Tout semble indiquer que le chef de l'Etat, au pouvoir depuis trois décennies, s'en tient, depuis lors, à ce jugement. Même avant le 27 juillet, Megawati n'excluait aucune hypothèse, à commencer par celle d'un durcissement supplémentaire du pouvoir, qui marquerait sans doute, pour elle, l'amorce d'une traversée du désert.

Jean-Claude Pomonti

L'Eglise et les rebelles zapatistes condamnent les réformes électorales mexicaines

MEXICO
de notre correspondant

La hiérarchie catholique et les rebelles zapatistes ont décidé de jouer les trouble-fêtes en se démarquant de la satisfaction avec laquelle la classe politique, pour une fois unanime, avait salué la semaine dernière, l'adoption d'une série de réformes constitutionnelles en matière électorale (*Le Monde* du 2 août).

Exprimant sa position dans un virulent éditorial de la revue de l'archevêché de Mexico, *Nuevo Criterio*, l'Eglise résume sa position en quelques mots : il s'agit, selon elle, d'« *arrangements partiels qui consistent à faire des changements pour que rien ne change* ». Aucune des réformes ratifiées par le parti au pouvoir et l'opposition, de gauche comme de droite, à l'issue de près de deux ans de négociations ardues, ne trouve grâce aux yeux des autorités ecclésiastiques. Celles-ci soupçonnent en effet le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929, de chercher à gagner du temps en refusant de céder sur l'essentiel.

RÈGLES PLUS DÉMOCRATIQUES

La suppression du rôle envahissant exercé par le ministre de l'intérieur dans l'organisation des élections, désormais confiée à un organisme dont les membres seront désignés par le Parlement, la création d'un tribunal électoral indépendant, l'établissement de règles plus démocratiques pour le financement des partis et pour assurer une représentation équilibrée à la Chambre des députés et au Sénat, ainsi que les nouvelles dispositions prévoyant, à partir de 1997, l'élection du maire de Mexico (jusqu'alors désigné par le chef de l'Etat), tout cela, soutient l'archevêché de la capitale, ne garantit pas « *l'alternance au pouvoir, condition inéluctable pour parvenir à une véritable démocratie* ».

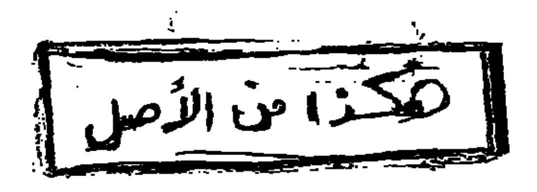
Le « sous-commandant » Marcos, chef de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), s'est exprimé dans des termes similaires lors de la clôture de la Rencontre intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme, qui a réuni, la semaine dernière, dans le Chiapas, quelque trois mille militants venus de quarante-deux pays. Il a regretté que la classe politique n'ait pas tenu compte de la « *société civile* » pour réaliser la réforme électorale qualifiée de simple « *ajustement* » entre partis. Cela, a-t-il ajouté en substance, ne contribuera pas à réduire l'abstentionnisme aux élections ni à ralentir la mobilisation sociale. Il en a profité pour confirmer que les zapatistes ne participeraient pas aux élections législatives de juillet 1997 et qu'ils ne déposeraient les armes qu'après avoir obtenu « *un monde nouveau* ».

Malgré le vote unanime du Parlement en faveur des réformes, les dirigeants politiques ont, eux aussi, exprimé quelques réserves. « *Le PRI a démontré dans le passé qu'il était capable de contourner la législation et d'élaborer de nouvelles méthodes de fraude électorale* », a souligné Pablo Gomez, un des principaux dirigeants du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche). La confiance ne règne pas non plus chez les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN), deuxième force politique du pays, qui reprochent au PRI de violer systématiquement les règles du jeu et d'être financé secrètement par l'Etat. « *Il faut en finir une fois pour toutes avec la contradiction entre le discours et la réalité si on veut mener à bien cette transition vers la démocratie et mettre un terme à la violence qui secoue le pays* », a averti le président du PAN, Felipe Calderon.

SAVOIR PERDRE

Au moment où le Mexique est confronté à une grave crise économique et à la menace d'une véritable rébellion de la part de la vieille garde du PRI, qui craint de perdre ses énormes privilèges en cas de victoire de l'opposition, le PRD et le PAN ont finalement opté pour une transition graduelle vers la démocratie afin d'éviter de trop fortes secousses. Certains dirigeants du PRI commencent pourtant à se faire à l'idée qu'une défaite électorale ne serait pas nécessairement une tragédie. Un des hommes les plus influents du système, Manlio Beltrones, gouverneur de l'Etat de Sonora, ne reconnaissait-il pas récemment qu'il fallait « *savoir perdre pour revenir ensuite au pouvoir avec une plus grande légitimité* » ?

Bertrand de la Grange



AGRICULTURE Des signes d'inquiétude se manifestent dans l'agriculture. Le président de la République a demandé au ministre, Philippe Vasseur, d'être particulièrement attentif aux problèmes que rencontrent les professionnels. Les producteurs de fruits du sud de la France, mécontents de la mévente au moment où les marchés sont saturés, ont barré des routes, dans les Pyrénées-Orientales, lundi 5 août. ● LA CRISE DE LA « VACHE FOLLE » continue d'agiter les éleveurs puisque, selon certains chercheurs britanniques, l'agent contaminant pourrait se transmettre par le lait (*Le Monde* du 6 août). ● LA COMMISSION EUROPÉENNE a annoncé des mesures pour éviter que la surproduction, à l'arrivée sur le marché des « broutards », ne devienne catastrophique. Les éleveurs de moutons du Limousin bénéficient, eux, d'une embellie passagère.

La crise de la « vache folle » reste menaçante pour les éleveurs

Les aides communautaires devraient permettre de faire face aux difficultés immédiates, mais les pouvoirs publics et les professionnels restent en alerte. La mévente des fruits provoque, en outre, le mécontentement des producteurs dans le sud de la France

LE BAROMÈTRE n'est pas au beau, au cœur de l'été, pour l'agriculture française. Aux mauvaises nouvelles s'ajoutent les suspicions et les coups de colère. La grogne touche les éleveurs, les cultivateurs de céréales et de pois protéagineux, les producteurs de bananes des Antilles furieux que la Commission européenne ait accepté, sur l'insistance de Bonn de relever de 353 000 tonnes le contingent d'importation de bananes, beaucoup moins chères, en provenance notamment d'Amérique latine et centrale. Et comme c'est le cas chaque année au moment où les fruits arrivent tous ensemble des vergers de France, d'Espagne ou d'Italie sur les marchés, au demeurant désorganisés géographiquement par les migrations estivales, les producteurs barrent les routes.

L'affaire de la « vache folle », dossier le plus lourd, n'a pas fini de faire vaciller l'élevage bovin, qui occupe le haut du pavé en Europe. Et voilà que des chercheurs britanniques laissent penser qu'il n'est pas exclu que l'agent de l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) puisse se transmettre non seulement de la mère au veau, mais aussi des vaches aux consommateurs de lait. Si l'on ajoute que l'élevage du mouton n'est pas à l'abri de tout risque, au point que le gouvernement a dû interdire la consommation d'abats de certaines catégories d'ovins et de caprins, on peut dire que les affaires agricoles seront encore prioritaires à la rentrée.

Le président de la République, qui ne perd pas une occasion de réaffirmer son attachement au monde paysan, a encore demandé à Philippe Vasseur, lors de la réunion du conseil des ministres, le 31 juillet, de faire en sorte que les aides compensatrices aux éleveurs soient versées le plus vite possible, ce qui peut être le cas (pour la prime aux bovins mâles) lorsque le circuit de paiement passe par l'Ofival (Office interprofessionnel de la viande), alors que dans d'autres cas (prime aux vaches allaitantes), les virements empruntent le circuit classique des comptables du Trésor.

Présidente de la mission parlementaire d'information sur l'ESB, Evelyne Guilhem, député (RPR) de Haute-Vienne, a rencontré en tête à tête, à deux reprises, M. Chirac, qui est par ailleurs renseigné semaine après semaine par une de ses proches, Michèle Chezalviel, présidente de la chambre d'agriculture de la Corrèze.

LE CAS DES « BROUTARDS »

A la FNSEA, on juge que le gouvernement a, globalement, géré correctement la première phase de la crise bovine. Il était difficile d'obtenir le « feu vert » du conseil des ministres des Quinze pour lancer un plan national aboutissant à doubler l'enveloppe communautaire des aides, cela en raison de l'hostilité de plusieurs pays qui estiment que l'état de leurs finances *ne leur permet pas un tel effort.* Cela a été fait, pourtant. Cependant, alors qu'on ne sait quoi faire des stocks de viande, plusieurs dizaines de milliers de veaux viennent d'être importés de Pologne au titre des accords d'entraide signés avec ce pays...

Eleveurs, marchands de bestiaux et préfets, responsables du maintien de l'ordre, ont maintenant les yeux fixés sur la mi-septembre dans les campagnes des quelque dix-huit départements qui forment le grand Massif central et où sont élevés les « broutards ». Il s'agit de bovins de neuf à dix mois, qui, nourris à l'herbe fraîche, sont traditionnellement expédiés, pour 80 % de la production, vers l'Italie, où les producteurs de maïs de la plaine du Pô les engraissent intensivement avant de les faire abattre à dix-huit mois. Or, les achats italiens se sont effondrés depuis quelques mois, et les importateurs potentiels attendent le dernier moment.

La Commission de Bruxelles a prévu le choc et décidé, préventivement, que 70 000 tonnes de carcasses de broutards, soit environ 300 000 animaux, représentant le tiers de la production française, seront pris en charge et stockés au titre de l'intervention publique (*Le Monde* du 31 juillet). D'autres mesures de compensation des pertes de revenus sont prévues, pour plusieurs centaines de millions de *francs, à Bruxelles et à Paris. Le* gouvernement et le monde agricole attendent aussi que la solidarité interprofessionnelle se manifeste.

François Grosrichard

Le Limousin cherche à exploiter l'embellie ovine

LIMOGES
de notre correspondant

« Bonne demande à des cours intéressants » : marché après marché, depuis le début de l'été, Réquista (Aveyron), Saint-Yrieix-La-Perche (Haute-Vienne), Sancoins (Cher), Parthenay (Deux-Sèvres), les mercuriales confirment l'événement : le mouton français se porte bien. *« De 15 % à 20 % au-dessus des prix de l'été dernier »*, estime Claude Souchaud, éleveur d'ovins en Basse-Marche – la *région de Bellac, l'une des plus défavorisées* du Limousin – et président de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne. Le prix est à 28 francs le kilo de carcasse pour les bonnes qualités, et la forte demande, dans les zones de vacances, tire la tendance à la hausse.

La crise de la « vache folle » profite donc au mouton, dans une région où les troupeaux mixtes sont de plus en plus nombreux : plus de trois mille paysans limousins élèvent, à la fois, des bovins et des ovins.

Pour le Limousin et pour la région qui l'entoure, des landes poitevines du Montmorillonnais au bocage du Boischaut berrichon (deux millions de têtes, un quart du troupeau français), c'est une bonne surprise. *« La bonne tenue actuelle du marché va accentuer les effets du plan régional de relance ovine, lancé voici trois ans en Limousin »*, estime M. Souchaud. L'interprofession limousine a, d'ailleurs, saisi la balle au bond et lancé une campagne de promotion dans les médias locaux et sur les panneaux publicitaires qui bordent les routes.

Cependant, la crise bovine provoque une plus grande exigence de qualité. Les très beaux agneaux s'enlèvent bien, mais le marché reste calme et, même, morose pour les catégories de qualité inférieure, selon un cadre de coopérative. Mais que signifie la qualité pour un éleveur ? *« C'est le travail sur la génétique »*, *répond Jean Chennevière, qui* élève à Flavignac, dans la châtaigneraie limousine, entre Limoges et Périgueux, un troupeau de quatre cents brebis mères. *« Il faut arriver à bien composer les paramètres,* explique-t-il. *L'essentiel, c'est la conformation, l'allure de la carcasse et du gigot chez le boucher ; partant de là, il y a la rapidité de la croissance, la fécondité, l'appétit. Chaque race apporte ses atouts. »*

UN ANIMAL PEU EXIGEANT

M. Chennevière croise deux races, charolaise et vendéenne, *« bien faites »*, avec la suffolk, qui a de meilleures aptitudes laitières et maternelles. Il faut sans cesse surveiller les croisements, maintenir dans la logique de l'exploitation des caractéristiques héréditaires qui ont sans cesse tendance à s'égailler.

Une affaire récente a inquiété le petit monde moutonnier régional. La société Vivalim, émanation commerciale de la puissante coopérative Campal (coopérative agricole du mouton de plein air limousin, trois cents adhérents représentant un troupeau de cent dix mille brebis), a été prise en flagrant délit de fraude pour avoir commercialisé, sous estampille limousine, quelque quatre-vingt mille agneaux hollandais. L'affaire doit passer en justice ces prochaines semaines, et les *autres groupements de producteurs limou*sins se sont portés partie civile.

L'« embellie » ovine arrive à point. Les priorités affichées par les pouvoirs publics peuvent faire la part belle à l'élevage du mouton, animal des régions pauvres, peu exigeant en capital et vite productif. D'autant que la France est très déficitaire : son troupeau ovin ne lui fournit que la moitié de sa consommation. Le Limousin reste en deçà des quotas de primes attribués par Bruxelles pour le soutien à cet élevage.

« C'est le moment d'élaborer un projet moutonnier à long terme en relation avec une agriculture respectueuse de l'environnement et des équilibres sociaux », estime Jean-Marie Perrier, militant de la Confédération paysanne dans la Creuse.

Georges Chatain

Colère des producteurs de pêches à Perpignan

Près de six cents producteurs de pêches ont manifesté, lundi 5 août, dans les Pyrénées-Orientales, en bloquant plusieurs axes de circulation pour protester contre la mévente et la chute des cours. Entre Perpignan et Prades, 50 tonnes de pêches ont été déversées sous une banderole *« Arboriculteurs en colère de la vallée de la Têt et du département »*. Il a fallu plus d'une heure aux engins de la direction de l'équipement pour rétablir la circulation.

Peu avant midi, c'est la sous-préfecture de Prades qui était paralysée, trois ronds-points étant la cible des agriculteurs. En début d'après-midi, sur l'autoroute A 9, un nouveau barrage a empêché tout trafic entre la France et l'Espagne. Des « bouchons » de 3 kilomètres se sont formés de part et d'autre des barrages. La circulation n'a été rétablie que quatre heures plus tard. Une délégation d'agriculteurs a été reçue à la préfecture de Perpignan en fin d'après-midi.

Jacques Chirac termine ses entretiens politiques

LE PRÉSIDENT de la République a continué, lundi 5 août, la série de ses entretiens « privés » avec des responsables politiques en recevant à déjeuner François Léotard, président de l'UDF. Jacques Chirac avait reçu le député du Var, en avril, après l'élection de ce dernier à la tête de la confédération libérale et centriste. Ni M. Chirac, qui a reconduit son hôte au pied du perron de l'Elysée, ni M. Léotard n'ont souhaité révéler la teneur de leurs propos durant ce déjeuner, qui a duré environ une heure et quart.

Pierre Mauroy, ancien premier ministre et maire de Lille, a été reçu ensuite, pendant plus d'une heure, par le président de la République, qui s'était entretenu le 3 août avec un autre de ses interlocuteurs socialistes favoris, Michel Rocard, lui aussi ancien premier ministre (*Le Monde* du 6 août). M. Mauroy s'est félicité de l'atmosphère *« très cordiale »* qui a présidé à cet entretien, qui a porté sur les problèmes du chômage et de l'exclusion, ainsi que sur les questions économiques. Selon le maire de Lille, il s'est agi d'*« un tour d'horizon »* plutôt que d'*« une consultation politique »*.

M. Mauroy a exprimé au chef de l'Etat sa préoccupation face à l'aggravation du chômage, estimant qu'il faut *« tous chercher des solutions permettant de dépenser moins pour le chômage et plus pour* l'emploi », en réaffectant, notamment, à la création d'emplois les sommes consacrées à l'indemnisation des chômeurs.

Le président de la République avait indiqué à M. Rocard son souhait de voir remis à l'étude son projet de réduction du temps de travail, qui avait été mis à l'écart par Alain Juppé.

M. Mauroy a fait part à M. Chirac, en outre, de son inquiétude devant la stagnation de la consommation. Estimant, enfin, que les villes devraient être davantage *« des facteurs de développement »*, afin de mieux lutter contre les phénomènes d'exclusion et de pauvreté. M. Mauroy a plaidé en faveur de *« tout ce qui va dans le sens d'une déconcentration, d'une décentralisation »*. Selon lui, M. Chirac *« partage cette idée »*.

À L'ÉCOUTE

Toujours selon M. Mauroy, une longue partie de l'entretien a été consacrée à la candidature de Lille aux Jeux olympiques de 2004. *« Je souhaite que tout soit mis en œuvre pour que cette candidature de Lille soit celle de la France »*, a-t-il déclaré.

Il a également exposé au chef de l'Etat son souhait que ces Jeux olympiques de Lille ouvrent *« une ère nouvelle »* et soient *« plus équilibrés »* que ceux d'Atlanta. MM. Chirac et Mauroy sont convenus que les brillants résultats des sportifs français à Atlanta sont de nature à favoriser la candidature française à l'organisation des jeux en 2004.

Les entretiens de lundi, qui devaient être suivis d'un déjeuner avec Charles Pasqua mardi, s'inscrivent dans une série de rendez-vous politiques de M. Chirac avec des personnalités tant de la majorité que de l'opposition. Cette série avait débuté le 30juillet par un déjeuner avec Alain Madelin, suivi d'un autre, le 1er août, avec Edouard Balladur, après un petit déjeuner, le matin du même jour, avec Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale.

Pour M. Chirac, il s'agit, avant l'interruption estivale de ses activités entre le 7 août et le 28 août, de se tenir à l'écoute de l'opinion.

Le président de la République a assisté aux obsèques de Michel Debré

AMBOISE (Indre-et-Loire)
de notre envoyé spécial

« Ami, entends-tu... » Il est 11 h 50, lundi 5 août. Rassemblés aux abords de la collégiale Saint-Denis, près de deux mille personnes reçoivent d'un ciel gorgé de soleil les premières mesures du *Chant des partisans*. Pierre est là. Ancien « jeune gaulliste », cet agriculteur de soixante ans est venu saluer à distance *« un homme fidèle, sincère et plein de convictions »*, qui s'est *« tellement battu pour la France »*. Imprimeur à la retraite, Claude *évoque « la grande simplicité »* éprouvée lors de ces nombreuses rencontres destinées à la confection du journal municipal. Un peu plus loin, les premiers mots de Jean, soixante-quinze ans, sont des souvenirs de captivité et de libération, pour se rappeler qu'*« il vaut mieux un pays fort qu'un pays faible »*. Ancien clerc de notaire en région parisienne, Jean n'a pas bien connu Michel Debré, mais il est certain, quand même, qu'*« il a œuvré pour remettre la France sur ses rails »*.

Sur le parvis de la collégiale, religion, armée et Etat entourent le cercueil de l'ancien premier ministre du général de Gaulle. Jean-François Deniau, député (UDF) du Cher, est soutenu par Alain Juppé. A droite du premier ministre et de son épouse se tiennent les anciens premiers ministres Pierre Messmer et Edouard Balladur, ainsi qu'une quinzaine de membres du gouvernement. Juste devant eux, le couple présidentiel, entouré des membres de la famille Debré, que Jacques Chirac et son épouse avaient rejoints en début de matinée à Montlouis-sur-Loire, au domicile de Michel Debré. Face à eux, de l'autre côté du parvis, l'archevêque de Tours, Mgr Jean Honoré, le père jésuite Gustave Martelet, ami personnel du défunt, et les autres prêtres officiants, se tiennent devant les soldats en armes qui viennent de rendre les honneurs militaires. A leur droite, derrière la vingtaine d'enfants de chœur, sont placés les porte-drapeaux des anciens combattants.

Le cercueil est placé dans le corbillard. A 11 h 55, celui-ci quitte le parvis de la collégiale pour le cimetière d'Amboise, accompagné seulement de la famille du défunt. M. Chirac embrasse une dernière fois la veuve de Michel Debré, Anne-Marie, ainsi que deux de ses fils, Jean-Louis, ministre de l'intérieur, et Bernard, ancien ministre de la coopération et actuel maire d'Amboise, *avant de monter dans* la voiture présidentielle. Les ministres redescendent tour à tour la petite allée qui les conduit aux voitures officielles, longeant des gerbes de fleurs aux multiples signatures : fédération RPR d'Indre-et-Loire, ambassadeur d'Arabie saoudite, commanderie et syndicat des grands vins d'Amboise, groupe RPR de l'Assemblée nationale, président du Sénat, ambassade du Mali.

« INTÈGRE ET PATRIOTE »

A la suite de Charles Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, qui vient saluer M. Messmer, les centaines d'autres personnes ayant assisté à la cérémonie religieuse gagnent à leur tour le parvis de la collégiale : parmi elles, les anciens ministres Alain Peyrefitte et Olivier Guichard, le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud, très proche de Michel Debré et qui représente, en outre, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin ; Josselin de Rohan, président du groupe RPR du Sénat, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Hervé Novelli, député UDF d'Indre-et-Loire, le maire de Paris, Jean Tiberi, et de nombreuses personnalités nationales, locales et étrangères. Le maire de Tours, Jean Royer, salue *« un véritable homme d'Etat, intègre et patriote »*. André Fanton, député (RPR) du Calvados, parle de sa *« fidélité »* de son *« honnêteté »* et de son *« intransigeance »*. Pour Yves Guéna, sénateur (RPR) de Dordogne, Michel Debré, *« une leçon et un exemple pour nous »*, car il *« avait la capacité de concevoir les réformes, et – ce qui est difficile – la force de les faire aboutir »*. M. de Robien, évoque *« quelqu'un qui a apporté une Constitution digne d'une grande nation »*. 14 heures : les portes du cimetière s'ouvrent aux premiers visiteurs.

La tombe, érigée en souvenir de la « famille Debré », est ornée de gerbes de fleurs et surmontée de la plus imposante, qui porte la signature de l'Académie française. (Lire aussi page 8.)

Jean-Baptiste de Montvalon

Les modalités de la taxe sur l'industrie pharmaceutique

LE GOUVERNEMENT a arrêté les modalités de la « contribution exceptionnelle » de 2,5 milliards de francs que l'industrie pharmaceutique doit verser sur son chiffre d'affaires de 1995 pour renflouer les comptes de la Sécurité sociale. Cette contribution, instaurée dans le cadre du plan Juppé, comporte trois taxes à des taux variables, qui ont été fixés par un décret paru samedi 3 août au *Journal officiel.*
Une contribution de 5,7 % sera prélevée sur les *« frais de prospection et d'information »* des entreprises en 1995. Ce prélèvement devrait rapporter 600 millions de francs. Une deuxième taxe, rapportant 800 millions de francs, sera assise sur la croissance du chiffre d'affaires. Entre *3 % et 6 % de progression des ventes, le taux de prélèvement sera de* 18 %, et, pour une croissance supérieure à 6 %, il sera de 26 %. Une troisième contribution (1,1 milliard de francs) sera prélevée à hauteur de 1,7 % sur le chiffre d'affaires 1995 diminué du montant des frais de recherche et de développement. Au total, pour ces trois contributions, le montant ne peut excéder 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

DÉPÊCHES

■ **INSEE : selon les chefs d'entreprise,** la demande en produits industriels a baissé au cours du deuxième trimestre 1996, à l'exception de la branche automobile et du matériel de transport terrestre. C'est le résultat de l'enquête trimestrielle de l'Insee, rendue publique mardi 6 août.

■ ***JEUX OLYMPIQUES : Alain Juppé est allé accueillir les athlètes*** à leur retour d'Atlanta, mardi 6 août. Le président de la République, Jacques Chirac, les recevra à l'Elysée le 6 septembre. Parmi les messages de félicitations rendus publics par les partis politiques lundi, celui de Jean-Marie Le Pen, président du Front national, félicite *« ces filles, et ces garçons, issus pour leur immense majorité de la France profonde »*.

■ **NATIONALISTES : quinze Bretons** participent depuis janvier à une grève de la faim par « relais » dans la cathédrale du Bon Pasteur, à Saint-Sébastien, dans le Pays basque espagnol, selon un communiqué de l'association nationaliste Gestora pro Amnistia. Ce mouvement réclame le regroupement des prisonniers basques dans leur pays.

JUSTICE Interpellés les 30 et 31 juillet, les quatre skinheads qui ont reconnu avoir participé à la profanation, en mai 1990, du cimetière juif de Carpentras (Vaucluse) ont longuement décrit aux policiers d'Avignon la préparation et le déroulement d'une opération *« quasi militaire »*. ● SE REVENDIQUANT *« de la même idéologie politique »*, vantant le IIIe Reich et l'extrême droite européenne, ces néonazis, dont le leader avait milité au Parti nationaliste français et européen (PNFE), voulaient *« faire un grand coup qui n'avait jamais été fait »*. ● LA PROFANATION fut minutieusement préparée les mois précédents. Organisée en commando, l'équipe était munie de matériel, de gants et de cagoules et était résolue à déterrer un cadavre. Un de ses membres, Yannick Garnier, a fait aux enquêteurs le récit de la profanation de la tombe de Félix Germon.

Préméditée, la profanation de Carpentras visait à célébrer Hitler

Les aveux des quatre skinheads mis en examen ne laissent aucun doute sur le caractère antisémite et néonazi de ce qu'ils ont décrit aux enquêteurs comme étant « une opération quasi militaire ». Leur action avait été méticuleusement préparée les mois précédents

« CE MATIN, *je me suis dit que je viendrais vous voir, vous dire tout ça, m'enlever ce poids* », a simplement dit Yannick Garnier, au terme de son premier interrogatoire par un policier d'Avignon (Vaucluse), le 30 juillet. Quelques heures plus tôt, et selon toute vraisemblance par l'entremise d'une de ses relations, le *jeune homme s'était présenté* à un fonctionnaire des renseignements généraux (RG), au prétexte de lui communiquer *« des informations sur l'affaire de Carpentras »*. Sur le procès-verbal de la police judiciaire d'Avignon, daté du 30 juillet à 17 h 40, les *« informations »* sont devenues des *« révélations »*. Sans doute le terme « confession » aurait-il été, en l'occurrence, plus approprié.

De son propre aveu, Yannick Garnier est alors dans l'impasse. Ancien skinhead, modeste « agent de sécurité » à Nîmes, pour un salaire de 4 500 francs mensuels, il a vingt-six ans et, derrière lui, une série d'échecs. La société de gardiennage qu'il a tenté de monter a fait long feu. *« Entre les crédits, les impôts et les charges*, dit-il aux policiers, *je suis couvert de dettes, et je ne trouve pas assez de travail pour les payer. »* Le soir même, il doit être expulsé de son appartement. *« Je suis à un tournant de ma vie*, dit-il. *Je me retrouve au fond. »* Puis il ajoute : *« C'est un poids pour moi depuis des années. J'espère que de régler cette histoire va me permettre de repartir d'un bon pied. »* Les auteurs de la profanation de Carpentras n'encourent qu'une peine légère, au regard du choc causé par leurs actes : de trois mois à un an d'emprisonnement, de 500 à 15 000 francs d'amende, selon l'ancien Code pénal, en vigueur à l'époque des faits.

« LA MÊME IDÉOLOGIE »

L'affaire de Carpentras est d'abord l'histoire d'un groupe. Copains, skinheads, néonazis, amateurs de hard rock, de bières et de *« bonnes ratonnades »*. Le *« leader physique »* du groupe est Jean-Claude Gos, ex-militant du Parti nationaliste français européen (PNFE), groupuscule néonazi dont le slogan est *« France d'abord, blanche toujours »*. Plusieurs fois condamné pour violences, Gos s'est tué, en décembre 1993, dans un accident de la circulation. Comme lui, Patrick Laonegro, vingt-neuf ans, est un ancien militant du PNFE. *« Nous étions tous nourris de la même idéologie politique »*, a-t-il dit aux policiers. A leurs côtés, Olivier Fimbry, vingt-six ans, aujourd'hui sergent d'infanterie à Colmar (Haut-Rhin).

« Patrick et Olivier, assure Yannick Garnier, *étaient les plus fanatiques dans leurs idées d'extrême droite et d'adoration du IIIe Reich. »* Outre Yannick Garnier, le groupe comptera, cette nuit-là, un cinquième membre : Bertrand Nouveau, vingt-sept ans, qui dit être *« devenu skinhead »* et s'être mis à *« haïr tout le monde »*. Il précise : *« On était arrivé à me faire croire à une suprématie de la race blanche. »* Face aux policiers, ce dernier précisera, quant aux convictions politiques du groupe : *« Selon les propos de Jean-Claude Gos, le Front national, présidé par Jean-Marie Le Pen, était trop démocratique pour les gens de sa mouvance. Jean-Claude affichait une idéologie fasciste et raciste. Il se vantait d'avoir fait partie du PNFE, qui, disait-il, était un parti d'extrême droite européenne. »*

Cette appartenance à une mouvance néonazie radicale avait poussé les RG à signaler, dès le lendemain de la découverte de la profanation, les noms de Jean-Claude Gos et de Patrick Laonegro parmi la liste d'éventuels suspects. Respectivement placés en garde à vue les 11 mai et 14 mai 1990, les deux hommes avaient été relâchés après avoir excipé d'un alibi *(lire ci-contre)*. Six ans plus tard, les policiers ont découvert, au domicile de plusieurs des profanateurs, des documents et des insignes nazis, montrant que tous n'avaient pas fait leur deuil définitif d'une jeunesse en chemise brune.

Conçue – selon Garnier et Nouveau – comme une *« épreuve »* destinée à leur *« initiation »*, la profanation du cimetière de Carpentras fut imaginée plusieurs mois avant d'être perpétrée, dans la nuit du 8 au 9 mai 1990. Au printemps 1989, alors qu'il effectuait son service militaire et se trouvait en permission, Olivier Fimbry se promène à Carpentras avec Jean-Claude Gos. *« Il m'a montré le cimetière en disant que c'était un cimetière juif et qu'un jour il faudrait y aller »*, raconte Fimbry. Au cours des mois suivants, une autre permission de Fimbry permettra aux deux hommes d'effectuer *« une première reconnaissance de nuit »*. Lorsque le groupe cherchera *« une action à faire pour* [se] *donner une valeur supplémentaire »*, ce sont eux qui proposeront de saccager le cimetière. Une seconde reconnaissance de nuit aura lieu à la fin du mois d'avril 1990. C'est à la vue de *« deux tombes récentes »*, se souvient Fimbry, que les jeunes gens ont émis, ce soir-là, *« le projet de revenir et de déterrer un corps »*.

A en croire sa confession, Yannick Garnier n'aurait appris qu'au dernier moment, dans la soirée du 8 mai 1990, la destination du commando. Ses compagnons lui dirent alors qu'*« on partait pour le cimetière de Carpentras, pour déterrer un mec, pour faire un grand coup qui n'avait jamais été fait »*. *« Ils voulaient célébrer la date de la naissance ou la mort de Hitler, je ne sais plus trop laquelle, mais c'était pour ça »*, précise le skinhead repenti. Hitler est né le 20 avril 1889 et mort le 30 avril 1945.

MINUTIEUSEMENT ORGANISÉE

L'expédition fut organisée avec une réelle minutie. Jean-Claude Gos, qui semble avoir exercé un ascendant physique sur ses compagnons, avait pensé à tout. Les cinq jeunes gens partirent d'Avignon à deux voitures, emportant l'équipement nécessaire. Le chef avait exigé que tous soient munis de gants et de cagoules. La profanation de Carpentras fut tout le contraire d'une expédition d'après boire, entre crânes rasés éméchés. *« C'était une opération quasi militaire*, a expliqué Garnier aux policiers. *Nous n'avions pas bu, ni avant ni sur place. »*

L'impératif de discrétion était absolu : *« Il* [Gos] *nous avait demandé de ne pas être habillés en skin, pour ne pas attirer l'attention, et de mettre des chaussures de sport, pour ne pas laisser de traces sur le sol »*, raconte Bertrand Nouveau. Yannick Garnier n'ayant pas exécuté ces directives et s'étant présenté avec ses habituelles Doc Martens, il avait eu à subir de vifs reproches du leader. De même Jean-Claude Gos avait-il interdit à ses compagnons de rédiger la moindre inscription dans le cimetière. Des années durant, cette absence de tout graffiti ou bombage à caractère antisémite a intrigué les enquêteurs, au point de leur faire douter de la piste d'extrême droite, pourtant considérée d'emblée comme la plus évidente.

Toujours soucieux de ne laisser aucune trace derrière eux, les cinq hommes jetèrent, sur le chemin du retour, leurs vêtements et leurs cagoules dans des poubelles. Puis ils firent le serment de ne jamais raconter à personne ce qu'ils avaient fait durant la nuit. *« Pendant le retour*, raconte Bertrand Nouveau, *Jean-Claude m'a confié que si nous étions découverts, nous risquions notre vie, car les gens à qui nous avions fait cela étaient très puissants. »*

Hervé Gattegno

Les alibis présentés en 1990

Jean-Claude Gos et Patrick Laonegro avaient été recherchés par la police dans les heures ayant suivi la découverte de la profanation, le 10 mai 1990. *Ils figuraient sur le fichier des renseignements généraux* recensant les individus appartenant à l'extrême droite violente. Placés en garde à vue, tous deux avaient avancé un alibi. Gos avait affirmé s'être rendu dans une brasserie en Allemagne, le Coupe 1, à Sarrebruck. Laonegro avait dit avoir passé la nuit avec sa compagne.

Selon une note de la police judiciaire datée du 11 mai 1990 à Montpellier et concernant Jean-Claude Gos, celui-ci était *« présenté par les RG et le commissariat de Meaux comme susceptible de commettre de tels actes »*. *« Aucun élément n'a été retenu contre lui »*, conclut ce document. Yannick Garnier a fourni une version de ce loupé policier : *« Ils avaient, je crois, un alibi pour la veille de la découverte des faits. Ça c'était passé la nuit précédente* [celle du 8 au 9 mai], *c'est pour ça qu'ils n'ont pas été impliqués. »*

« La terre était fraîche, nous creusions par roulement avec la pelle »

Le récit qu'ont fait de leur équipée nocturne Yannick Garnier et ses complices aux policiers

« JE NE ME SOUVIENS PAS de la date précise, raconte Yannick Garnier. *Ça devait être au printemps, il faisait assez bon ce soir-là. »* Ce devait être, pour lui et ses compagnons, une soirée comme les autres. Bertrand Nouveau lui avait téléphoné pour lui donner rendez-vous. La suite lui est restée en mémoire, six ans après, jusque dans les moindres détails.

Au cours de deux auditions, les 30 et 31 juillet, Yannick Garnier, skinhead repenti, a fait aux policiers d'Avignon l'incroyable récit de la profanation de Carpentras. Un à un, ses complices ont ensuite corroboré et précisé sa version des faits. Curieusement, aucun des membres du commando nocturne ne se souvient avec précision de la date de la profanation. *« Dans la nuit du 7 au 8 mai »*, avance l'un d'eux. Sans mentionner de date, un autre se repère par rapport à la retransmission télévisée d'un match de football *« avec la Juventus »*. Un troisième croit se souvenir que le lendemain devait être *« un jour férié »*.

Yannick Garnier : *« Nous sommes partis vers 10 h 30 le soir avec la Citroën GS bleue de Jean-Claude Gos, avec lui au volant, Bertrand Nouveau en passager avant droit et moi sur la banquette arrière, et la Volkswagen Polo de Patrick Laonegro, avec lui-même au volant et Olivier* [Fimbry] *en passager. Moi j'avais les pieds sur le matériel posé sur le plancher du siège arrière. (...) Nous sommes arrivés au cimetière de Carpentras vers minuit moins le quart-minuit. (...) Dans un petit renfoncement, nous avons stationné les véhicules. Bertrand et moi avons déchargé le matériel, les deux pioches, deux ou trois lampes. (...) Patrick Laonegro et Jean-Claude Gos sont allés garer les voitures un peu plus loin. Avec Bertrand Nouveau et Olivier, nous avons sauté le mur sans les attendre. Ils nous ont rejoints en moins de dix minutes. Nous les avons attendus dans le parc, accroupis, sans bouger.*

» Nous nous sommes rabattus sur la tombe qui était la plus facile à faire. (...) La terre était fraîche, nous creusions par roulement avec la pelle, les autres enlevaient la terre avec les mains, et prenaient la pelle de ceux qui fatiguaient. Nous avons dégagé la moitié haute du cercueil en un quart d'heure, je crois. » Bertrand Nouveau précise : *« Nous nous sommes mis à cinq pour le sortir. Nous l'avons posé à côté du trou, et avec l'un des outils que nous avions, nous avons ouvert le couvercle en le cassant. L'odeur de putréfaction était très forte. Nous nous sommes reculés. »*

La vision du corps de Felix Germon, *« nu et enroulé dans un drap blanc »*, a marqué les quatre jeunes gens, telle l'apparition d'un spectre. Yannick Garnier se souvient avoir fixé le cercueil, comme *« hypnotisé »*, à genoux à côté de la tombe. *« J'ai vu un corps d'homme*, dit-il, *entièrement nu, de 1,70 m environ, très maigre, quasiment chauve et légèrement barbu. »* *« Nous avions des réticences à le toucher avec les mains, même si nous avions tous des gants »*, se souvient-il. Les cinq jeunes gens le transporteront néanmoins sur la dalle d'une tombe voisine.

Olivier Fimbry : *« Jean-Claude* [Gos] *a tenté de décapiter le cadavre, en donnant plusieurs coups de pioche à hauteur du cou, sans y arriver. Je ne regardais pas trop, car la scène était assez impressionnante, mais je crois me souvenir qu'il n'y avait pas eu de traces, la peau semblait embaumée. Jean-Claude a aussi parlé de lui couper les testicules, mais il n'a même pas essayé. Personne d'autre n'a parlé. »* Concordant sur l'essentiel, le récit des quatre profanateurs rapporte ensuite comment le même Jean-Claude Gos a surgi devant eux, muni d'*« un grand pied blanc de parasol »*, afin de tenter d'*« empaler »* le cadavre.

> « Nous nous sommes tous regardés, et nous avons juré de ne jamais en parler, pour notre sécurité »

La volonté de procéder à cette effroyable mise en scène, un temps contestée après la découverte de la profanation, en 1990, ne fait plus aucun doute à la lumière de ces confessions. *« Il* [Jean-Claude Gos] *a essayé de l'empaler une première fois, sans y arriver »*, raconte Yannick Garnier. *« A l'aide d'un pieu trouvé sur place, nous avons essayé de bouger le corps*, se souvient Bertrand Nouveau. *Olivier voulait mettre le corps debout et le faire tenir avec le pieu. Je me souviens qu'une bouteille de bière vide a été déposée sur le corps. (...) En partant, nous avons laissé le pieu entre les jambes du cadavre, car nous comptions l'utiliser comme tuteur, en quelque sorte, et ainsi faire tenir le cadavre debout. »* Deux des profanateurs se rappellent aussi que Patrick Laonegro avait posé, sur la dépouille de Felix Germon, *« une plaque d'environ 30 centimètres sur 10 centimètres »*, sur laquelle figurait l'inscription *« De la part des voisins »*.

La fuite du commando sera destructrice. *« Avant de partir du cimetière*, dit Yannick Garnier, *Patrick nous a demandé de casser le maximum en repartant par où nous étions venus. Nous avons cassé les décorations, les pots de fleurs, les petits objets posés sur les tombes. Nous avons aussi essayé de faire tomber le maximum de stèles à coups de pieds et en les poussant à la main, après les avoir fait bouger, pour juger de la solidité. Certaines d'ailleurs ont résisté. Nous ne nous sommes pas attardés sur elles, nous passions sur celles d'à côté. (...)*

» Jean-Claude Gos et Patrick Laonegro ont sauté en premier pour aller chercher les voitures. Au moment où ils sont arrivés le long du mur, nous avons sauté et rechargé le matériel dans la Citroën GS. Nous avons repris nos places dans les voitures, comme à l'aller. sur le parcours du retour, nous nous sommes arrêtés dès que nous voyions une poubelle, un container, pour nous débarrasser des gants et des cagoules. (...) Nous sommes ensuite arrivés devant chez Patrick Laonegro. Là, nous nous sommes tous regardés, et nous avons juré de ne jamais en parler, pour notre sécurité. Bertrand Nouveau m'a ramené chez moi avec la 305 blanche. Il devait être environ 2 heures, 3 heures du matin. Je me suis couché. J'ai dû me lever vers 9, 10 heures. Il me semble que la journée s'est passée tranquillement. Ce n'est que le lendemain que tout ça a été découvert. Je l'ai su en regardant la télévision, le soir, sur un flash de TF 1. (...) Ça m'a marqué de voir ça à la télévision. »

H. G.

La reconstruction du stade de Furiani est entachée d'irrégularités

BASTIA
de notre correspondant

Le préfet de Haute-Corse avait saisi, le 15 avril, la chambre régionale des comptes de Corse au sujet du marché de travaux conclu par le district urbain de Bastia, propriétaire du stade de Furiani. Ce marché, d'environ 48,5 millions de francs (hors taxes), porte sur la construction d'un ensemble sportif et administratif logé sous la future tribune nord de 5 000 places du stade Armand-Cesari. L'effondrement d'une tribune provisoire, le 5 mai 1992, avait fait 17 morts et plus de 2 340 blessés.

La saisine de la chambre régionale des comptes portait notamment sur le contenu de l'offre de travaux. L'entreprise retenue après appel d'offres, la société Vendasi, aurait proposé des variantes techniques et financières *« irrégulières juridiquement et inacceptables économiquement »*, selon l'organisme de contrôle. La chambre aurait souhaité voir l'appel d'offres déclaré *« infructueux »* et que fût lancé *« un nouvel appel à la concurrence plus large permettant au maître d'ouvrage d'effectuer un véritable choix »*.

Une deuxième critique, formulée par le préfet de Haute-Corse, concernait le financement du projet du stade. Le conseil général de Haute-Corse, pourtant associé à l'Etat, au district de Bastia et à la collectivité territoriale de Corse, a précisé que sa contribution, ramenée à 4 millions de francs pour 1996, serait *« budgétée par redéploiement de la subvention prévue à certains équipements structurants du département »*. Dans son avis, rendu le 7 juin, la chambre régionale des comptes souligne les conséquences pénalisantes de ce choix pour le district et, plus largement, *« pour l'exercice de l'ensemble de ses compétences »*.

Le préfet avait aussi estimé que l'appel d'offres pour ce marché aurait dû être publié au *Journal officiel des Communautés européennes*, comme le prévoient les textes pour toute proposition supérieure à 34 millions de francs (hors taxes). La chambre régionale des comptes ne lui a pas donné raison sur ce point, précisant que seules les dépenses des travaux de bâtiment ou de génie civil sont à prendre en compte *« hors maîtrise d'œuvre et hors contrôle technique »* – le marché s'élève ainsi, selon ces critères, à 33,95 millions de francs (hors taxes).

La chambre conclut cependant que, *« compte tenu de l'importance du marché, du caractère limité de la concurrence locale et des réticences des entreprises continentales à soumissionner (...), une procédure de plus large concertation aurait garanti une meilleure utilisation des fonds publics et aurait permis le cas échéant de justifier autrement que par défaut le choix de l'entrepreneur retenu »*.

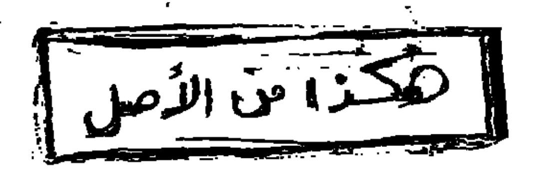
Michel Codaccioni

DÉPÊCHES

■ ***SONDAGE* : une majorité de Français sont opposés aux arrêtés interdisant la mendicité** pris par de nombreuses villes depuis le début de l'été, indique un sondage CSA publié, mardi 5 août, par le quotidien *La Croix*. 57 % des personnes interrogées se déclarent *« assez opposées »* ou *« très opposées »* à ces mesures, tandis que 38 % se disent *« très favorables »* ou *« assez favorables »*. L'hostilité aux arrêtés apparaît beaucoup plus forte chez les sympathisants de gauche (70 % des électeurs du PS sont contre) que chez les proches de l'UDF ou du RPR (environ 50 % contre) et surtout du Front national (23 % contre).

■ **DROGUES : Françoise de Veyrinas, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, a affirmé**, lundi 5 août à Carcassonne (Aude), qu'il était *« hors de question de dépénaliser l'usage de la drogue »* en France. Lors d'une visite au camion antidrogues du ministère de l'intérieur en tournée estivale, Mme de Veyrinas a précisé qu'il fallait travailler *« à appliquer le plus strictement possible la loi de 1970 »*, en incitant davantage les toxicomanes à entreprendre une cure de désintoxication dans le cadre de l'injonction thérapeutique.

■ **SANS-PAPIERS : le SAMU de Paris s'inquiète des conditions sanitaires** dans lesquelles se trouvent les dix étrangers sans papiers réfugiés à l'église Saint-Bernard, dans le 18e arrondissement de Paris, qui ont entamé une grève de la faim il y a trente-deux jours. *« Il devient très difficile aux grévistes de se déplacer vers les toilettes aménagées à l'extérieur de l'église »*, soulignent les responsables du SAMU. Environ trois cents Africains occupent l'église Saint-Bernard pour obtenir leur régularisation.



HORIZONS

PORTRAIT



Dmitri, 28 ans, juriste et russe

A l'idée qu'il pourrait servir de modèle à un « nouveau Russe », Dmitri Ponomarev s'étouffe d'indignation. A juste titre. Le seul terme attesté ici pour quiconque a su profiter de l'abandon du *« socialisme réel »* reste pratiquement une insulte. Alors que ce juriste de vingt-huit ans, s'il a clairement bénéficié personnellement de la démocratie et du marché, ne semble pas avoir autre chose en commun avec les nouveaux riches de Russie ou d'ailleurs. On constate d'abord qu'il n'en a ni l'assurance hautaine, ni la tendance à l'embonpoint. Il ne porte pas de bijoux et il n'a pas non plus l'allure un peu tendue des « yuppies moscovites » qu'il fréquente chaque jour. Et quand il accueille un visiteur dans l'antichambre des bureaux dont il est le patron, rien ne le distingue, a priori, des autres salariés qui y défilent, tous apparemment de la même tranche d'âge que lui.

Dmitri Ponomarev, élu président de la première « Association professionnelle nationale des intervenants du marché des titres » en Russie, ou Naufor, aurait pu légitimement parler de « son » équipe – une cinquantaine de jeunes qu'il a embauchés depuis deux ans et chargés de relever un défi : dompter le chaos qui tient lieu de Bourse des valeurs en Russie. Mais c'est l'expression *« notre équipe »* qui vient naturellement à la bouche de ce fils de la Russie profonde devenu, grâce à ses qualités propres, un des pivots de la modernisation du pays.

« Chez nous, dit-il aux visiteurs, *comme dans la plupart des organisations semblables en Russie, il n'y a que des jeunes, qui font vivre leurs parents. »* Les *« organisations semblables »* sont celles du secteur des services, né pratiquement du néant quand le communisme est mort. Les jeunes peuvent s'y adapter et prospérer alors que les parents, pétris d'habitudes soviétiques, sont devenus des laissés-pour-compte, jetés par-dessus bord avec l'« Etat providence » qui les employait. Ce fut une révolution que le jeune Dmitri a su saisir au vol au sortir de l'adolescence.

Comme beaucoup d'élèves brillants, il rêvait au Ngimo, l'Institut d'Etat de Moscou pour les relations internationales, un des plus prestigieux du pays. Mais pour cela, en 1986, il fallait être « pistonné » (en russe être un *pozvonotchnik*), ou bien faire partie des catégories sociales qui bénéficiaient encores de quotas (kolkhoziens et ouvriers). Le père de Dmitri, un enseignant aimant le calme et qui n'a jamais cherché à entrer au parti, et sa mère, chef-ingénieur dans une usine de Volgograd, étaient d'obscurs *« cadres techniques »*. Cela excluait leur fils des quotas, sans pour autant lui fournir un piston. Dmitri fit alors comme les plus décidés des jeunes, bloqués pour les mêmes raisons dans leur avancement : il s'« établit » en usine. Durant deux ans, il fut fraiseur à Volgograd.

NOUVELLES VAGUES

Une série de portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde

Demain : Sahar, 34 ans, dirigeante sportive et égyptienne

Il ne porte pas de bijoux comme les nouveaux riches moscovites. Ce fils du peuple qui a appris l'économie dans « Le Capital » est un de ceux par qui le vrai changement arrive : il tente de réguler le chaos

Mais le détour par le prolétariat a porté ses fruits : l'ancien chef des komsomols de la classe (c'était de tradition pour le meilleur élève), devenu ouvrier et admis pour cela dès dix-huit ans comme membre-candidat du Parti communiste, avait acquis un profil idéal pour entrer au Ngimo. Il y est admis, un an après le début de la perestroïka, en cachant soigneusement que sa vision du monde était en réalité quelque peu pervertie par les radios étrangères qu'il écoutait depuis l'âge de quatorze ans.

Car dans cet institut chargé de former des diplomates soviétiques capables de résister aux sirènes du capitalisme, rien n'avait encore changé : tous les signes d'occidentalisme y étaient interdits, et l'économie politique s'étudiait dans *Le Capital*. *« Chacun présumait qu'il y avait parmi nous des mouchards. Plutôt chez les étudiants de mon profil à moi, communistes venus de province, que chez les "majors", comme on appelait alors les fils de diplomates et autres pistonnés. »* Des officiers du KGB y étaient camouflés en surveillants. *« Le premier signe du changement vint quand le nôtre avoua qu'il avait un grade de lieutenant-colonel : on a tous éclaté de rire et applaudi. »*

MAIS ce changement apporta aussi un malheur : alors que jamais, depuis la création du Ngimo en 1945, ses étudiants ne furent appelés à l'armée, les députés soviétiques décidèrent, en 1987, que c'était un privilège indu. Ils changèrent d'avis l'année suivante, mais c'était trop tard pour Dmitri. *« J'ai eu de la chance »*, dit-il pourtant. Son unité, cantonnée dans une belle forêt d'Ukraine, comptait plus d'officiers que de soldats. Il était le seul « communiste » du lot et y disposait d'un bureau où il lisait les livres rapportés de la ville voisine. *« C'est là,* dit-il, *que j'ai pu lire pour la première fois la Bible, Soljenitsyne ou Chalamov. Et me faire des amis que je vois toujours, des officiers de Saint-Pétersbourg. »*

Deux ans plus tard, il retourne au Ngimo, qui entre alors en décadence comme le reste de l'enseignement : les meilleurs professeurs partent dans le privé pour nourrir leurs familles, alors qu'une grande partie des étudiants, fils de « nouveaux Russes », sont désormais admis contre paiement de droits d'inscription élevés, officiels ou non. *« Le niveau a fortement baissé »*, reconnaît Dmitri, qui cherchera alors à découvrir l'étranger par ses propres forces. Connaissant le français, il parvient, grâce à des rencontres heureuses et malgré les obstacles dressés au niveau du consulat, à décrocher une bourse d'un an à l'Institut d'études politiques de Paris. Ce fut son premier voyage à l'étranger et une suite d'émerveillements, à commencer par le système d'enseignement de l'IEP, si *« créatif par rapport à celui du Ngimo, où on continue à solliciter avant tout la mémoire »*.

UN an plus tard, il lui est difficile de s'arracher à sa nouvelle vie : ayant fait un stage d'été dans un cabinet d'avocats, il y est embauché ferme à l'automne, lorsque commence l'euphorie des « affaires » avec la Russie. Elle retombe un an et demi plus tard, et le cabinet propose à Dmitri, tout à fait intégré en France, de travailler sur des questions de droit français. *« Alors,* dit-il, *j'ai choisi de rentrer. La Russie, c'était plus intéressant. »*

C'était en août 1993, un peu plus d'un mois avant les tirs au canon contre le Parlement ordonnés par Boris Eltsine. Dmitri était parti voir ses parents à Volgograd et a suivi le massacre, comme tout le monde, à la télévision. Cela ne l'a pas amené à regretter d'être rentré, même s'il a eu du mal à trouver du travail. Son français parfait ne lui a guère été utile, sauf pour gagner de quoi survivre, en attendant, comme interprète pour Médecins du monde. Pragmatique, il perfectionne son anglais, et un ami lui trouve alors un poste dans le bureau moscovite du consultant américain KPMG. Il y travaille à un projet financé par l'US-AID : créer les infrastructures nécessaires pour lancer un marché des titres organisé de gré à gré, et mettre fin, ainsi, à la multiplication des scandales financiers.

Dmitri analyse les lois, rédige un statut d'association pour les agents du marché et, en juillet 1994, quinze de ces derniers fondent le Paufor (Centre moscovite du Naufor panrusse). Ces responsables des principaux fonds d'investissement du pays chargent une société de chasseurs de têtes de trouver un président à leur association. Mais ils constatent, quelques mois plus tard, qu'aucun candidat n'a un meilleur profil que l'efficace, mais si discret, architecte du projet. Dmitri Ponomarev est donc élu président, d'abord par intérim puis de plein droit.

Il embauche d'abord un comptable, puis un jeune collègue, ensuite tous les autres. Y compris les vingt-cinq informaticiens qui font marcher le Système commercial russe, embryon des Bourses électroniques qui a su capter la majorité des transactions qui se font actuellement en Russie. *« On est parti de zéro, le marché n'existait pas et personne d'entre nous ne savait de quoi il s'agissait. Nous nous sommes tous formés avec lui. Mais le temps s'achève où l'on pouvait devenir professionnel par la seule pratique et embaucher les amis pour étoffer l'équipe. Tout devient plus complexe. Dans un an, on va peut-être créer un institut de formation spécialisé. »* C'est aussi la source du relatif optimisme que Dmitri nourrit pour l'avenir de son pays : *« On n'y devient plus banquier ou expert immobilier parce qu'on a de l'argent. L'économie russe est arrivée au point où les compétences et les cerveaux qui fuyaient le pays sont à nouveau requis. »* C'est pourquoi de grandes sociétés de chasseurs de têtes ont ouvert, l'an dernier, des bureaux à Moscou. *« Tout devrait désormais aller mieux »*, conclut-il, en riant lui-même de l'audace de son pronostic. *« A supposer,* corrige-t-il vite, *que nos dirigeants soient capables de mettre fin à des aberrations comme la guerre en Tchétchénie ou les retards de salaires. »*

Il reconnaît aussi que le marché, en voie d'être régulé grâce aux efforts de gens comme lui, reste très *« spéculatif »*. C'est-à-dire que personne n'achète d'actions russes en fonction des performances des entreprises, dont le caractère globalement catastrophique reste caché derrière des comptabilités volontairement opaques. Mais l'intérêt de ces actions est qu'elles sont toujours sous-évaluées par rapport à leurs semblables ailleurs dans le monde, et que tout se parie sur un futur afflux des investissements étrangers. Le boom survenu en 1994, quand 500 millions de dollars arrivaient en Russie chaque mois, a fait long feu car il n'y avait aucune infrastructure pour les accueillir et les protéger. Maintenant, avec l'existence du Naufor et d'autres institutions, notamment de dépositaires, la Russie est mieux armée pour le jour où le mouvement reprendra, encouragé par la défaite des communistes aux élections.

Dmitri Ponomarev tire sa principale satisfaction morale de la *conscience qu'il a de contribuer* à une telle évolution. Son but dans la vie ? *« Pour l'instant, j'arrive mal à le dissocier de mon travail. J'aimerais que l'Association se renforce et que la Russie parvienne à éviter, en la matière, la voie de la Hongrie, dont toutes les actions se négocient à Londres. La Pologne, qui a maintenu une gestion locale, a en ce sens mieux réussi. »* Il n'a aucun mal à partager un tel objectif avec ses collègues. Lesquels, par contre, ont de la peine à le traîner sur les courts de tennis qu'ils fréquentent en tant que « jeunes professionnels » dans le vent. *« J'y joue, bien sûr, mais je trouve ça plus ennuyeux que, par exemple, de faire les antiquaires »*, dit Dimitri. Il reconnaît que lui-même n'a pas encore réussi à convertir aucun de ses amis à sa passion des vieux meubles russes – une passion dont témoignent son bureau et son appartement de location.

LE salaire que lui versent les deux cent et quelques firmes devenues membres du Naufor mais surtout les revenus de ses premiers placements lui permettraient déjà d'acheter un appartement de trois pièces dans le centre de Moscou. Mais comme il n'a pas encore d'enfant, il préfère attendre un an, *« quand les derniers surprofits des placements auront disparu »*, comme ont partiellement disparu l'inflation et l'instabilité des changes, et comme devraient disparaître – c'est l'enjeu des mois à venir – les très forts taux de l'importante dette intérieure de l'Etat. A ce moment-là, Dmitri espère pouvoir acheter un appartement dans le vieux centre de Moscou, mais dans un immeuble neuf, un luxe qu'il avoue souhaiter pour sa future famille.

Dmitri n'hésite pas un instant à revendiquer un tel *« rêve bourgeois »*. Il fut élevé dans une de ces HOM de cinq étages construites sous Khrouchtchev (et qu'on commence maintenant à démolir pour insalubrité), avec des voisins de palier qui, entre deux beuveries, l'initiaient au jargon des camps de travail d'où ils sortaient. Il souhaite autre chose pour son futur fils, qui sera, alors, libre de choisir, s'il le souhaite, une vie encore plus contestataire.

Sophie Shihab
Dessin : Sergueï

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Ambiguïtés antiterroristes

SUR un ton volontiers offusqué, les Européens réclament : *« Des preuves, Messieurs les Américains, des preuves ! »* De Londres à Paris, en passant par Rome, Bonn et Madrid, la réaction est la même : les Etats-Unis, qui ont adopté, lundi 5 août, une législation destinée à sanctionner l'Iran et la Libye pour cause de soutien au terrorisme, n'auraient pas fourni les preuves de ce qu'ils avancent. Du moins n'ont-ils pas donné à leurs alliés européens d'indications sérieuses quant à l'implication de Téhéran et de Tripoli dans les dernières manifestations du terrorisme.

Sur le Vieux Continent, on dénonce d'autant plus la décision de Bill Clinton que la loi en question, dite d'Amato-Kennedy (du nom de ses promoteurs au sénat), viole ouvertement les règles de l'Organisation mondiale du commerce : Washington va prendre unilatéralement des sanctions à l'encontre des sociétés étrangères – non américaines – qui investiraient plus de 40 millions de dollars par an dans le pétrole et le gaz d'Iran et de Libye.

En expliquant sa décision, le président Clinton a lancé : *« L'Iran et la Libye sont deux des plus dangereux soutiens du terrorisme dans le monde. »* En Europe, on soupçonne discrètement le candidat Clinton à l'élection présidentielle de novembre de vouloir empêcher son adversaire républicain, Bob Dole, d'exploiter le terrain : un procès pour manque de fermeté dans la lutte contre le terrorisme serait, au lendemain des drames de Dhahran, en Arabie saoudite, de l'avion de la TWA, à New York, et de l'attentat du parc du Centenaire, à Atlanta, des plus dévastateurs pour le président.

Les Etats-Unis seraient plus crédibles si leur indignation n'était à géométrie variable. Aujourd'hui, à Washington, on oublie d'impliquer la Syrie, que la Maison Blanche qualifiait, il n'y a pas si longtemps, de suppôt du terrorisme mondial. Pour des raisons de diplomatie proche-orientale, les Etats-Unis s'autorisent à poursuivre un dialogue serré avec Damas, quand ils veulent empêcher les Européens d'en faire autant avec Téhéran...

Il reste que les Européens seraient plus convaincants s'ils n'avaient eux-mêmes un comportement ambigu. Comment nier que nombre d'attentats en Europe même – notamment contre des opposants aux régimes de Téhéran et de Tripoli – portent la signature de telle ou telle faction au pouvoir en Iran ou en Libye ? Comment la France peut-elle justifier sa permanente volonté de ménager la Libye, toujours soupçonnée d'être à l'origine de l'attentat qui détruisit un DC10 d'UTA, en septembre 1989, au-dessus du Niger ?

De même que les Américains pratiquent la politique du deux poids deux mesures, les Européens, au nom de la compétition commerciale et de la protection de leurs ressortissants, s'autorisent un certain cynisme. Souvent, ils ont fermé les yeux, en invoquant la raison d'Etat, quand ils n'ont pas négocié avec des régimes ou des groupes qui menaçaient d'agir dans leurs capitales respectives. Et sans apporter, eux non plus, la preuve que, ce faisant, ils « achetaient » une protection sérieuse contre les poseurs de bombes.

La nécessaire réforme des Jeux olympiques

Suite de la première page

En contrepartie, le CIO a dû donner satisfaction aux chaînes de télévision en mettant à son programme des disciplines spectaculaires ou à la mode, capables de faire monter les taux d'audience. Ainsi les sports de base comme l'athlétisme et la natation sont de plus en plus concurrencés par des sports-spectacles, qui encombrent le programme, le transformant en une succession de shows à l'américaine. Bref, les JO sont obèses, ils ont besoin d'une sérieuse cure d'amaigrissement.

Ce dérèglement organique est aggravé par le fait que le CIO n'est pas l'opérateur direct des Jeux. Tous les quatre ans, ses membres désignent, parmi une dizaine de villes candidates, celle qui organisera les Jeux d'hiver et d'été. Théoriquement, ils se fondent sur l'adéquation du projet avec un cahier des charges très rigoureux et très volumineux. En pratique, leur choix est surtout le résultat d'intenses campagnes de promotion, frisant parfois la corruption, des comités de candidature. Car la concurrence est rude : après avoir été des fiascos financiers à Grenoble et à Montréal, les Jeux sont devenus des entreprises florissantes pour les villes qui les accueillent (les commerces d'Atlanta auraient fait 20 milliards de francs de recettes exceptionnelles pendant les deux dernières semaines).

Mais une fois que le label olympique a été attribué au mieux-disant, sinon au plus offrant, le CIO s'en lave les mains. Le comité de candidature devient le comité d'organisation et il peut agir comme bon lui semble. Une large part des dysfonctionnements enregistrés à Atlanta sont liés au fait que l'ACOG n'a pas voulu tenir compte des expériences passées en matière de gestion des grands événements sportifs. Le résultat a été consternant en matière de transport en commun et de transmission des informations, parce qu'il y a une différence énorme entre une convention de fermiers du Middle West et un rassemblement de 10 000 sportifs venus de 197 pays avec 5 000 journalistes dépêchés pour raconter leurs exploits. Un CIO en prise directe avec l'organisation des Jeux serait sans doute un gage supplémentaire de réussite.

Reste que celle-ci ne sera jamais complète sans un dispositif de sécurité efficace. Les Jeux de Munich ont montré quelle caisse de résonance pouvaient obtenir des terroristes en semant la mort pendant des compétitions qui sont censées être un symbole de paix et de fraternité universelle.

SYMBOLE DE PAIX

Depuis que cette menace a été prise en compte, les dispositifs n'ont cessé de s'alourdir, au risque de provoquer des bavures. Ainsi, des mauvais traitements ont été infligés à des journalistes et à des athlètes à Atlanta, où un geste de mauvaise humeur pouvait devenir une agression contre la force publique. La surveillance de l'environnement immédiat des installations olympiques est beaucoup plus aléatoire. Il ne peut y avoir de solutions sans une coopération étroite entre les organisateurs et les forces de l'ordre.

Si ces conditions ne sont pas remplies – avec d'autres telles que la mise en place d'un contrôle antidopage vraiment efficace –, les Jeux perdureront-ils jusqu'à leur bicentenaire ? Le spectacle sportif de haut niveau est devenu un élément du patrimoine social des peuples. Le taux de production de champions est aussi bon pour le moral des nations que l'indice de la production industrielle. En langage économique, on dirait que la demande est forte, mais que des interrogations pèsent sur les capacités de production en termes qualitatifs et quantitatifs. En clair, l'avenir des Jeux est entre les mains de son propriétaire, le CIO. Et, hélas, il peut en faire le meilleur ou le pire des usages.

Alain Giraudo

Faut-il commémorer ?

par Paul Garde

EN Irlande du Nord, il y a quelques semaines, la volonté des orangistes de commémorer envers et contre tous, par un défilé provocateur, la bataille de la Boyne, livrée il y a plus de trois siècles, a réveillé la violence et mis en danger un processus de paix fragile.

En Serbie, il y a sept ans, la célébration triomphale, par un meeting d'un million de personnes présidé par Milosevic, du sixième centenaire de la bataille de Kosovo a donné le signal des mesures répressives contre les Albanais, puis des agressions contre la Croatie et la Bosnie. En Croatie aujourd'hui, la volonté obstinée de Tudjman de commémorer, à sa façon, les victimes de la deuxième guerre mondiale plonge le pays dans un débat absurde et morbide qui n'est pas sans danger pour son avenir.

En France, la commémoration de Clovis donne l'occasion d'une polémique bien vaine, ranimant hors de propos la controverse sur la laïcité, bien que celle-ci n'ait plus d'adversaires depuis longtemps. Fallait-il vraiment remettre au premier plan de l'actualité la légende entourant ce baptême, pâle imitation franque de la conversion de Constantin, mais vraie préfiguration de celle d'Henri IV ?

La célébration permanente était une des manies du régime soviétique. Quiconque a fréquenté Moscou au temps de Brejnev se souvient que toute l'année 1967 y fut accaparée par le cinquantenaire de la révolution d'Octobre ; puis 1968, par celui de l'Armée rouge ; 1969, par celui du Komsomol ; 1970, par le centenaire de Lénine ; et 1972, par le cinquantenaire de l'URSS. Cette pratique contribuait à la promotion d'une histoire sélective, et donc mensongère. Il y a les aspects des événements sur lesquels on déverse une lumière aveuglante, et les autres, qui tout naturellement restent dans l'ombre.

Le projet commémoratif est le contraire de la démarche historique

Fondamentalement, le projet commémoratif est le contraire de la démarche historique. La seconde replace l'événement dans son large contexte et s'efforce de le rendre compréhensible. Le premier l'extrait de son environnement réel pour lui donner une valeur symbolique, en fonction des intérêts et des catégories d'aujourd'hui. Il le montre unique et donc inintelligible.

Il le rend, en outre, exclusivement national, et réveille ainsi toutes sortes d'antagonismes. Quand on commémore 1789 en France, on tend à oublier ce qu'un certain pays voisin avait apporté, bien avant cette date, au respect des droits de l'homme. Margaret Thatcher l'a alors rudement rappelé. L'abus de la commémoration nationale tend à insinuer chez tous, sous une forme plus ou moins consciente, une conviction semblable à celle qu'exprimait naïvement un jeune séminariste serbe interviewé il y a deux ans par la télévision belge : *« Nous seuls, Serbes, avons une histoire. Les Croates et les Musulmans n'en ont pas. »*

Les mythes nationaux ont eux-mêmes leur histoire. Clovis, vu à travers Grégoire de Tours, était honoré comme fondateur de la monarchie française. La IIIe République a détrôné ce symbole tenu pour aristocratique au profit d'un héros supposé populaire, tiré tout droit des *Commentaires de la Guerre des Gaules* de Jules César : Vercingétorix. Adieu, les Francs, salut à *« nos ancêtres les Gaulois »*. Mais vint la Ve, et Grégoire, comme Jules, furent définitivement supplantés par Goscinny et Uderzo, à qui nous devons le véritable totem de notre nation : Astérix. Préparons-nous à fêter dignement le trente-cinquième anniversaire de ce personnage, notre seul héros pleinement consensuel, authentiquement universel (on s'en délecte dans toutes les langues), et surtout, c'est son plus grand mérite, ouvertement fictif.

Paul Garde *est professeur à l'Université de Provence.*

DANS LA PRESSE

NEWSWEEK
Steven Levy

■ Comment fabriquer une bombe ? Vous trouverez la réponse sur Internet (...) Sur un des sites se trouve le fameux Manuel du terroriste, qui offre un cours complet. Seul un idiot contestera que le Manuel du terroriste est un document effrayant. Mais si nous devons prendre en considération tout ce qu'apporte Internet, nous devons aussi accepter l'idée que toutes les formes de discours électronique ne sont pas constructives. Nous devons aussi nous rappeler qu'il n'y est pas question d'armes, mais de mots. Si quelqu'un est assez motivé pour tuer, cela fait-il vraiment une différence qu'il ait obtenu ses informations par la poste, qu'il les ait trouvées dans une bibliothèque ou qu'il les ait recueillies sur Internet. Internet n'a pas tué au parc du Centenaire – l'acte a été commis par un meurtrier qui a construit et fait exploser l'engin. Là est le vrai problème : il est trop facile de fabriquer une bombe. Malheureusement, il l'est aussi de faire porter le blâme sur Internet.

LIBÉRATION
Pierre Briançon

■ L'initiative américaine, inopportune pour les Européens, a surtout pour effet de servir de révélateur à une querelle vieille comme – à peu près – le terrorisme : le procès en « mollesse » perpétuellement intenté par les Etats-Unis aux Européens, accusés de lâcheté mercantile face aux Etats félons soupçonnés d'encourager le terrorisme. Le fond du problème est, bien sûr, moins caricatural (...) Mais les Européens, face au talent américain pour le « message » simple, ont une fois de plus raté le coche diplomatique, en se laissant enfermer dans ce rôle défensif, faute d'avoir élaboré une politique intelligible – et si possible digne – sur la question, qu'ils laissent donc sans réponse collective : comment « traiter » les Etats terroristes ?

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Parce que les responsables américains pointent leur doigt sur l'Iran, parce qu'ils affirment que c'est le plus important des Etats terroristes, parce que le petit monde de Washington est souvent agaçant, allons-nous entamer un hymne à la gloire des ayatollahs ? (...) Les Espagnols furent arrogants lorsqu'ils dominaient le monde, les Français insupportables sous Louis XIV ou Napoléon, les Anglais méprisants au XIXe siècle. L'Amérique poursuit donc la tradition. Pas une raison pour sous-estimer les manœuvres iraniennes. Même si ce sont les services américains qui en avertissent le monde.

RECTIFICATIF

CHARETTE

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article *Le Vendéen Charette honoré par les siens* (*Le Monde* du 6 août), François-Athanase Charette de la Contrie, général rebelle à la Convention, n'est pas mort le 4 août 1793, mais le 29 mars 1796. Ancêtre de l'actuel ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, il avait décidé de s'engager dans le combat trois ans plus tôt, en 1793, sous la pression des paysans vendéens.

AU COURRIER DU « MONDE »

SALUT À MICHEL DEBRÉ

C'est le premier des *« barons »* du gaullisme qui vient de disparaître. Il nous donnait l'exemple de la rigueur et de la persévérance. Jeune haut magistrat lorsque la France déroge à son histoire, il sait très vite choisir l'honneur et par conséquent la poursuite de la lutte. Suivant la recommandation du général de Gaulle, il délaissera la vallée largement ouverte des facilités politiques et cheminera sur les sommets. Ainsi, il fut le principal artisan de cette République nouvelle que de Gaulle voulait solide et adaptée à son temps.

Il souffrira plus que tout autre lors du drame algérien, mais acceptera l'amputation par raison, tout sentiment réprimé. Qui n'a pas assisté aux réunions du matin où nous nous retrouvions en période de crise ne peut imaginer la résolution de Michel Debré pour défendre la République et soutenir son président. Sa place, sa vraie place, eût été à l'Elysée, succédant à de Gaulle. Alors, nous n'aurions pas connu les déviations que subit le gaullisme et un centrisme lénifiant n'aurait pas déteint sur lui. Les vieux compagnons de la grande aventure gaulliste, les *« barons »*, saluent la personne et ton œuvre ; malgré le vide laissé dans leur rang, ils se tourneront vers toi pour recueillir ton appui chaque fois qu'un nouveau coup sera porté à ce qui fut leur raison de vivre.

Pierre Lefranc,
ancien chef de cabinet
du général de Gaulle

Libérer le temps de travail

par Gilles de Robien

LES adversaires de la réduction du temps du travail devraient être plus discrets. Depuis vingt-cinq ans, ils cachent leurs échecs par des incantations quotidiennes à la croissance pour l'emploi. Sans succès, car l'incantation n'est suivie d'aucune solution crédible. Devant cet échec patent, les partisans de la réduction du temps de travail poursuivent un objectif simple : la croissance par l'emploi.

Les constats sont clairs. En plus d'un siècle, de 1850 à 1970, la France s'est développée, enrichie, modernisée, alors que les Français voyaient leur temps de travail diminuer de moitié (plus de 3 000 heures par an contre 1 700 aujourd'hui). Des classes d'âge à démographie plus forte qu'aujourd'hui ont pu être absorbées par le marché de l'emploi durant toute cette période à forte diminution du temps de travail. Le chômage n'a cessé d'augmenter depuis que le temps de travail s'est stabilisé autour de 39 heures par semaine (plus les heures supplémentaires) et que la modernisation de l'outil de production s'est accélérée.

Si la crise pétrolière des années 70 est directement la cause de la crise économique et du chômage de cette décennie, il y a belle lurette que le baril est redescendu au niveau d'avant la crise... sans que la croissance soutenue réapparaisse et que le chômage disparaisse en France. Seule une inversion forte et durable de la courbe du chômage redonnera moral et dynamisme à notre pays.

Si des dizaines, voire des centaines de milliers de Français, retrouvaient le chemin de l'emploi, les Français retrouveraient le goût d'entreprendre et le goût de consommer qui sont les deux moteurs de la croissance.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les pays qui ont moins de chômage ont deux à trois fois plus de salariés à temps partiel

Il faut changer la spirale infernale : chômage, indemnisation, hausse des charges patronales, salariales et fiscales, perte de pouvoir d'achat, perte de compétitivité, épargne de précaution, baisse de la consommation, tendance dépressive, crise économique.

Les chefs d'entreprise français n'ont pas baissé les bras. Malgré des charges salariales aberrantes, des feuilles de paie décourageantes (24 lignes, soit le record du monde de complexité !), ils réussissent souvent à sauver la boutique en faisant des miracles en gain de productivité, mais souvent à des prix douloureux pour le personnel.

La réduction-aménagement du temps de travail apporte aux entreprises une première et immédiate réponse : des charges allégées de 30 à 50 %. Avec cette « manne », le chef d'entreprise peut négocier réduction et aménagement du temps de travail, politique salariale et embauches. Il peut améliorer et l'emploi et la productivité. L'embauche, contrepartie de l'allègement des charges et de la réduction du temps du travail, est une réponse dynamique rigoureusement inverse à celle qui est apportée depuis vingt-cinq ans.

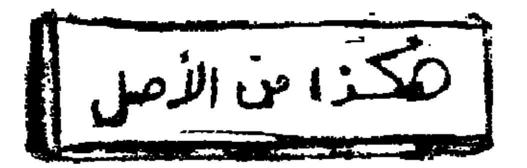
Au total, on crée de vrais emplois ; on encourage la consommation ; on passe enfin du couple « allocations chômage » à celui de « salaires activités » ; on s'éloigne de la solution malthusienne : emploi total pour les uns et chômage total pour les autres. Le chômage n'est plus la variable d'ajustement de l'économie. Mais c'est le temps de travail individuel qui s'adapte à la modernisation de l'outil économique.

Sans faire de parallélisme rigoureux, ce n'est sans doute pas un hasard si les pays qui ont moins de chômage ont deux à trois fois plus de salariés à temps partiel. Ce n'est sans doute pas un hasard si en France, depuis peu, le temps partiel s'accroît et qu'un point de croissance génère plus d'emplois qu'avant. Ce n'est sans doute pas un hasard non plus si les Etats-Unis retrouvent le plein emploi, une croissance soutenue, et que leurs emplois sont affranchis de la sacro-sainte règle française des 39 heures hebdomadaires.

En France, si une entreprise sur deux appliquait les possibilités qui sont désormais proposées pour les libérer d'une grande partie des charges patronales et reconvertissait ses cotisations en emplois, c'est 500 000 à 1 million d'emplois qui seraient créés.

Entre la vision comptable de l'allongement du temps de travail, qui génère un partage sauvage du travail entre salariés et chômeurs, et la vision dynamique de ceux qui sauront adapter le temps de travail à la modernisation de l'économie et diminuer les charges pour créer de nouvelles vagues de consommateurs, les vrais libéraux choisiront toujours la solution qui conjugue l'activité du plus grand nombre et le revenu du travail plutôt que celle qui condamne un peuple à l'oisiveté forcée indemnisée.

Gilles de Robien *est maire d'Amiens et président du groupe UDF de l'Assemblée nationale.*



TRANSPORT AÉRIEN La fusion entre Air France et Air France Europe, l'ex-Air Inter, prévue pour le premier semestre 1997, se traduira par une recomposition du paysage syndical du groupe. Les quatorze organisations d'Air France (36 000 salariés) auront plus de poids que les seize syndicats de l'ex-Air Inter (10 000 personnes). ● FORCE OUVRIÈRE, traditionnellement premier syndicat d'Air France, devrait, une fois la fusion faite, perdre sa place de numéro un au profit de la CGT. ● LA CFDT ne s'alliera pas à FO et préférerait la CGT. Certains syndicats seront *complètement dilués. Tel le Syndicat* national des personnels d'Air Inter (SNPIT), issu d'une scission de la CFDT il y a près de vingt ans, et qui pourrait aujourd'hui donner naissance à SUD-Aérien. Pourraient s'y joindre plusieurs syndicats du groupe Air France, et appartenant au groupe des Dix tout comme le SNPIT.

La fusion d'Air France et de l'ex-Air Inter remodèle le paysage syndical

Les trente organisations des deux compagnies s'interrogent aujourd'hui sur leur place dans la nouvelle structure. La CGT en deviendra le numéro un, FO perdra de son pouvoir et SUD-Aérien pourrait voir le jour

LA FUSION entre Air France et Air France Europe (ex-Air Inter) devrait intervenir au premier semestre 1997. Depuis son annonce, le 4 juillet, les réunions se multiplient entre directions et syndicats des deux compagnies. Les enjeux sont multiples. L'un d'entre eux, non des moindres, est présent dans tous les esprits : la recomposition syndicale que ce regroupement va entraîner.

Syndicats adhérents à une confédération, organisations autonomes, syndicats catégoriels représentant les pilotes, les hôtesses et stewards, ou le personnel au sol, *syndicats représentés dans l'une* ou l'autre des entités, ou dans les deux, sans oublier le syndicat des travailleurs corses pour les escales de l'ex-Air Inter dans l'île de Beauté : le paysage est d'une complexité redoutable. Pas moins de trente structures, fruits d'un éclatement historique, représentent les salariés des deux compagnies : 14 à Air France et 16 à Air France Europe. Lufthansa ne compte que deux syndicats, l'un pour les cadres, l'autre pour les non-cadres.

Air France regroupe 36 000 salariés et Air France Europe 10 000. Certains syndicats, notamment ceux qui ne sont pas présents à Air France, auront le plus grand mal à trouver leur place dans le nouvel ensemble. D'autant que la rivalité entre les personnels des deux compagnies est historique, tout comme elle l'était entre ceux d'UTA et ceux d'Air France : l'UNAC-CGC, un des syndicats d'hôtesses et stewards d'Air France, reste le bastion des anciens d'UTA.

Les prochaines élections du comité central d'entreprise, prévues pour avril 1997, seront très instructives. Force ouvrière (FO) devrait faire partie des perdants. A Air France, aucune décision importante ne se prend sans Robert Génovès, le secrétaire du syndicat FO. L'homme se vante même, en privé, d'avoir soufflé à Christian Blanc l'idée d'organiser, en 1994, un référendum à Air France, souvent considéré comme un court-circuitage des syndicats. Avec 31 % des voix du personnel au sol, FO est majoritaire au comité central d'entreprise et gère un joli budget. M. Génovès a même fait nommer sa fille au conseil d'administration de la compagnie.

Jugée trop proche de la direction, FO décline aujourd'hui au profit de la CGT. FO est quasi absente d'Air France Europe (0,8 % du personnel au sol), ses adhérents ayant déserté au profit de la CFTC. Une fusion des deux compagnies lui serait défavorable, et laisserait à la CGT la première place. *« Au nom de l'intérêt général »*, Robert Génovès, qui doit bientôt partir à la retraite, se dit cependant favorable à la fusion.

PILOTES GAGNANTS

Le score de la CFDT, qui représente environ 21 % du personnel au sol dans chacune des deux compagnies, devrait rester stable. La CFDT d'Air France, opposée à Nicole Notat depuis le mouvement social de l'automne 1995, ne s'alliera pas à FO, qui aurait pu ainsi conserver de son pouvoir. *« Nous avons davantage de points communs avec la CGT qu'avec FO »*, analyse même Jean-Marc Tournois, secrétaire général adjoint du syndicat, qui ajoute *« avec environ un tiers des voix, ce sont les syndicats de navigants qui joueront le rôle d'arbitres »*. Le passé récent lui donne raison : une alliance intersyndicale CGT-CFDT et syndicats de navigants a récemment détrôné FO de la présidence de la mutuelle d'Air France, aujourd'hui présidée par un représentant du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL).

Ce syndicat, majoritaire chez les pilotes d'Air France, fera partie des gagnants. Parmi les quatre syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter, seul le SNPL a su s'implanter dans les deux compagnies et défendre les intérêts des pilotes de l'ensemble du groupe. Chez les hôtesses et stewards, le syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC), ultra-majoritaire dans les deux compagnies, devrait *conforter sa position*. Parmi le personnel au sol, le Syndicat national des personnels d'Air Inter (SNPIT, 24,4 % des suffrages) serait complètement dilué par une fusion. Issu d'une scission de la CFDT, il y a près de vingt ans, ce syndicat, puissant parmi le personnel de piste, rassemble de nombreux militants d'extrême gauche.

Depuis quelques semaines, on parle de créer un SUD-Aérien à partir du SNPIT et de militants de FO, de la CFDT et de la CGT d'Air France. *« Les dirigeants de la Ligue communiste révolutionnaire sont divisés »*, explique la CGT. Annick Coupé, secrétaire générale de SUD, est moins catégorique : *« Plusieurs syndicats du transport aérien sont membres du groupe des Dix* [structure qui rassemble, en fait, dix-huit syndicats autonomes et dont les chefs de file sont SUD et le syndicat autonome des impôts] *: le SNPIT à Air Inter, le SNMSAC et l'USAF à Air France. Des rapprochements sont possibles. Mais il est prématuré de dire s'ils se feront sous notre sigle ou sous celui du groupe des Dix. »*

C'est en septembre que les alliances prendront forme lorsque les modalités précises de la fusion seront annoncées. Les prises de position des différents syndicats pour cette opération seront sans aucun doute motivées par le rôle que chacun imagine pouvoir jouer dans la nouvelle structure.

Frédéric Lemaître et Virginie Malingre

La percée de SUD

Né d'une dissidence chez les postiers et agents des télécommunications CFDT, en 1989, SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques), qui, dans les années 70, voulait construire le socialisme autogestionnaire, a rapidement essaimé depuis l'hiver 1995. Début 1996, SUD-Rail s'implante à la SNCF. SUD-Chimie, SUD-Défense nationale, SUD-Education et SUD-Trésor lui emboîtent le pas. A Toulouse, la création du premier syndicat interprofessionnel SUD est annoncée le 2 juillet.

Deuxième syndicat à France Télécom, quatrième à La Poste, SUD bouscule le paysage syndical traditionnel. SUD-Rail obtenait 4,5 % des voix aux élections professionnelles de la SNCF en mars, le tribunal d'instance du 9e arrondissement de Paris n'a pas reconnu sa *« représentativité nationale à la SNCF »*, le 24 juin.

Un éclatement historique

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE 1996, en pourcentage

AIR FRANCE

Personnel au sol	
FO	31
CGT	30,7
CFDT	20,8
CFE-CGC	7,2
SNMAC	6,8
USAF	2,2
CFTC	1,4

Hôtesses et stewards	
SNPNC-UNAC-CGC	87,3
CFDT	6,9
FO	3,1
CGT	1,6
CFTC	1,1

Pilotes	
SNPL-SPAC-SNOMAC	100

AIR FRANCE EUROPE (EX-AIR INTER)

Personnel au sol	
UGICT-CGT	33,3
SNPIT	24,4
CFDT	21
CFE-CGC	13,2
CFTC	4,7
FO	0,8
DIVERS	2,6

Hôtesses et stewards	
SNPNC	75,9
UGICT-CGT	24,1

Pilotes	
USPNT	33,8
SNPL	28,9
SPIT	20,7
SNPNAC	16,6

Source : compagnies

SNMSAC : Syndicat national des mécaniciens au sol d'aviation civile
USAF : Union syndicale d'Air France
SNPNC : Syndicat national des personnels navigants commerciaux
UNAC : Union des navigants d'aviation civile
SNPL : Syndicat national des pilotes de ligne
SPAC : Syndicat national des pilotes d'aviation civile
SNOMAC : Syndicat national des officiers mécaniciens d'aviation civile
SNPIT : Syndicat national des personnels Air Inter
SPIT : Syndicat des pilotes Air Inter
SNPNAC : Syndicat national des personnels navigants d'aviation civile
USPNT : Union syndicale des personnels navigants techniques

Opinel, l'ascension d'un second couteau savoyard

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

LE PREMIER COUTEAU de la création fut, croit-on, un galet brisé. De cette enfance de l'arme – et de l'outil – l'Opinel a gardé la forme lisse et galbée, presque inoffensive, une lame à mettre entre toutes les mains, qu'une bague de métal empêche de se replier brutalement, qui se replie pourtant, si l'on tourne la virole, pour rejoindre son fourreau, le manche creusé en étui. Il fallait y penser. Le procédé est simple et tranchant. Depuis 1890, il s'appelle Opinel. Un nom simple lui aussi, un nom propre, devenu commun dans le dictionnaire Larousse (en 1989), qui désigne un objet sélectionné par le Victoria and Albert Museum de Londres parmi *« les cent plus beaux produits du monde »*. Un couteau fermant, exposé au Musée d'art moderne de New York. A la fin du dernier siècle, Joseph Opinel, fils d'un taillandier savoyard, fabrique des serpettes, des pioches et des haches à écorcer. Pour les amis, il confectionne aussi des couteaux de poche sans prétention. On lui en fait compliment. Contre l'avis de son père, il crée même une ligne de douze tailles numérotées de 1 à 12. Le numéro 1 mesure 35 millimètres fermé et 60 millimètres ouvert. Utilisé comme cure-pipe, il sera fabriqué jusqu'en 1937. Un manche de buis finement évidé pour abriter la lame, un anneau de cuivre ou de laiton doré baptisé bélière, qu'on accroche à la chaîne de montre de gousset : l'Opinel est né.

HISTOIRES DE PRODUITS



★ **Fondée en 1890, la société Opinel emploie 106 personnes entre Cognin (son siège social savoyard, où est fabriquée la lame) et l'usine de Chambéry (lieu de travail du bois et d'assemblage). Opinel a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 50 millions de francs dont 35 % à l'exportation.**

Conformément à une lettre patente de Charles IX rédigée en 1565, les maîtres couteliers sont tenus d'apposer un emblème sur leurs fabrications. Chaque travail à façon doit se protéger – déjà – de la contrefaçon. La marque Opinel, déposée en 1909, devient indissociable de la main couronnée, les armes de Saint-Jean-de-Maurienne. *Trois* doigts levés, deux repliés – l'annulaire et l'auriculaire – évoquent les reliques renfermées dans la cathédrale : les doigts d'une main de saint Jean-Baptiste, la main bénissante, celle qui baptisa Jésus. Quant à la couronne, elle ranime le souvenir d'une Savoie ducale.

MÉDAILLE D'OR À TURIN

Si l'Opinel, on l'a dit, ne risque guère de couper les doigts, son tranchant séduit d'emblée les montagnards alpins qui sculptent le bois et découpent le gibier sans grande peine. Prélevée dans de longs feuillards d'acier, passée au fil du feu (900 degrés), refroidie dans un bain d'huile, frappée d'un onglet pour faciliter l'ouverture du couteau, la lame bleuie acquiert sa dureté, promesse de durée. Avant la guerre de 1914, à l'époque où l'Opinel est répandu comme une bonne nouvelle par les colporteurs (dont un aïeul du couturier Balmain), les manches proviennent d'arbres fruitiers, cerisiers et poiriers. Les années passant, une centaine d'essences seront tour à tour utilisées, chênes ou hêtres, ébène, palissandre de Rio, bubinga, amourette, olivier, orme ou noyer.

Fin 1911, le petit couteau a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de Turin. Il pousse sa pointe en Italie et en Suisse. Et l'aventure commence à peine : en cent ans et des poussières, plus de 200 millions de pièces seront vendues jusqu'aux confins *de la forêt amazonienne*, au Chili, en Australie. La marque est déposée – et protégée – dans près de cinquante pays.

La société savoyarde, qui produit 4,5 millions de couteaux par an (à raison de 20 000 pièces par jour), est restée une affaire de famille. Maurice Opinel, son PDG depuis 1974, est le petit-fils du fondateur, Joseph. Dix tailles numérotées de 2 à 12 (le 11 n'existe plus), un modèle géant (le 13, dont la lame mesure 22 centimètres), des couteaux-scies, d'autres à lame courbe ou très affilée (conçue à l'origine pour le travail du poinçon), la gamme Opinel se déploie dans son arbre généalogique : un outil simple, rustique, un peu grossier, verni juste ce qu'il faut.

Il existe bien sûr quelques versions luxueuses, des manches colorés ou sculptés, des séries limitées venues fêter les événements mémorables : les bicentenaires de la statue de la Liberté et de la Révolution française, le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique, le cinquantenaire du débarquement allié en Normandie, le centenaire de l'invention du cinéma avec un couteau noir et blanc. Enfant des montagnes, Opinel a célébré à sa manière les Jeux olympiques d'Albertville de 1992, dans une livrée de laque blanc et rouge. Les collectionneurs connaissent aussi le couteau-bijou, ors blanc et jaune, mêlés au lapis-lazuli, à l'onyx et au vermeil. Il manque cependant un millésime : celui du centenaire d'Opinel. La main bénissante ne célèbre pas son propre culte...

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
K way

Le franc tombe à son plus bas niveau depuis trois mois face au mark

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis dix mois, le marché des devises européennes traverse une zone de turbulences. Le deutschemark s'est renforcé, lundi 5 août, *face à l'ensemble* des monnaies du Vieux Continent – franc suisse excepté –, et plus particulièrement à l'égard du franc. La devise française a coté 3,4015 francs pour 1 deutschemark, son plus bas niveau depuis trois mois face à la monnaie allemande. Mardi matin, le franc se reprenait légèrement, à 3,3980 francs pour 1 mark.

Le récent accès de faiblesse du dollar (*Le Monde* du 2 août) a favorisé l'apparition de tensions monétaires en Europe. Selon un schéma classique, le repli du billet vert a profité au deutschemark, les capitaux sortant des Etats-Unis pour se reporter en priorité vers les deux pays refuges d'Europe, l'Allemagne et la Suisse.

CHOC EXTERNE

Victime de ce choc externe, comme l'ont été la lire et la peseta, le franc a été aussi plus spécifiquement affecté par la mauvaise santé de l'économie française : le chômage a atteint un taux record au mois de juin (12,5 %), tandis que les perspectives des chefs d'entreprise continuent à se détériorer. Selon la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le produit intérieur brut (PIB) français s'est replié de 0,1 % au deuxième trimestre. Contrairement à ce qui s'était passé en début d'année (recul de 0,4 % du PIB outre-Rhin, hausse de 1,2 % en France), le décalage conjoncturel est désormais à l'avantage de l'Allemagne (le PIB *allemand aurait augmenté de plus* de 1 % entre avril et juin), favorisant un renforcement du mark face au franc.

Le second semestre ne devrait pas offrir à l'économie française le rebond espéré, il y a encore quelques semaines, par les experts. Après 0,4 % au troisième trimestre, la croissance ralentirait à 0,2 % au quatrième selon la CDC.

Les investisseurs sont très sensibles aux conséquences budgétaires de cette révision à la baisse. Leur vigilance est accrue par les enjeux monétaires européens : la création de la monnaie unique est largement tributaire de la capacité de la France à réduire le niveau de son déficit public. Jean-François Mercier, *économiste à la banque* américaine Salomon Brothers, juge que *« la faiblesse inattendue de la croissance au second semestre pourrait significativement accroître les difficultés budgétaires et augmenter l'opposition aux restrictions budgétaires décidées par le gouvernement »*. Il estime, dans ces conditions, que le franc pourrait se retrouver sous pression au cours des prochains mois, en observant toutefois que l'engagement du président de la République à poursuivre la politique de rigueur limite les risques de glissade. L'immobilisme de la Bundesbank, qui n'a plus abaissé son principal taux de marché (REPO) depuis le début du mois de février, constitue un *dernier facteur de tensions pour* le marché des devises européennes. Il a notamment pour effet de limiter la marge de manœuvre de la Banque de France et d'exposer du même coup sa politique, jugée frileuse et inadapatée au contexte économique, aux critiques. Lors de son intervention du 14 juillet, le président de la République avait jugé le niveau des taux d'intérêt en France *« nettement trop élevé »*.

Pierre-Antoine Delhommais

DÉPÊCHES

■ **CIC : le gouvernement a publié**, mardi 6 août, au *Journal officiel*, l'appel d'offres pour la privatisation du groupe bancaire. Les candidats devront déposer une offre au plus tard le 7 octobre 1996. Le ministère de l'économie précise que le cahier des charges veillera au *« maintien des accords de bancassurance »* entre le CIC et le GAN. Afin d'éviter un démantèlement du groupe bancaire, les repreneurs potentiels seront *« invités à exprimer leurs intentions en ce qui concerne le développement stratégique envisagé pour le CIC dans le respect de l'idendité de celui-ci, en tant que groupe décentralisé de banques régionales »*.

■ **OLIVETTI/FRANCE TÉLÉCOM : le groupe italien d'informatique et l'opérateur français** vont acheter 70 % du réseau de télécommunications des chemins de fer italiens Ferrovio dello Stato (FS), a annoncé, lundi 5 août, le groupe ferroviaire. Selon France Télécom, l'accord définitif ne devrait intervenir que *« dans les prochaines semaines »*.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur français** a signé, le 5 août, un accord avec le groupe japonais de négoce international Tomen et le deuxième groupe téléphonique chinois China United Telecommunications, en vue de créer un réseau de téléphonie mobile en Chine.

■ **GE CAPITAL : la filiale financière de l'américain General Electric** a annoncé, lundi 5 août, la prochaine acquisition pour 1,8 milliard de dollars (9 milliards de francs) de First Colony, groupe d'assurance-vie qui possède 11 milliards de dollars d'actifs.

■ **AIR LIQUIDE : le groupe français de gaz industriel** a annoncé lundi 5 août, le rachat de Schücke & Mayer. Cette société allemande, jusqu'alors filiale du britannique Reckitt & Colman, est spécialisée dans les désinfectants hospitaliers, secteur où Air liquide entend se développer à l'avenir.

■ **AIR LITTORAL : les pilotes du SNPL** (syndicat national des pilotes de ligne) de la compagnie aérienne régionale basée à Montpellier, ont observé une grève lundi 5 août pour protester contre leurs conditions de travail et de rémunération, une première depuis la création de la compagnie privée en 1972. Le mot d'ordre de grève a été reconduit jusqu'à jeudi soir.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a terminé en très forte baisse mardi 6 août. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 332,59 points à 20 744,88, soit un recul de 1,58 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi 6 août, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait 388,85-389,50 dollars contre 388,10-388,40 dollars la veille.**

■ **LE COURS DU NICKEL a chuté de nouveau, lundi 5 août, sur le London Metal Exchange. Le prix de référence a cédé 42 dollars à 6 948 dollars la tonne.**

■ **A LA FIN JUILLET, la capitalisation boursière du nouveau marché s'établissait à 4,45 milliards de francs. Le montant des capitaux levés depuis l'ouverture s'élève à 1,33 milliard.**

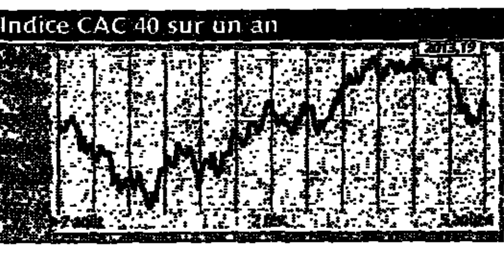
■ **LA BOURSE DE PARIS a connu une forte activité en juillet (plus de deux millions de négociations). Au 31 juillet, la capitalisation boursière s'établissait à 2 729,4 milliards de francs.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouveau et fort repli à la Bourse de Paris

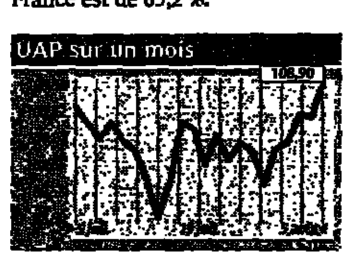


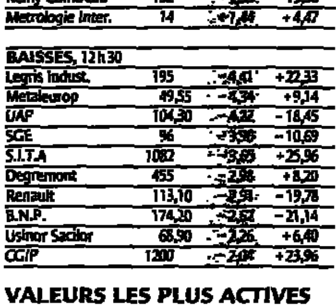
LA TENDANCE était faible, mardi 6 août, à la Bourse de Paris confirmant ainsi la rechute enregistrée lundi en fin de séance. En repli de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,33 %. Peu avant la mi-journée, le mouvement de recul s'amplifiait et les valeurs françaises perdaient, en moyenne, 1,06 % à 1 991,84 points vers 12 h 20. Le montant des échanges s'élevait à 1,1 milliard de francs.

Les craintes d'un resserrement des taux d'intérêt aux Etats-Unis s'étant apaisées ces derniers jours avec les statistiques économiques américaines, les milieux financiers ont à présent d'autres sujets de préoccupations. La croissance ne veut pas repartir en Europe. En Allemagne, principal partenaire commercial de la France, le taux de chômage est remonté ces dernières semaines passant de 9,9 % en juin à 10,2 % en juillet. Ce chiffre fait baisser le mark mais ne profite pas véritablement au franc français. L'apathie de la consommation des ménages français – demande en produits industriels en repli au deuxième trimestre et ventes des hypermarchés stables en juillet – risque de remettre en cause la politique d'austérité menée par le gouvernement et qui doit être une fois de plus vérifiée lors de la préparation du projet de budget 1997.

UAP, valeur du jour

LE TITRE UAP a été le seul réellement actif, lundi 5 août, à la Bourse de Paris. Le groupe devait publier les résultats de son activité semestrielle après la clôture. La valeur a gagné 2,45 % à 108,90 francs pour 1,01 million d'actions échangées. Au terme des transactions, l'assureur a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 85,4 milliards de francs sur le premier semestre 1996, en hausse de 5,4 % par rapport aux six premiers mois 1995. A taux de change et périmètre constants, la progression est de 3,9 %. La part du chiffre d'affaires global réalisé hors de France est de 65,2 %.



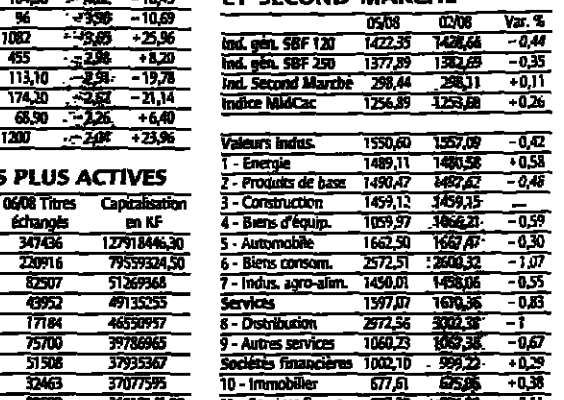


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/08	Var. % 05/08	Var. % 31/12
Ecco	1255	+6,89	+69,36
Dev.R.N-P.Cal Li #	40	+4,98	−28,82
Lebon	190	+3,20	+2,15
Havas Advertising	526	+2,59	+31,50
Comptoir Entrep.1	10,45	+1,95	+24,25
Europe 1	1025	+1,88	+3,53
CS Signaux(CSEE)	216	+1,88	+8
Intertechnique 1	540	+1,69	+26,16
Remy Cointreau	132	+1,53	−15,38
Metrologie Inter.	14	+1,44	+4,47
BAISSES, 12h30			
Legris Indust.	195	−4,41	+22,33
Metaleurop	49,55	−4,34	+9,14
UAP	104,30	−4,22	−18,45
SGE	96	−3,98	−10,69
S.I.T.A	1082	−3,65	+25,96
Degremont	455	−2,98	+8,20
Renault	113,10	−2,91	−19,78
B.N.P.	174,20	−2,62	−21,14
Usinor Sacilor	68,90	−2,26	+6,40
CGIP	1200	−2,04	+23,96

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	06/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	347436	127918446,30
Total	220916	79559324,50
Saint-Gobain	82507	51269368
LVMH Moet Vuitton	43952	49135255
Carrefour	17184	46550957
Eaux (Gle des)	75700	39786965
Danone	51508	37935367
Roussel Uclaf	32463	37077595
Alcatel Alsthom	87592	36018141,90
Axa	112833	31673600,50

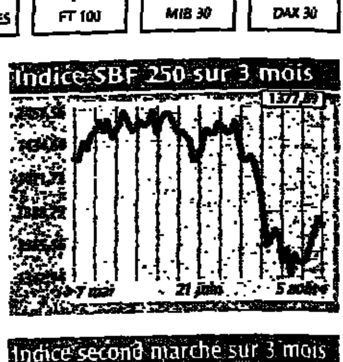


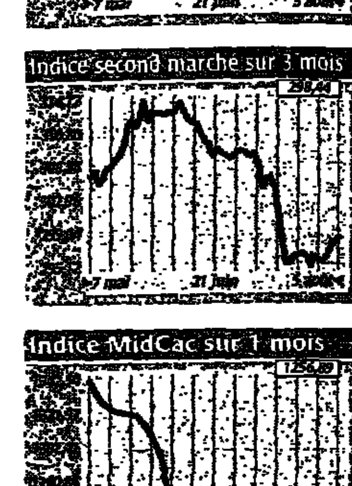
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 06/08	Var. % 05/08	Var. % 31/12
CFPI #	172,20	+5	−27,03
Marie Brizard	1100	+4,66	+7,84
Sogeris	58,50	+4,55	+95
Desquenne Giral	131	+4,35	+13,41
IPBM	85	+3,59	+11,84
BAISSES, 12h30			
Sodere (M)	38	−5	+26,66
Infogrames Enter.#	751	−4,33	+12,14
Jet Multimedia Nom	670	−4,28	+38,54
Naf-Naf #	63	−4,25	+34,04
Charlatte #	94	−4,03	−8,47

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	05/08	02/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1422,35	1428,66	−0,44
Ind. gén. SBF 250	1377,89	1382,69	−0,35
Ind. Second Marché	298,44	298,11	+0,11
Indice MidCac	1256,89	1253,68	+0,26
Valeurs indus.	1550,60	1557,09	−0,42
1 - Energie	1489,11	1480,58	+0,58
2 - Produits de base	1490,47	1497,62	−0,48
3 - Construction	1459,12	1459,15	—
4 - Biens d'équip.	1059,97	1066,21	−0,59
5 - Automobile	1662,50	1667,47	−0,30
6 - Biens consom.	2572,51	2600,32	−1,07
7 - Indus. agro-alim.	1450,01	1458,06	−0,55
Services	1597,07	1610,36	−0,83
8 - Distribution	2972,56	3002,38	−1
9 - Autres services	1060,73	1067,38	−0,67
Sociétés financières	1002,10	999,22	+0,29
10 - Immobilier	677,61	675,06	+0,38
11 - Services financ.	977,28	976,32	+0,11
12 - Sociétés invest.	1322,80	1312,77	+0,76



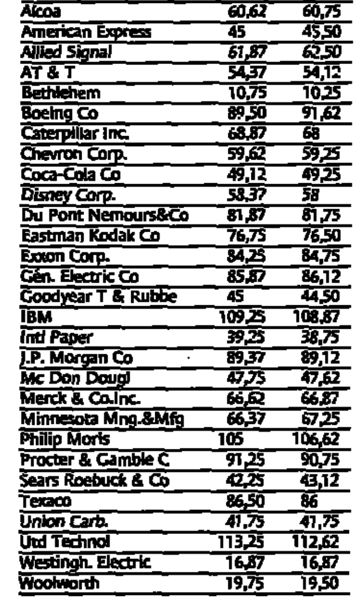


Forte baisse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a cédé du terrain mardi, affectée par des dégagements opérés par des intervenants étrangers sur les contrats terme en réaction au renforcement du yen face au dollar. L'indice Nikkei a perdu 332,59 points à 20 744,88 points, soit un recul de 1,58 %.

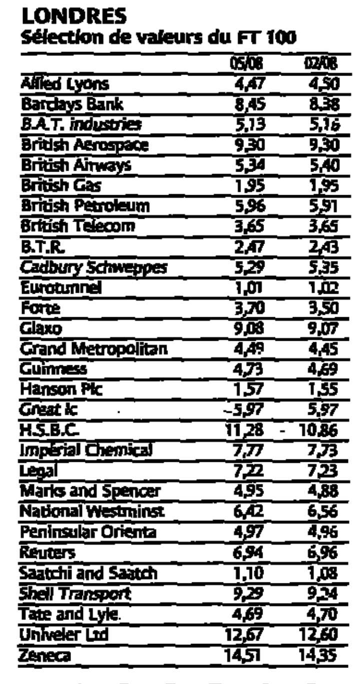
La veille, Wall Street avait terminé la séance sur un modeste repli, à l'issue d'une journée très calme mise à profit par les opérateurs pour consolider leurs positions après les gains de la semaine dernière. L'indice Dow Jones a abandonné 5,55 points, soit 0,1 %, à 5 674,28 points. Les marchés ont ignoré l'annonce du programme économique de Bob Dole, candidat républicain à la Maison Blanche.

En Europe, la Bourse de Londres a réagi positivement à la publication en matinée de chiffres sur la production industrielle et aussi à la bonne performance de Wall Street vendredi. L'indice Footsie a terminé en hausse de 17,7 points, soit 0,5 %, à 3 788,3. La Bourse de Francfort a gagné 0,49 %, l'indice DAX s'inscrivant en clôture à 2 520,93 points dans un volume de transactions toujours très faible.



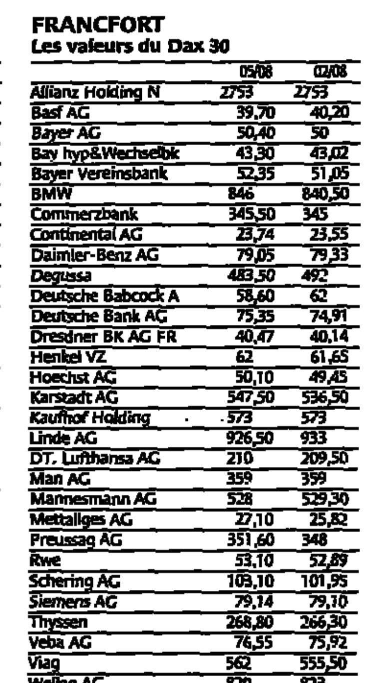
INDICES MONDIAUX

	Cours au 05/08	Cours au 02/08	Var. en %
Paris CAC 40	2013,19	2023,41	−0,51
New-York/DJ indus.	5690,93	5679,83	+0,20
Tokyo/Nikkei	22348	20948,98	+6,30
Londres/FT100	3788,40	3770,60	+0,47
Francfort/Dax 30	2520,93	2508,65	+0,49
Frankfort/Commer.	888,16	892,96	−0,54
Bruxelles/Général	1753,40	1753,48	—
Milan/MIB 30	970	970	—
Amsterdam/Gé. Cbs	371,60	370,80	+0,22
Madrid/Ibex 35	362,83	361,58	+0,34
Stockholm/Affarsal	1503,71	[illegible]	—
Londres FT30	2772,40	2772,40	—
Hong Kong/Hang S.	11071,40	10962	+0,99
Singapour/Strait t	2146,72	2136,48	+0,48



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	05/08	02/08
Alcoa	60,62	60,75
American Express	45	45,50
Allied Signal	61,87	62,50
AT & T	54,37	54,12
Bethlehem	10,75	10,25
Boeing Co	89,50	91,62
Caterpillar Inc.	68,87	68
Chevron Corp.	59,62	59,25
Coca-Cola Co	49,12	49,25
Disney Corp.	58,37	58
Du Pont Nemours&Co	81,87	81,75
Eastman Kodak Co	76,75	76,50
Exxon Corp.	84,25	84,75
Gén. Electric Co	85,87	86,12
Goodyear T & Rubbe	45	44,50
IBM	109,25	108,87
Intl Paper	39,25	38,75
J.P. Morgan Co	89,37	89,12
Mc Don Dougl	47,75	47,62
Merck & Co.Inc.	66,62	66,87
Minnesota Mng.&Mfg	66,37	67,25
Philip Moris	105	106,62
Procter & Gamble C	91,25	90,75
Sears Roebuck & Co	42,25	43,12
Texaco	86,50	86
Union Carb.	41,75	41,75
Utd Technol	113,25	112,62
Westingh. Electric	16,87	16,87
Woolworth	19,75	19,50

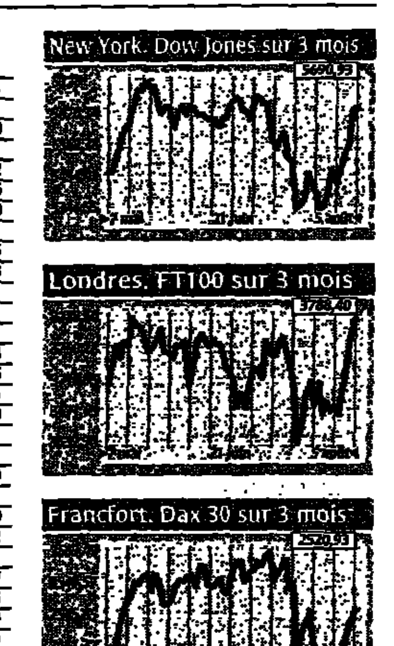


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	05/08	02/08
Allied Lyons	4,47	4,50
Barclays Bank	8,45	8,38
B.A.T. industries	5,13	5,16
British Aerospace	9,30	9,30
British Airways	5,34	5,40
British Gas	1,95	1,95
British Petroleum	5,96	5,91
British Telecom	3,65	3,65
B.T.R.	2,47	2,43
Cadbury Schweppes	5,29	5,35
Eurotunnel	1,01	1,02
Forte	3,70	3,50
Glaxo	9,08	9,07
Grand Metropolitan	4,49	4,45
Guinness	4,73	4,69
Hanson Plc	1,57	1,55
Great Ic	5,97	5,97
H.S.B.C.	11,28	10,86
Impérial Chemical	7,77	7,73
Legal	7,22	7,23
Marks and Spencer	4,95	4,88
National Westminst	6,42	6,56
Peninsular Orienta	4,97	4,96
Reuters	6,94	6,96
Saatchi and Saatch	1,10	1,08
Shell Transport	9,29	9,24
Tate and Lyle.	4,69	4,70
Univeler Ltd	12,67	12,60
Zeneca	14,51	14,35

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	05/08	02/08
Allianz Holding N	2753	2753
Basf AG	39,70	40,20
Bayer AG	50,40	50
Bay hyp&Wechselbk	43,30	43,02
Bayer Vereinsbank	52,35	51,05
BMW	846	840,50
Commerzbank	345,50	345
Continental AG	23,74	23,55
Daimler-Benz AG	79,05	79,33
Degussa	483,50	492
Deutsche Babcock A	58,60	62
Deutsche Bank AG	75,35	74,91
Dresdner BK AG FR	40,47	40,14
Henkel VZ	62	61,65
Hoechst AG	50,10	49,45
Karstadt AG	547,50	536,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	926,50	933
DT. Lufthansa AG	210	209,50
Man AG	359	359
Mannesmann AG	528	529,30
Mettallges AG	27,10	25,82
Preussag AG	351,60	348
Rwe	53,10	52,89
Schering AG	103,10	101,95
Siemens AG	79,14	79,10
Thyssen	268,80	266,30
Veba AG	76,55	75,92
Viag	562	555,50
Wellag AG	820	823



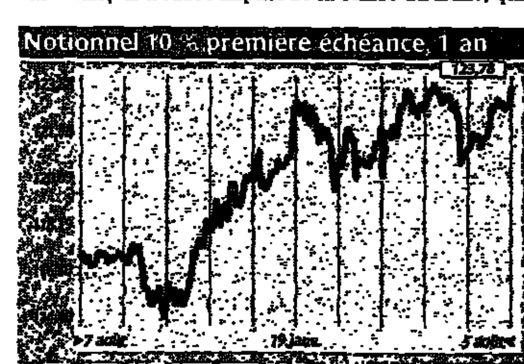
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL *du Matif a ouvert en hausse.* Après quelques minutes de cotations, *l'échéance septembre gagnait 6 centièmes à 123,70.*

La veille, pénalisé à la fois par l'affaiblissement du *franc français et par le repli du marché obligataire* américain, le Matif avait terminé en baisse, abandonnant 10 centièmes à 123,64 points. Le marché obligataire français a subi l'impact de la baisse du franc, qui *a franchi en cours de journée le seuil des 3,40 francs* pour 1 deutschemark, pénalisé par les incertitudes sur *les possibilités du gouvernement français de réduire* les déficits. Par ailleurs, les marchés semblent peu *convaincus* par la demi-mesure prise jeudi 1er août par la Banque de France, qui a abaissé l'un de ses taux directeurs mais a maintenu inchangé son taux d'appel d'offres à 3,55 %.

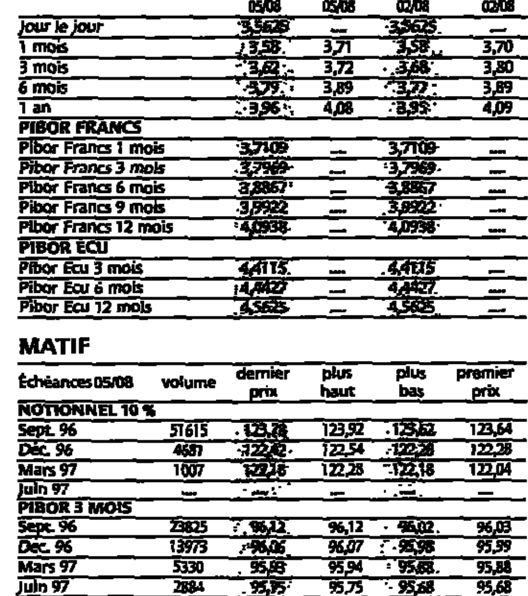


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 05/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	6,36	7,10	2,30
Allemagne	3,25	6,28	6,99	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,79	8,11	2,20
Italie	8,68	9,40	9,58	4,38
Japon	0,50	3,29	—	−0,20
Etats-Unis	5,63	6,52	6,75	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 05/08	Taux au 02/08	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,22	5,28	100,79
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,83	5,89	101,91
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,18	6,24	102,40
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,43	6,48	102,42
Fonds d'État 20 à 30 ans	7	7,03	103,55
Obligations françaises	6,52	6,55	102,47
Fonds d'État à TME	−1,49	−1,49	100,86
Fonds d'État à TRE	−1,96	−1,97	101,32
Obligat. franç. à TME	−1,73	−1,57	101,35
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,12	100,38



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 05/08	Vente 05/08	Achat 02/08	Vente 02/08
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,58	3,71	3,58	3,70
3 mois	3,62	3,72	3,68	3,80
6 mois	3,79	3,89	3,77	3,89
1 an	3,96	4,08	3,95	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,7109	—	3,7109	—
Pibor Francs 3 mois	3,7969	—	3,7969	—
Pibor Francs 6 mois	3,8867	—	3,8867	—
Pibor Francs 9 mois	3,9922	—	3,9922	—
Pibor Francs 12 mois	4,0938	—	4,0938	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4115	—	4,4115	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4427	—	4,4427	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,5625	—

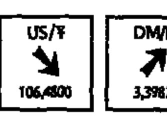
MATIF

Échéances 05/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	51615	123,78	123,92	123,62	123,64
Déc. 96	4681	122,42	122,54	122,28	122,28
Mars 97	1007	122,18	122,28	122,18	122,04
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	23825	96,12	96,12	96,02	96,03
Déc. 96	13973	96,06	96,07	95,98	95,99
Mars 97	5330	95,93	95,94	95,88	95,88
Juin 97	2884	95,75	95,75	95,68	95,68
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	786	92,24	92,36	92,18	92,20
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 05/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	8092	2029	2038	2015	2016,50
Sept. 96	366	2034,50	2042	2023	2022
Oct. 96	50	[illegible]	2040	2040	2027,50
Déc. 96	1	[illegible]	2052,50	2052,50	2040

LES MONNAIES

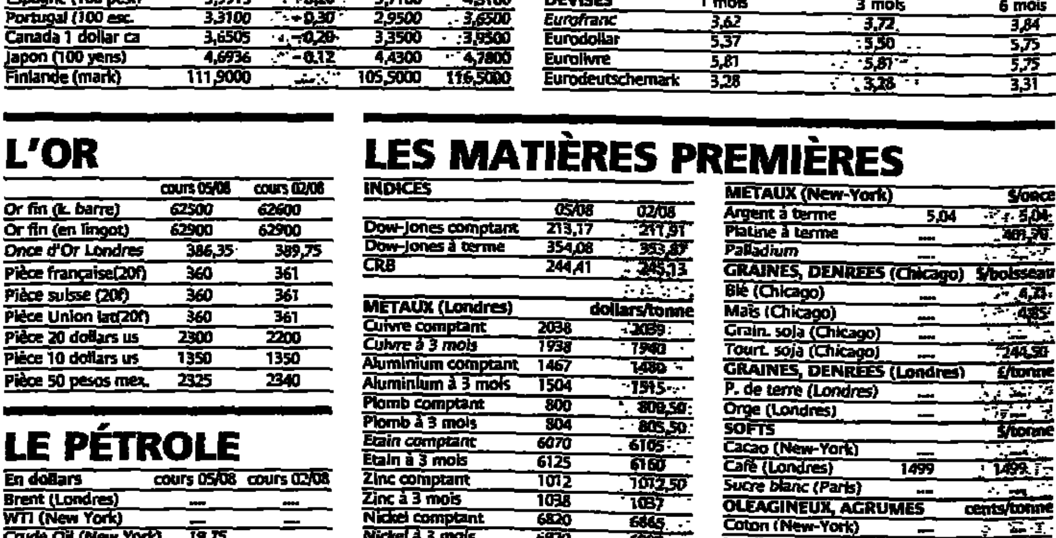


Progression du billet vert

LE DOLLAR était orienté à la hausse, mardi matin 6 août, lors des premières transactions entre banques *sur les places financières européennes. Il s'échangeait* à 1,4830 mark, 5,0381 franc et 106,65 yens.

Les investisseurs restaient prudents, dans l'attente de la publication d'importantes statistiques économiques aux Etats-Unis, et en particulier de celle, vendredi 9 août, de l'indice des prix à la production. Une *progression plus forte que prévu de cet indicateur relancerait* les craintes d'un resserrement de la politique *monétaire américaine à la fin du mois d'août.*

A la faveur du rebond du dollar, le franc se reprenait légèrement, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3980 francs pour 1 mark après être tombé, la veille, jusqu'à un cours de 3,4015 francs pour 1 mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 05/08	% 02/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,8700	+0,07	327	351
Ecu	6,3820	+0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0165	−0,39	4,7100	5,3100
Belgique (100 F)	16,4920	+0,06	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	302,9900	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3085	+0,14	3,0700	3,5700
Danemark (100 krd)	87,9400	+0,05	83	93
Irlande (1 iep)	8,0815	[illegible]	7,7300	8,4800
Gde-Bretagne (1 L)	7,7570	−0,03	7,3800	8,2300
Grèce (100 drach.)	2,1265	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,9800	−0,26	71	81
Suisse (100 F)	418,8100	+0,49	405	429
Norvège (100 k)	78,6700	−0,08	74	83
Autriche (100 sch)	48,2960	+0,08	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	3,9915	+0,20	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6505	−0,20	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	4,6936	−0,12	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	111,9000	[illegible]	105,5000	116,5000

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	06/08	05/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4815	1,4785	+0,20
TOKYO : USD/Yens	106,4800	106,9800	−0,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0055	5,0035	5,0210	5,0190
Yen (100)	4,6855	4,6814	4,7022	4,6987
Deutschemark	3,3980	3,3975	3,3949	3,3944
Franc Suisse	4,1932	4,1980	4,1723	4,1672
Lire ital. (1000)	3,3027	3,3009	3,3059	3,3013
Livre sterling	7,7391	7,7336	7,7519	7,7438
Peseta (100)	3,9888	3,9848	3,9856	3,9824
Franc Belge	16,494	16,480	16,477	16,465

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,62	3,72	3,84
Eurodollar	5,37	5,50	5,75
Eurolivre	5,81	5,81	5,75
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,31

L'OR

	cours 05/08	cours 02/08
Or fin (k. barre)	62500	62600
Or fin (en lingot)	62900	62900
Once d'Or Londres	386,35	389,75
Pièce française(20f)	360	361
Pièce suisse (20f)	360	361
Pièce Union lat(20f)	360	361
Pièce 20 dollars us	2300	2200
Pièce 10 dollars us	1350	1350
Pièce 50 pesos mex.	2325	2340

LE PÉTROLE

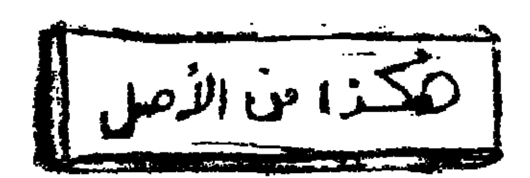
En dollars	cours 05/08	cours 02/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	19,75	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/08	02/08
Dow-Jones comptant	213,17	211,91
Dow-Jones à terme	354,08	353,87
CRB	244,41	245,13
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2038	2039
Cuivre à 3 mois	1938	1940
Aluminium comptant	1467	1480
Aluminium à 3 mois	1504	1515
Plomb comptant	800	808,50
Plomb à 3 mois	804	805,50
Etain comptant	6070	6105
Etain à 3 mois	6125	6160
Zinc comptant	1012	1012,50
Zinc à 3 mois	1038	1037
Nickel comptant	6820	6865
Nickel à 3 mois	6920	6980

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,04	5,04
Platine à terme	—	401,70
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	4,71
Maïs (Chicago)	—	4,85
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	244,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	1499	1499
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 6 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,96 %
CAC 40 : 1993,91

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	880	870	− 1,13	54,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	802	802	—	60,21
Renault (T.P.)	1654	1652	− 0,12	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	1949	1949	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1180	1193	+ 1,10	85,41
Thomson S.A (T.P)	980	—	—	51,64
Accor	661	660	− 0,15	20
AGF-Ass.Gen.France	139	137	− 1,43	3,75
Air Liquide	880	864	− 1,81	14
Alcatel Alsthom	414,50	409,40	− 1,23	8
Axa	281,50	279,20	− 0,81	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	
Christian Dior	662	654	− 1,20	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	175	175	—	[illegible]
Cipe France Ly #	471	477	+ 1,27	[illegible]
Clarins	755	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Club Mediterranee	410	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Coflexip	186,50	186,00	− 0,32	[illegible]
Colas	800	796	− 0,50	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,25	10,45	+ 1,95	[illegible]
Comptoir Moder.	2315	2295	− 0,86	[illegible]
CPR	379,70	377	− 0,71	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Unilever #	720	719	− 0,13	10,57
United Technol. #	566	570	+ 0,70	2,40
Vaal Reefs #	436,90	432	− 1,12	9,64
Volkswagen A.G #	1748	1748	—	14,86
Volvo (act.B) #	110,30	109,90	− 0,36	2,16
Western Deep #	202,20	202,10	− 0,04	3,31
Yamanouchi #	108	107	− 0,92	0,56
Zambia Copper	2,72	2,75	+ 1,10	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,04	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,10	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,95	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,09	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,16	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,42	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,25	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	114	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,78	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,70	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1147	[illegible]
Fiat Ord.	18	[illegible]
Gevaert	317,60	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		52,65	[illegible]
AFE #		470	[illegible]
Aigle #		188	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	135,30	[illegible]
Altran Techno. #		1715	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	700	[illegible]
Assystem #		525	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	542	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		239	[illegible]
Bque Vernes		356,30	[illegible]
Beneteau #	◆	625	[illegible]
B I M P		68,10	[illegible]
Boiron (Ly) #		600	[illegible]
Boisset (Ly)#		264,90	[illegible]
But S.A.		339,50	[illegible]
Cardif SA		665	[illegible]
C.E.E #		229	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		120	[illegible]
Coil		250	250
Electronique D2		410	[illegible]
FDM Pharma n.		186	[illegible]
Genset		268	[illegible]
High Co.	◆	218,20	[illegible]
Infonie		346,90	[illegible]
Joliez-Regol	◆	95	[illegible]
Mille Amis		110	[illegible]
Picogiga	◆	132,70	[illegible]
Proxidis		69	[illegible]
Stelax		5,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 6 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	56	56
Mumm	◆	1299	1299
Nobel	◆	150	150
Sté lecteurs du Monde	◆	217	217

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		119,37	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2425,22	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9485,99	[illegible]
Arbitr. Première	◆	9135,81	[illegible]
Arbitr. Sécurité	◆	17388,80	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		859684	[illegible]
Natio Court Terme		13809	[illegible]
Natio Court Terme2		375115	[illegible]
Natio Epargne		2188,35	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		15774,57	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2284,47	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde	1190,33	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1736,40	1702,35
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104	1082,35
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	682,83	[illegible]

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1 D	1063,40	1052,87
Cadence 2 D	1067,35	1056,78
Cadence 3 D	1054,87	1044,43
Capimonétaire C	2009,06	[illegible]
Capimonétaire D	1866,68	1864,82
Capiobli g C	8540,48	8455,92

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

PRESSE Jusqu'aux années 80, les barons de la presse écrite au Canada se livraient à une concurrence féroce pour gagner la faveur des lecteurs. A coups de révélations, ils étaient une demi-douzaine à se disputer les lecteurs d'un vaste territoire. ● APRÈS UNE SÉRIE de bouleversements, de fusions et d'acquisitions, ils ne sont pratiquement plus que deux géants à dominer le secteur de la presse quotidienne et des magazines. ● PIERRE PÉLADEAU, président du groupe Quebecor, deuxième imprimeur en Amérique du Nord et numéro un de l'imprimerie de labeur en France, et Conrad Black, patron de Hollinger Inc., ont réalisé plusieurs transactions cette année qui ont amené une recomposition en profondeur du paysage de la presse écrite. Mais cette concentration des moyens de communication est jugée excessive et alarmante par des associations de citoyens.

Deux groupes dominent le secteur des quotidiens et des magazines au Canada

Une série d'acquisitions et de fusions ont permis aux entreprises Quebecor et Hollinger de constituer de véritables empires. L'importance de ces concentrations inquiète une association qui milite en faveur de la diversité d'opinions

MONTRÉAL
de notre correspondante

La baisse continue du tirage des quotidiens canadiens – qui a chuté de 8,7 % de 1990 à 1995 – et les pertes de revenu enregistrées dans ce secteur après des restructurations souvent coûteuses ont incité les grands groupes à se défaire de leurs activités de presse déficitaires.

C'est ainsi que Thomson Corporation, propriétaire du prestigieux *Globe and Mail*, a vendu vingt-quatre petits quotidiens et magazines régionaux au printemps. De son côté, le géant de la finance Power Corporation s'est départi de sa participation dans Southam News, première chaine de journaux du Canada. Enfin, le numéro un du câble au Canada, Rogers Communications, à court de liquidités pour financer son plan de modernisation de la diffusion, et lourdement endetté après l'acquisition en 1994 du groupe MacLean Hunter, se défait de la chaîne Toronto Sun Publishing.

Grand bénéficiaire de ce remue-ménage, Conrad Black est en passe, avec son groupe Hollinger Inc., de contrôler plus de la moitié des 104 quotidiens du pays et 41,2 % du tirage de la presse écrite au Canada. Après avoir racheté les deux douzaines de petits journaux en difficulté du groupe Thomson, Conrad Black a poursuivi l'extension de son empire – qui compte le *Daily Telegraph* britannique et les publications du groupe Fairfax Holdings en Australie – en acquérant une position dominante dans le groupe Southam News, qui publie dix-sept quotidiens et trente-trois hebdomadaires au Canada. En se portant acquéreur du bloc d'actions détenu par Power Corporation, Hollinger a porté à 41 % sa participation dans Southam News et est devenu le premier groupe de presse écrite au Canada.

La deuxième position revient à Pierre Péladeau, président du groupe Quebecor, deuxième imprimeur en Amérique du Nord et numéro un de l'imprimerie de labeur en France après le rachat du groupe Jean Didier et des ateliers Fécomme en 1995. Propriétaire, entre autres, du *Journal de Montréal*, du *Journal de Québec* et du *Winnipeg Sun* ainsi que d'une cinquantaine de magazines au Québec, Pierre Péladeau tente en ce moment de mettre la main sur la chaine de journaux du Toronto Sun qui publie quatre quotidiens de format tabloïd à Toronto, à Ottawa, à Calgary et à Edmonton ainsi que le *Financial Post* et une soixantaine de magazines et de publications commerciales.

Pierre Péladeau était en principe le candidat le mieux placé pour faire l'acquisition du bloc d'actions de 62,5 % que Rogers Communications détient dans Toronto Publishing Corporation. Il a les moyens financiers de boucler une transaction d'une valeur estimée à 400 millions de dollars, et il n'a pas à craindre l'arrivée d'un racheteur extérieur puisque la loi canadienne limite à 25 % la participation des sociétés étrangères dans une entreprise de presse au Canada. Mais l'establishment torontois ne voit pas d'un bon œil l'arrivée sur son terrain de ce francophone québécois, réputé indépendantiste de surcroit et que l'on accuse d'avoir tenu des propos à teneur antisémite. Ce qu'il nie.

En outre, Rogers Communications a annoncé, dès la clôture des offres de rachat vendredi 2 août, avoir retenu celle qui a été déposée par un groupe composé des cadres et des employés de Toronto Sun Publishing, dans un montage financier qui a l'appui de la branche de courtage de la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC), la deuxième banque du Canada. Aussitôt les employés de Torunto Sun Publishing ont sablé le champagne, mais peut-être un peu tôt puisque Quebecor a encore jusqu'au 8 novembre pour surenchérir.

La prise de contrôle de Southam News par Hollinger Inc. a été approuvée par le gouvernement fédéral, mais elle suscite des inquiétudes à deux égards. D'abord, parce qu'elle met en danger l'existence de l'agence Presse canadienne, une coopérative qui recueille et diffuse des informations en anglais et en français sur le Canada pour ses abonnés. Ensuite, parce qu'elle accentue un mouvement de concentration de la presse sans précédent au Canada.

COMMISSIONS D'ENQUÊTE

Le Conseil des Canadiens, un groupe de pression composé de citoyens qui militent en faveur du maintien des politiques sociales, conteste la transaction, estimant que le Bureau de la concurrence, organe gouvernemental de surveillance, aurait dû s'y opposer au nom de la diversité d'opinion. *« Nous en faisons une question de démocratie : ce qui est en jeu ici, ce sont les principes fondamentaux qui régissent la vie démocratique de ce pays »*, dit Peter Bleyrer, directeur général de l'association.

Les autorités fédérales n'ont jamais voulu intervenir pour mettre un frein à la concentration de la presse malgré les recommandations des commissions d'enquête publique du Sénat qui se sont penchées sur la question, à deux reprises depuis vingt-cinq ans. Certains se félicitent du laisser-faire d'Ottawa. Ainsi lisait-on récemment dans *The Globe and Mail*, le seul quotidien d'informations générales à diffusion nationale au Canada, le commentaire suivant : *« La plus grande menace pour la liberté de la presse, ce ne sont pas ses magnats, mais l'intervention des gouvernements. »*

Dans cette course aux acquisitions, celui qui démarre le plus vite n'est pas toujours le vainqueur. L'histoire des quelques dernières années montre à quel point les rachats dans le domaine de la presse écrite au Canada peuvent être éphémères. Ce paysage en mouvement s'apprête à vivre d'autres bouleversements dans les années à venir.

Sylviane Tramier

Des investissements en Europe

Les deux principaux groupes canadiens, Quebecor de Pierre Péladeau et Hollinger de Conrad Black, n'ont jamais caché leur intérêt pour l'Europe, et la France en particulier. Si Conrad Black est à la tête du premier quotidien britannique, le *Daily Telegraph*, il n'a pas, jusqu'à présent, réussi à s'implanter en France, où il a participé à un projet de création de quotidien et où il était actionnaire d'*InfoMatin*. Le groupe québécois de Pierre Péladeau s'est implanté en France par l'intermédiaire de son métier de base : l'imprimerie, où il est aujourd'hui le numéro 1. Il a repris les imprimeries Fécommes, Jean Didier, Jacques Lopès et Cino del Duca en France et Hunterprint en Grande-Bretagne. Quebecor vient de racheter l'imprimerie espagnole Altair. Le groupe canadien représente en Europe un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs. Il entend poursuivre son développement européen, principalement dans l'imprimerie, mais cet éditeur de presse populaire s'était intéressé de très près à *France-Soir* en 1993.

Le groupe Pearson vend des journaux régionaux en Grande-Bretagne

LE PAYSAGE de la presse régionale en Grande-Bretagne a subi une totale métamorphose en à peine deux ans. Après Thomson, Reed-Elsevier et Emap, le groupe Pearson, propriétaire du *Financial Times* en Grande-Bretagne et des *Echos* en France, a annoncé lundi 5 août, la vente de Westminster Press, sa filiale qui édite 60 journaux régionaux britanniques, à la société Newquest, pour 305 millions de livres (2,4 milliards de francs).

Newquest est contrôlée par la société américaine d'investissements Kohlberg Kravis Robert et a été créée après la reprise des journaux régionaux britanniques du groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier, en novembre 1995. L'accord sera finalisé à la fin de l'année. Newquest a devancé une offre proposée conjointement par le groupe Mirror et le groupe irlandais Independent Newspapers basé à Dublin et dirigé par Tony O'Reilly, le PDG de la firme agroalimentaire Heinz.

Comme le géant de l'édition, Reed-Elsevier, le groupe canadien Thomson a choisi de se retirer du marché de la presse grand public pour se concentrer sur l'information spécialisée et l'édition électronique. En juillet 1995, Thomson avait cédé plus de 50 journaux régionaux britanniques au groupe Trinity International, pour 328 millions de livres (2,6 milliards de francs). En juin, le groupe anglais Emap – qui a choisi de se concentrer sur la presse magazine, notamment en France – a annoncé la vente de ses journaux régionaux et de ses imprimeries à Johnston Press, pour 1,6 milliard de francs.

RÉSULTATS EN BAISSE

La cession de Westminster correspond à la volonté de Pearson de se concentrer sur ses activités internationales, dans ses trois domaines d'activités : l'information, l'éducation et le divertissement. Le groupe a annoncé qu'il avait augmenté de 65 à 95 % sa participation dans le groupe de presse espagnol, Recoletos, qui édite notamment le quotidien économique, *Expansion*, et le quotidien sportif, *Marca*.

L'annonce de cette cession, bien accueillie par les marchés boursiers, intervient alors que le groupe voit son résultat se dégrader. Pearson a réalisé un bénéfice avant impôts de 30,2 millions de livres au premier semestre 1996 (236 millions de francs) en baisse de 40 % comparé à l'exercice précédent. Au premier semestre 1995, Pearson avait enregistré un bénéfice imposable de 50,5 millions de livres. Le chiffre d'affaires semestriel du groupe a, par contre, progressé de 17 %, à 940 millions de livres.

« La transformation de Pearson en groupe média avec de fortes activités à l'étranger continue », a estimé le PDG de Pearson Lord Blakenham en commentant ces chiffres. Mais le président n'a pas caché que les résultats de Mindscape, un éditeur de logiciels basé en Californie, était *« décevant »*. La filiale a enregistré une perte de 38,8 millions de livres sur le premier semestre. Pearson a dû mettre en place un programme de redressement pour cette filiale américaine (*Le Monde* des 4 et 27 juin). Mis à part Mindscape, le bénéfice d'exploitation du groupe a progressé de 23 %. *« Nos progrès sont ternis par les pertes de Mindscape »*, a commenté Lord Blakenham.

A. S.

CARNET

Décès

– M. et Mme Jean Sauvel,
M. et Mme Claude Blondel,
M. et Mme André Fabre,
M. et Mme Joseph-Luc Blondel,
Mme Laurence Sauvel,
M. et Mme Jacques Sauvel,
M. et Mme Christophe Blondel,
M. Frédéric Blondel,
Mlle Camille Blondel,
M. Yves-Mathieu Fabre,
M. Benoit Fabre,
Mlle Adeline Fabre,
M. Thomas Blondel,
Antonin, Camille et Dorian Sauvel,
Patrick et Caroline Sauvel,
Colin Fabre,
Julie et Charlotte Blondel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles BLONDEL,
née Marie-Thérèse BAZIRE,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 1er août 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu le 5 août, dans l'intimité, en l'église de Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or).

2, square Bernard-Palissy,
78330 Fontenay-le-Fleury.
16, rue Jeanne-Hachette,
75015 Paris.
17, rue des Tennerolles,
92210 *Saint-Cloud.*
14, rue Malar,
75007 Paris.

– *Le supérieur régional des Fils de la Charité,*
Les Fils de la Charité,
Sa famille,
font part du décès, le 2 août 1996, du

Père Jean PIHAN,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La messe de funérailles aura lieu mercredi 7 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy).

– Mgr Henri Teissier,
archevêque d'Alger,
Le Père Thierry Becker,
vicaire général du diocèse d'Oran,
Mme Anne-Marie Gustavson-Claverie,
sa sœur,
Le Prieur provincial,
Et les Frères de la Province dominicaine de France,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mgr Pierre CLAVERIE,
évêque d'Oran,
de l'ordre des Prêcheurs,

le 1er août 1995.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi *5 août 1996, en sa cathédrale* Notre-Dame-du-Salut, à Oran, sous la présidence de Mgr Henri Teissier.

« C'est une folie en soi de croire encore
a la force des mains nues ;
mais, à la suite de Jésus-Christ,
j'ai la faiblesse de croire
que c'est une force. »

Phrase prononcée en 1981, par Mgr Claverie, le jour de son ordination épiscopale.

Une célébration aura lieu, au mois de septembre, à Paris, à une date qui reste à fixer.

(*Le Monde* du 3 août et lire page 4.)

– M. Alain Leray,
son époux,
Mlle Sylvie Leray,
M. et Mme Marc Leray,
ses enfants,
Mme Georges Behr,
sa mère,
M. et Mme Francis Behr
et leurs filles,
Son frère, sa belle-sœur, ses nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alain LERAY,
née Jacqueline BEHR.

Les obsèques ont eu lieu lundi 5 août 1996, à Paris, dans l'intimité.

25 bis, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

– Mme Geneviève Colmant,
son épouse,
Jean-Baptiste, Alice et Florence Colmant,
ses enfants,
M. et Mme Colmant,
ses parents,
Mme Domergue,
sa belle-mère,
Sa famille,
Et tous ses amis,

font part du rappel à Dieu de

Jean-Pierre COLMANT,
architecte DESA,

décédé brutalement dans les montagnes ariégeoises, le dimanche 4 août 1996, à l'âge *de quarante-neuf ans.*

Ils vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la messe célébrée le vendredi 9 août, en l'église Saint-Albert-Le-Grand, 122, rue de la Glacière, Paris-13e, où l'on se réunira à 15 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse-Sud, rue Emile-Richard, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

15, avenue *Jean-Racine*,
92230 Sceaux.
10, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
190, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Le Frère Raymond Eugène LEGROS, o.p.,

est entré dans la Paix du Seigneur, le dimanche 4 août 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année, la quarante-deuxième de sa profession dominicaine, la vingt-troisième *de son ordination presbytérale.*

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, le mercredi 7 août, à 11 heures.

De la part du Frère Eric de Clermont Tonnerre, *Prieur provincial, du Prieur et* des Frères du couvent Saint-Jacques.

20, rue des Tanneries,
75013 Paris.
Tél. : 44-08-07-00.
Fax : 43-37-13-13.

– M. (†) et Mme Heiser-Brefort,
M. et Mme Heiser-Fanny,
ses enfants,
M. Pierre-Paul Heiser,
son petit-fils,
Ses belles-sœurs, neveux, nièces,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Gaston HEISER,
née Lydie THOMAS,

survenu, le dimanche 4 août 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année,

et vous prient de bien vouloir assister à son service funèbre, qui sera célébré le mercredi 7 août, à 11 heures, en l'église réformée (rue Basse-des-Tintelleries), où l'on se réunira.

L'offrande *tiendra lieu de condoléances.*

L'inhumation se fera au cimetière de Capécure dans le caveau de famille.

91, rue Victor-Hugo,
Bâtiment B, 8e étage,
62200 Boulogne-sur-Mer.

– Jean et Lydie Robert,
Michel et Annine Zilbermann,
Serge et Geneviève Zilbermann,
Hélène Lecointe,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre ZILBERMANN,
capitaine FTPF,
croix de guerre *1939-1945*,
médaille de la Résistance,

survenu le 4 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 août.

On se réunira, à 11 heures, à l'entrée *principale du cimetière parisien de Bagneux.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Martine Lamour,
son épouse,
Elisa et Amélie,
ses filles,
Mme Anne-Marie Lamour,
sa mère,
M. et Mme Jean-Pierre Lamour,
son frère, sa belle-sœur
et leurs enfants,
Les familles Jacquemain et Haffreinge,
informent que l'inhumation de

M. Yvon LAMOUR

aura lieu le samedi 10 août 1996, à 15 h 30, au cimetière de Treflez (Finistère).

Lan Ar C'Hoezen,
29430 Treflez.

– Oriolles (16).

Mme Elisabeth Marias,
sa fille,
MM. Manuel et Frédéric Segui,
ses petits-enfants,
M. et Mme François Marias
et leurs filles, Françoise et Anne-Marie,
M. et Mme Claude Marias
et leur fils Igor,
Ainsi que parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve la Générale
Raoul MARIAS,
née Raymonde KIRCHSTETTER,

survenu le 4 août 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième *année.*

Les obsèques religieuses seront célébrées jeudi 8 août, à 16 heures, en l'église d'Oriolles, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

La famille ne recevra pas de condoléances. *Un registre sera ouvert à cet effet* à la sortie de l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui prendront part à son deuil.

Rullaud-Barbezieux,
Blanzac, Chalais.
Tél. : 45-78-19-80.

– M. et Mme Bernard Pommier,
ses enfants,
Pauline, Camille, Antoine,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René POMMIER,

survenu le 2 août 1996, dans sa quatre-*vingt-quatorzième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 7 août, à 15 heures, en l'église de Strenquels (Lot), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– Alain de Perthuis,
Ruthy et Olivier Nappée
et leurs enfants,
Stéphane Tywoniak et Carole Le Roy,
Sarah Métaut,
ont la douleur de faire part du décès de

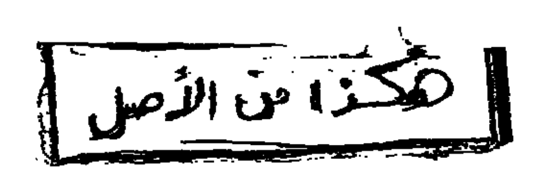
Yvonne TYWONIAK,
épouse de PERTHUIS.

L'inhumation a eu lieu, le mercredi 31 juillet 1996, au cimetière du *Montparnasse, Paris-14e.*

82, rue de Sèvres,
75007 Paris.
35, boulevard Champlain,
17200 Royan.
142, rue Saint-Denis,
75002 Paris.
4, rue Zilina,
92000 Nanterre.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu.** Du 5 au 15 août, lisez le biblique en 2 heures, ou pratiquez la conversation en 10 cours, avec le professeur **Jacques Benaudis : 47-97-30-22/02-43-45** *(message si absent).*



Vous avez dit coquillages ?

Balade de bord de mer vers un repas à Cancale tout entier construit autour des locataires de la baie



DESSINS DE DESCLOZEAUX

LES ANGLAIS, qui s'y connaissent en déboires sentimentaux et en peines de cœur de toutes sortes, soutiennent que *« même les huîtres ont des chagrins d'amour »*. Manière pour l'humoriste de laisser une chance à chacun sur l'invincible damier des passions et d'encombrer le gourmand d'une préoccupation de plus au moment de son passage à l'acte.

Situés bas dans l'échelle des malcommunicants, les coquillages ont toujours eu du mal à nous livrer le fond de leur pensée ; état aggravé par nos appétits, les bestioles étant le plus souvent dévorées vivantes dès leur saisie ou prestement courtbouillonnées peu de temps après leur prise. Avec un droit de fuite proche de zéro et une liberté d'expression réduite a minima, ces créatures ne trouvent de réconfort à l'existence que par le nombre.

Aussi bien, celui qui aurait décidé, non plus de les jeter en vrac dans le combat de table, mais de les particulariser et de tenter de les faire sortir de leur mutisme rageur, militera-t-il pour le grand débat démocratique qui s'annonce : la parole aux sourds de naissance et aux sans voix par timidité.

C'était justement le plan. Un repas commandé à un homme passé maître dans l'art des silences, explorateur de l'immobile, haut manipulateur en chocs d'épices rares, en huiles combinées et en vinaigres précieux : Olivier Rœllinger, l'horloger de Cancale, l'un des plus fins assaisonneurs d'idées nouvelles sur la place. Pari ardu, mais cela l'amusait. Il s'était mis au travail.

En attendant la rencontre, il fallait distraire quelques heures à une Bretagne malouine satisfaite de ses nouvelles voies libératrices et rapides, peuplée de Britanniques toujours dotés d'allocations vacances un peu justes, d'Allemands toujours carrossés de BM et de Japonais de moins en moins étonnés par les complaintes du biniou celte. A Dinard, on régatait entre gens de bonne compagnie, en feignant d'ignorer qu'on n'était que début août et que quinze longs jours allaient encore se passer avant le début de l'exode des encombrants. Tout allait bien.

Nourri aux gaz d'échappement et à la note de service le *rappelant* de plus en plus sèchement à ses devoirs, le citadin lâché en bord de mer s'abandonne à des mouvements hautement irréfléchis. Lui qui n'aimait plus rien, aime tout. Un voilier qui voile, un grain qui arrive, deux mouettes dans le ciel. Tout lui convient. Du coup, voilà les *fringales de décalage* qui le saisissent. A quatre heures de l'après-midi, il affirme qu'il a faim. *« Moules-frites : 32 francs. »* L'endroit paraît bien tenu. Il entre.

L'ENDROIT EST CONNU

Il faut toujours faire attention avec les frites, mais c'est avec les *moules qu'il convient d'être* furieusement attentif. Elles ne tiennent que rarement le coup. La qualité d'abord, la préparation ensuite, la cuisson enfin. Ce plat à trois ronds est celui qu'on bâcle avec le plus d'allégresse, avec le plus d'arrogance. Et pourtant, dans ce court bistrot de cette courte presqu'île de *Saint-Jacut* prise dans sa saison martyre, elles étaient d'anthologie. Un patron avec une vraie barbe, une hôtesse avec un vrai sourire, l'amabilité est un don qui ne trahit jamais le geste. Il faudra attendre le quart d'heure nécessaire à la mise en mouvement de la commande, sans impatience, et l'arrivée du pain et du beurre salé, et l'entrée des moules servies à la bretonne, al dente, marinées dans le mouvement *de la plus franche* et de la plus fraîche intelligence. 32 francs, souvenir compris.

Changement de décor pour un dîner encore consacré aux fruits de mer, cette fois à l'enseigne du Restaurant des Sports, dans un patelin nommé drôlement Ploubalay, dont le clocher de l'église, largement honoré de tricolore en juillet 1989, disait suffisamment que la paroisse ne rechignait pas à célébrer les bicentenaires qui comptaient. Il fallait réserver, on réserve. On arrive. Salle déjà comble, à une heure où le golfeur de Saint-Briac faisait encore le décompte de son parcours et où le *plaisancier commençait à replier* ses voiles. On mange à des heures plus chrétiennes quand on n'a pas tous ces petits soucis d'intendance sportive.

L'endroit est connu de loin pour la largesse des parts qui y sont servies. Des montagnes, des monticules de crabes, de langoustines, d'*huîtres, d'araignées. Toute une* population à la tâche, croquant, suçant, rompant, décortiquant. Ca grogne de plaisir, ça se pourlèche, ça replonge à mains vives vers le trésor multicolore et sans fin. Faut voir. On en prend pour une longue année. C'est la fête. Et pour pas très cher. On ne chinoisera pas sur *la cuisson, la fraîcheur et l'am*biance suffisaient.

D'une kermesse à la ripaille flamande, nous étions transportés le lendemain dans un salon du siècle des Lumières, Maison de Bricourt, chez Rœllinger, le négociateur en arômes orientaux. Les fumets des charrois majuscules de la veille *laissaient place à des alizés où* s'entrelaçaient des parfums de cannelle et de cardamome. Sous le suroît, le catogan. Comment l'homme avait-il manigancé son repas tous coquillages ?

La drôlerie ni l'ironie ne sont indispensables en gastronomie, mais cela aide. Dans ces coquilles de berniques renversées, non pas des berniques, mais des bulots hachés, réveillés de curry. Dans ces trois palourdes, l'une se voit saisie par le *travers d'un jus de pomme* coupé de vinaigre de cidre, l'autre excitée de basilic et de citron, la dernière mystifiée par de la coriandre et du sésame. La personnalité du coquillage ? Intacte, c'est l'astuce. Au demeurant, ils aiment à être flattés, les coquillages ; de l'eau de mer, toujours de l'eau de *mer, vous n'auriez pas de temps* en temps autre chose à nous proposer ?

Coquillages. S'amènent des haricots à la bretonne en vinaigre d'herbes de mer et moules de bouchot safranées. Nom d'un chien, la rencontre biscornue, le délice ! Le pouilly fumé ne comprenait plus *rien, mais continuait à faire* bravement son boulot de pouilly fumé. Qu'allait-il encore lui arriver ? Des huîtres, bien sûr, chaudes, à la marmelade de tomates, avec encornets tronçonnés au scalpel. Rœllinger décrochait la timbale et se permettait de forcer le trait.

Thon gratiné au croustillant *d'arêtes de sole avec fèves et* coques, l'ensemble verdurisé par une feuille de laitue de la dernière levée. La sauce – il faudrait ici trouver un terme moins rustique – est à base de jus de coques et de laitue. Exploit. Les desserts s'approchaient. Ils sont là : huîtres plates de Cancale avec matignon de légumes et amandes fraîches, suivies d'un turbot rôti sur les braises et achevé à la cocotte, avec le dernier animal qui manquait, le bigorneau, dont le jus rendait moins talon rouge le très fameux prince des poissons.

Et ensuite ? Ensuite, on a serré la louche du magicien et on est rentré sur Paris, fameux *« port-de-mer »*, comme dit ce farceur de Blaise Cendrars.

Jean-Pierre Quélin

★ Café-tabac Le Dauphin, 91, boulevard Rougeret, 22750 Saint-Jacut-de-la-Mer. Tél. : 96-27-71-01. Restaurant des Sports, rue du Colonel-Pleven, 22650 Ploubalay. Tél. : 96-27-20-07. Le lundi, à midi et le soir, menu ouvrier. Les autres jours, menu à partir de 95 F. Maison de Bricourt, 1, rue Du Guesclin, 35260 Cancale. Tél. : 99-89-64-76. Fermé le mercredi. Menu pour le déjeuner : 250 F. Carte : à partir de 350 F.

Les marchés du sud de la France : les fleurs de courgette de Nice

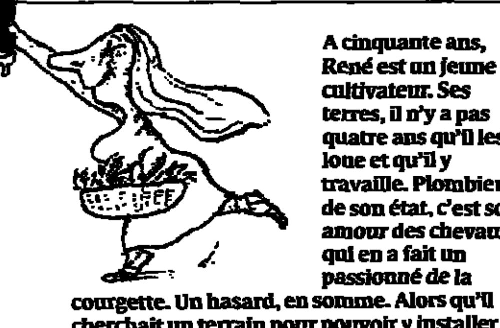
« *Sucré-salé : en beignet, un délice, un délice !* » : la voix fuse, aigrelette, lancinante. Toutes les trois ou quatre minutes, avec une constance de métronome, la femme qui vend ses fleurs de courgette répète la même imprécation à l'adresse des chalands du marché de Nice. Malgré son timbre strident, sa marchandise aura du mal à partir. Le pétiole est petit, la fleur est fermée. Seul son prix est attractif : *5 francs les douze*.

Moitié moins cher que ce qu'en demande René Jonca, son voisin immédiat, celui dont l'étal touche au sien. Il suffit cependant de jeter un œil pour comprendre la différence. La fleur de courgette ne pardonne pas. Une fois cueillie, elle perd dans la demi-journée toute sa superbe. Ses pétales se flétrissent, elle pique du nez.

***Pour parer à cela, comme* chaque fois qu'il vient vendre sur le marché, René *s'est* levé tôt dans la nuit. Debout à 4 heures, il commence à ramasser à 5 h 30 et sera derrière son étal deux heures plus tard. Une simple table, moins grande que ses deux bras écartés, contient toute sa production. De la courgette, des fleurs de courgette, des gourmands de courgette.**

Du début juin jusqu'aux premières gelées, il ne vend pratiquement que cela. Si son harangueuse voisine, Mme Audoly, propose des fleurs de petite courgette ronde, aux pétales de format modeste, René, lui, travaille la courgette niçoise. Cette variété locale, déjà particulièrement *délicieuse* avec sa peau fine et son absence de graines, fait aussi le bonheur des gastronomes grâce à ses grosses fleurs cueillies entre chien et loup. Ceux qui pratiquent encore l'art du *farci* viennent chercher là ces beaux calices orangés, bottelés par douzaines.

Sur le trottoir qui fait face à l'étal de René, en haut de l'avenue Malausséna, la grande carcasse de *la gare du Sud. En attendant de* devenir la nouvelle mairie, le bâtiment désaffecté s'est figé dans la rouille et les parpaings. La pendule de la façade a beau s'être arrêtée sur 18 h 30, c'est bien avant la fin de la matinée que notre homme aura vendu les cent cinquante à deux cents fleurs qu'il apporte ici chaque jour de marché. Les plus grosses seront farcies, les autres serviront à faire *des beignets ou de la trucha*, une omelette fine, légèrement farinée et aillée, où les fleurs sont hachées en grande quantité, après en avoir ôté le pistil.

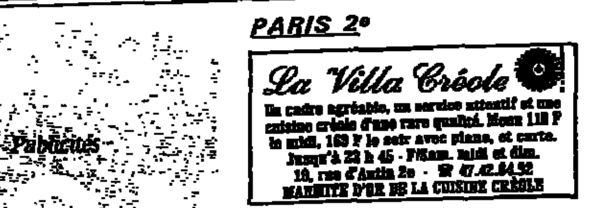


A cinquante ans, René est un jeune cultivateur. Ses terres, il n'y a pas quatre ans qu'il les loue et qu'il y travaille. Plombier de son état, c'est son amour des chevaux qui en a fait un passionné *de* la courgette. Un hasard, en somme. Alors qu'il cherchait un terrain pour pouvoir y installer ses montures – il en a trois –, il apprend que l'observatoire de Nice désire trouver quelqu'un pour entretenir l'oliveraie qui dépend du bâtiment. Le terrain est clos de murs, les chevaux y seront bien.

René a arrêté la plomberie. Pour compléter *les revenus qu'il tire des oliviers il a choisi* de se spécialiser dans un seul légume : la courgette. L'an dernier, sur ses trois terrasses qui dominent la ville, il en a récolté 2 500 kilos.

Guillaume Crouzet

★ Marché avenue Malausséna, à Nice, les mardi, jeudi et samedi. Fleurs de courgette de René Jonca, 10 F les douze. Courgette niçoise, 12 F le kilo. Gourmands de courgette (une ramification de la plante, très appréciés des Asiatiques notamment), 5 F la botte.



TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE BISTROT DES CLERCS

Bonaparte était jeune lieutenant lorsqu'il séjourna dans cet hôtel, au cœur de l'admirable et méconnue ville ancienne de Valence. Les boutiques du rez-de-chaussée, habilement aménagées et décorées, sont aujourd'hui un bel espace dévolu à une restauration de qualité, doublé d'une superbe terrasse abritée. Le magicien est Michel Chabran et son épouse dirige en personne une jeune équipe pleine d'allant. Entre le Vercors et la Provence, la Drôme offre ses bienfaits : *« Plus on la découvre, plus on l'aime... »* Ce sont d'abord les ravioles de Saint-Jean-en-Royans, le gratin d'aubergines à la savoyarde, puis le carpaccio de bœuf au parmesan et à l'huile de Maussane. Quelques plats du jour, les quenelles de sandre à la crème de crustacés, le carré d'agneau rôti à la gousse d'ail et les desserts d'autrefois. La formule est jeune et déjà rodée, les prix imbattables. Autour du plat du jour, de 74 F à 99 F. A la carte, compter 150 F.

★ Valence, 1, place du Lieutenant-Bonaparte (26000). Tél. : 75-55-55-15. Tous les jours de 9 à 24 heures sauf le dimanche.

LE SOUFFLE

Sous l'ombre tutélaire de l'Hôtel Meurice, se niche cette table insolite. *C'est rose, intime et fréquenté par des amateurs de cuisine sage* et aussi d'imprévu. Le service est efficace, assuré par un personnel nombreux. De beaux poissons, des viandes choisies ; les escargots relevés et épicés, le médaillon de veau, les filets de sole, du sérieux, du classique. Mais la clientèle élégante se précipite sur la série des soufflés, au lapereau, aux épices, aux poissons, aux framboises, au chocolat. Est-ce la cohabitation baroque des soufflés qui donne à ce lieu une atmosphère de gaieté et d'entrain ? Un pied de nez, certes, aux repas convenus ; un cas d'espèce, en matière culinaire. Menu à *180 F. Compter 220 F à la carte.*

★ Paris, 36, rue du Mont-Thabor (75001). Tél. : 42-60-27-19. Fermé dimanche. Ouvert en août.

LE COLONIAL

La bonne affaire du mois d'août à Paris ? Sur un bateau de 70 mètres construit en 1911, amarré face à la tour Eiffel, vaste espace vitré décoré dans des tons bleu et sable, le chef Jacques Hébert confectionne, à la française, quelques plats « de terroir » exotiques. *Un pari audacieux, mais réussi, en pleine guerre pichrocholine des* défenseurs du terroir contre les tenants des épices. Le sushi de thon tient dans la fraîcheur du produit, et l'esthétique de la présentation ajoute aux seules qualités de la salade de soja, poulet et ananas. Le travers de porc au caramel est certes plus parisien que chinois, mais le tajine de mérou aux aromates vous transportera sous d'autres latitudes. Les épices et condiments sont traités avec mesure. On cherche ici avant tout le dépaysement dans un lieu insolite. Menu-carte 200 F.

★ Paris, quai de New-York, port Debilly (75016). Tél. : 53-23-98-98. Fermé dimanche. Ouvert en août.

Brasseries

GALLOPIN

Cette brasserie du quartier de la Bourse – boiseries victoriennes intactes, verrière d'anthologie, commodités refaites à neuf – atteint allègrement son centenaire, et reste ouverte en août, malgré les travaux de restauration de la façade qui la dissimulent aux regards. *« Alors, garçon, un gallopin ! »* C'est, ici, un gobelet de métal argenté, *que l'on remplit de bière. C'est aussi le plaisir d'une grande carte*, avec les plats du jour de saison – la salade gourmande au homard et au crabe suivie du pavé de mérou à la crème de ciboulette ou bien du gigot d'agneau froid, et salade. Le tout arrosé d'un santenay 1993. L'animation est toujours forte au bar où se discute la cote des valeurs, et ainsi, à toute heure, l'on y sert un en-cas. Un personnel tenace, une patronne enthousiaste et Gallopin verra le nouveau siècle, avec jardin intérieur pour l'automne et atmosphère d'origine garantie. Menu à 150 F. Compter 200 F à la carte.

★ Paris, 40, rue *Notre-Dame-des-Victoires* (75002). Tél. : 42-36-45-38. Fermé samedi et dimanche. Ouvert en août.

L'EDEN

Les habitués de cette brasserie où la routine avait banalisé l'œuf mimosa et la sole meunière n'en sont pas revenus. Au déjeuner – du mardi au samedi – une mini-carte réunionnaise propose désormais quelques plats à la découverte des saveurs de l'île Bourbon : samoussas (petits pâtés) relevés d'achards délicieux, crabe farci au gingembre, massalé de cabri *éclatant. Marguerite Lucas, la nouvelle pro*priétaire, a décidé de faire partager en douceur la passion de son île natale. Le soir, en revanche, la carte est exclusivement réunionnaise, et c'est un festival de saveurs intrépides : délices de morue frite à l'avocat émincé, petits bouchons de porc macéré, rougail de saucisses faites à la maison, cari de poisson, rougail de boucané. Les meilleurs produits sont conviés pour cette fête des papilles : *« des fois nana, des fois na point ! »*, précise la souriante et attachante hôtesse. Les *« z'oreilles »* feront un usage modéré de la sauce aux piments verts, *mais le piton de la fournaise, meringue flambée à la façon* d'une omelette norvégienne, estompera les fulgurances volcaniques de cette cuisine de haut goût. Menus 89 F et 149 F (à midi) et 195 F (boisson comprise), le soir. A la carte, compter 200 F.

★ Paris, 87, boulevard Haussmann (75008). Tél. : 42-65-61-84. Fermé le dimanche.

Gastronomie

MICHEL CHABRAN

Si la gastronomie est bien l'art d'utiliser la nourriture pour créer du bonheur, le débat sur les contraintes ou les avancées de l'époque devient *bien incertain, une fois admis l'accès du cuisinier* au rang de créateur. Après Escoffier, le progrès en cuisine est l'assemblage prudent, mesuré, de corps jusque-là étrangers. Avec une salade de homard au museau de porc à l'huile de sésame et sauce soja, Michel Chabran fait partie de ces cuisiniers imaginatifs, spécialistes des mariages de saveurs. Encore faut-il que les dîneurs soient eux aussi « créatifs », et acceptent de mener le combat contre les tabous, la peur des mets étranges et des *« corps étrangers »*. La querelle qui agite le monde des casseroles depuis quelques semaines, vue depuis Valence ou Tain-l'Hermitage, est bien atténuée. Et Michel Chabran sait aussi satisfaire les intégristes du terroir avec le lavaret à la crème d'hermitage blanc ou bien l'épatant dos d'agneau de Rémuzat cuit à l'os aux gousses d'ail accompagné d'un jus aux senteurs provençales. *L'accord est total* avec l'admirable syrah, le cépage dominant de la région, élevé par Michel Chapoutier. Belle salle à manger d'été dans un bâtiment un peu ingrat, promis à de sérieuses transformations. Carte des vins *de la vallée du Rhône éblouissante*. Accueil familial et souriant de l'une des filles du patron ; service diligent. Menu au déjeuner 215 F (vins compris). Autres menus à 290 F, 415 F et 565 F. A la carte, compter 600 F. Relais et Châteaux. Avec chambres.

★ *Pont-de-l'Isère, 29, avenue du 45e-Parallèle* (26600). Tél. : 75-84-60-09 Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut

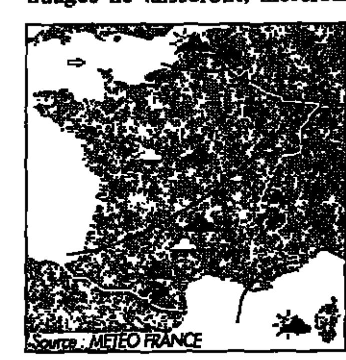
Un temps médiocre au sud et à l'est

LA PERTURBATION qui avait commencé à traverser notre pays mardi stagnera au contraire durant la journée de mercredi à l'est d'une ligne Bordeaux-Strasbourg : elle apportera beaucoup de nuages et des pluies, parfois orageuses sur le relief. Dans le reste du pays, la remontée du baromètre sera suffisante pour assurer un temps sec ainsi que des éclaircies entre les passages nuageux.

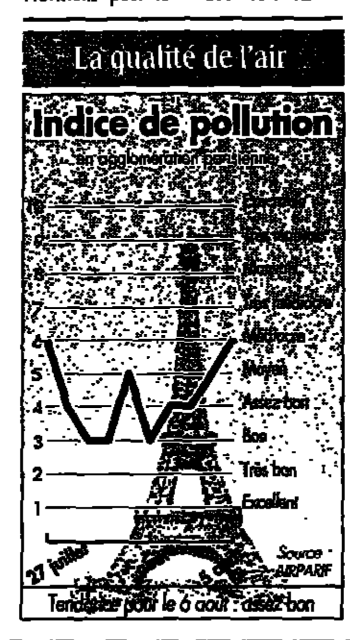
Dans le Nord et la Picardie, les nuages ne laisseront, mercredi, que très peu de place aux éclaircies et provoqueront des petites averses. Le vent d'ouest soufflera encore assez fort sur les côtes le matin, avec des rafales atteignant jusqu'à 60 km/h. Dans l'ensemble des régions de l'ouest, jusqu'à la Gironde, dans le Limousin, le Centre, l'ensemble du Bassin parisien, la Bourgogne et la Lorraine la journée sera tout à fait acceptable, sans pluie, avec un soleil qui cohabitera avec quelques nuages. Dans les Vosges et en Alsace, on se réveillera sous un ciel gris, avec encore par endroits un peu de pluie ; mais une amélioration se produira par l'ouest à partir de la mi-journée : l'après-midi sera alors clémente, avec d'assez belles éclaircies. *Dans le Sud-Ouest, exception* faite du nord de l'Aquitaine, dans le Roussillon, le Languedoc, l'Auvergne, la région Rhône-Alpes et l'ouest de la Provence, le ciel sera gris, et il pleuvra souvent ; sur le relief, ces précipitations seront accompagnées d'orages. Toutefois, le temps commencera à s'améliorer en fin de journée en Aquitaine et en Auvergne. A l'est de la Provence et sur la Côte d'Azur, le mauvais temps arrivera en fin de matinée ou en début d'après-midi ; on bénéficiera en attendant encore de quelques éclaircies. En Corse, après une belle matinée, le ciel deviendra nuageux.

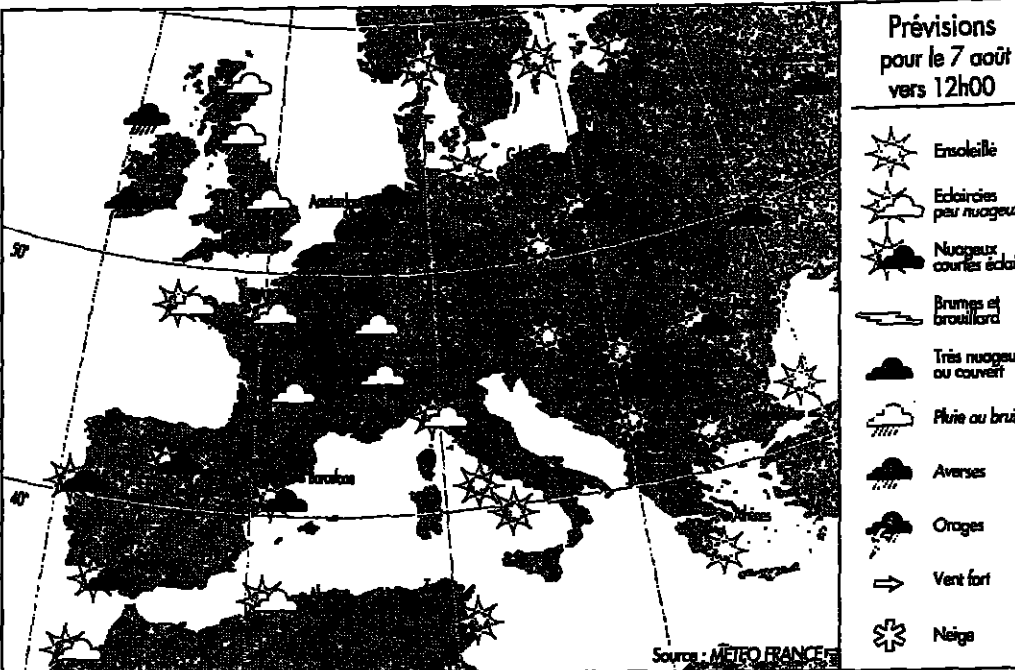
Les températures minimales seront de saison, mais les maximales légèrement inférieures : les minimales seront comprises entre 11 et 14 degrés dans toute la moitié nord, entre 14 et 17 dans le Sud-Ouest, entre 17 et 21 dans le Sud-Est ; quant aux maximales, elles seront voisines de 20 degrés le long de la Manche, et comprises ailleurs entre 22 et 24 degrés, sauf sur la Côte d'Azur et en Corse, où elles atteindront encore 27 à 29 degrés.

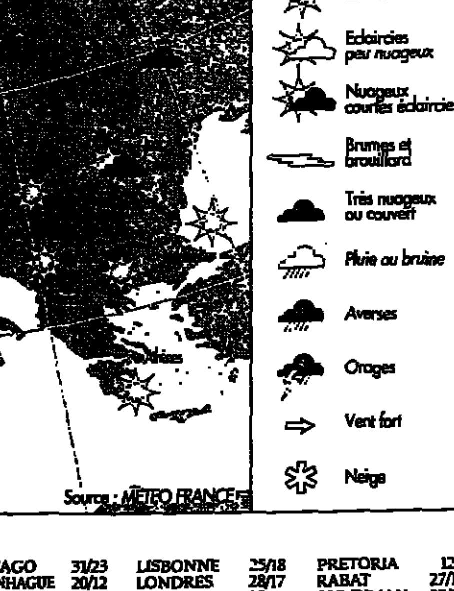
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 7 août vers 12h00









TEMPÉRATURES du 5 août maxima/minima

FRANCE

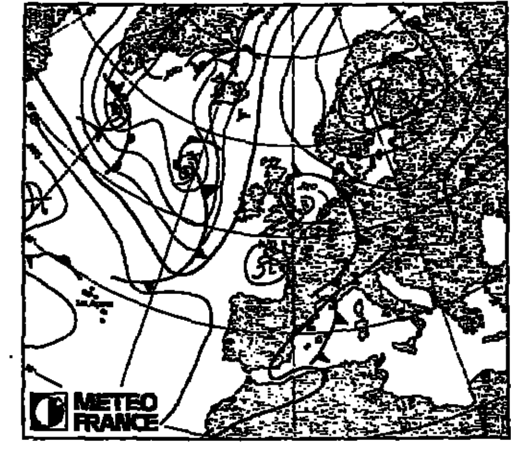
AJACCIO	29/18
BIARRITZ	22/18
BORDEAUX	25/16
BOURGES	29/14
BREST	21/13
CAEN	29/15
CHERBOURG	25/14
CLERMONT-F.	26/13
DIJON	28/15
FORT-DE-FR.	31/24
GRENOBLE	21/14
LILLE	27/17
LIMOGES	23/17
LYON	23/15
MARSEILLE	28/20
NANCY	27/17
NANTES	25/17
NICE	27/19
PARIS	29/18
PAU	22/17
PERPIGNAN	26/19
POINTE-À-PIT.	32/26
RENNES	28/16
ST-DENIS-RÉUNION	26/16
ST-ÉTIENNE	26/15
STRASBOURG	27/15
TOULOUSE	26/19
TOURS	29/17

ÉTRANGER

ALGER	31/17
AMSTERDAM	25/15
ATHÈNES	34/26
BANGKOK	35/25
BARCELONE	29/23
BELGRADE	24/14
BERLIN	22/14
BOMBAY	30/27
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	26/14
BUCAREST	32/20
BUDAPEST	19/9
BUENOS AIRES	13/11
CARACAS	31/25
CHICAGO	31/23
COPENHAGUE	20/12
DAKAR	30/25
DUBAI	42/32
DUBLIN	17/10
FRANCFORT	24/13
GENÈVE	23/16
HANOÏ	32/28
HELSINKI	17/11
HONGKONG	31/27
ISTANBUL	31/23
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	32/26
KIEV	23/16
KINSHASA	28/17
LE CAIRE	33/24
LIMA	19/16
LISBONNE	25/18
LONDRES	28/17
LOS ANGELES	25/19
LUXEMBOURG	25/15
MADRID	30/14
MARRAKECH	37/20
MEXICO	21/14
MILAN	33/18
MONTRÉAL	28/18
MOSCOU	22/11
MUNICH	21/9
NAIROBI	26/7
NEW DELHI	32/28
NEW YORK	29/23
PALMA DE M.	29/21
PÉKIN	23/22
PRAGUE	18/7
PRETORIA	12/1
RABAT	27/16
RIO DE JAN.	25/19
ROME	30/18
SAN FRANC.	18/13
SANTIAGO	15/8
SÉVILLE	34/19
ST-PÉTERS.	21/11
STOCKHOLM	25/10
SYDNEY	19/7
TENERIFE	32/21
TOKYO	34/22
TUNIS	34/21
VARSOVIE	17/12
VENISE	26/20
VIENNE	19/12



Situation le 6 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les barbelés du bois de Boulogne

A L'ENTRÉE du Bois, les fameux immeubles, orgueil du boulevard Suchet. *Las !* pendant l'Occupation, la Kriegsmarine crut devoir recouvrir ceux qu'elle occupait d'un camouflage goudronné pour les protéger contre les regards des aviateurs, sinon contre l'esprit critique des Parisiens. La guerre est finie, elle est même gagnée. Les Allemands sont partis, la peinture est restée. Indélébile ? Soit.

Mais il est une autre protection dont l'armée allemande avait jugé bon de s'entourer : nous voulons parler des barbelés qui interdisent trois avenues du Bois, de ce petit mur qui, au sortir de l'avenue Henri-Martin, refuse aux voitures une allée vers le lac et désigne aux piétons la présence de ce bastion moderne. On peut se demander pourquoi les services de la DGER – devenue SDECE – maintiennent autour d'eux, plus d'un an après l'armistice et deux ans après la restauration de la République, cet étrange appareil de sécurité.

Place de la Porte-de-la-Muette, boulevard du Maréchal-Maunoury, rue Ernest-Hébert, à chaque coin du « bloc Suchet », une barrière se soulève pour les automobiles aux papiers tricolores et ne tolère que les piétons qui montrent patte blanche. Un calot bleu clair est le meilleur passeport. Un veston de ville éveille déjà l'attention.

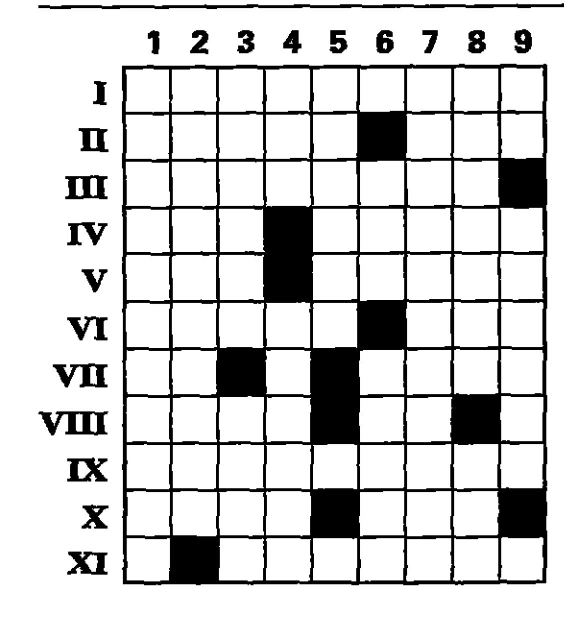
Ces barbelés, ce mur évoquent de fâcheux souvenirs. Nous aimons à nous promener librement dans les rues de Paris. Nous acceptons les impasses et les culs-de-sac comme une loi de la nature urbaine, mais nous ne nous habituons pas aux barbelés du bois de Boulogne. Le procédé choque. Si les immeubles de la DGER ont besoin d'être protégés, qu'on n'y apporte pas la manière des occupants d'autrefois. Et, Parisiens qui aimons le Bois, notre goût déplore qu'on y ait conservé des sens interdits de si mauvais aloi.

C. V.

(7 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6881



HORIZONTALEMENT

I. Quand on en a plein le dos. – II. Assurance mutuelle. Où il n'y a rien à enlever. – III. Composée avec beaucoup de goût. – IV. Une période de grande activité. Réchauffent même quand ils sont « glacés ». – V. Sort de l'eau. Qui a pris de mauvais plis. – VI. Peut être assimilée au petit doigt. Nouveau, il fut lié au mouvement symboliste. – VII. Mesure. Au bord de la ruine. – VIII. Dieu. Un métal brillant. – IX. Utile pour celui qui veut régler la note. – X. Foncer. Jamais. – XI. Bien faits.

VERTICALEMENT

1. Des hommes pas réguliers. – 2. Des gens qu'on pourrait voir à Pâques ou à la Trinité. – 3. Liquide qui peut creuser. Faire des déductions. – 4. Ville de Serbie. Une chose sans importance. – 5. N'est pas rosse mais n'est pas non plus un âne. – 6. Pas sombre. Inscription sur un effet. – 7. Peuvent être provoquées par la mauvaise conduite. – 8. Agira comme un démon. Adverbe. – 9. Conjonction. Ancienne mesure.

SOLUTION DU N° 6880

Horizontalement

I. Surimposé. – II. Yves. Alun. – III. Lessiver. – IV. Lisage. Es. – V. Ote. Nurse. – VI. Gercer. Té. – VII. Rossai. – VIII. Sien. Ame. – IX. Mercières. – X. En. Ulm. Et. – XI. Saisis. Se.

Verticalement

1. Syllogismes. – 2. Uvéite. Iéna. – 3. Resserrer. – 4. Issa. Conçus. – 5. Ignés. Ili. – 6. Paveurs. Ems. – 7. Ole ! Aar. – 8. Surestimées. – 9. En. Sée. Este.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SÉCURITÉ.** La direction de l'aviation civile américaine va tester une puce électronique émettant des ondes radio capable de détecter les bagages suspects à bord des avions. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** A partir du 16 septembre, Iberia effectuera un cinquième vol quotidien, sauf les samedis et dimanches, entre Orly-Sud et Barcelone.

■ **FRANCE.** *Les aéroports d'Orly* et de Roissy - Charles-de-Gaulle *ont transporté 28,7 millions* de passagers au cours du premier trimestre, ce qui représente une progression de 6,4 % par rapport aux six premiers mois de l'année dernière. Le trafic intérieur a augmenté de 10,5 % et le trafic international de 4,7 %. – *(AFP.)*

■ **ÎLE DE FRANCE.** En raison de la construction de l'accès ouest du Stade de France, l'autoroute A1 est fermée jusqu'au 18 août, à hauteur de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). La DDE de Seine-Saint-Denis recommande de ne pas emprunter *les nationales N1 et N301 et les dé*partementales D410 et D24 qui *passent par le carrefour de la* Porte-de-Paris à Saint-Denis. Elle conseille, pour rejoindre la capitale, de prendre l'autoroute A3 qui débouche à la porte de Bagnolet, la N2 jusqu'à la porte de la Villette ou la D7 en direction de la porte de Champerret.

■ **AFRIQUE DU SUD.** Inter-Aviation Services, compagnie aérienne privée sud-africaine, assurera prochainement la liaison Johannesburg-Brazzaville (Congo) à raison de deux vols par semaine. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** China Airlines, la plus grande compagnie aérienne de Taïwan, a conclu un accord de coopération avec Dragonair, compagnie de Hongkong, pour les vols entre Hongkong et la ville taïwanaise de Kaohsiung. Aux termes de cet accord, les passagers munis d'un billet de China Airlines peuvent embarquer à bord des appareils de Dragonair, et inversement. Dragonair, qui passera sous contrôle chinois en avril prochain, dessert depuis le 1er août Kaohsiung au départ de Hongkong. La compagnie est autorisée à effectuer vingt et un vols par semaine. – *(Bloomberg.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 8 août

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS** : de l'Hôtel de Ville au quartier juif (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Emilie de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste *(Claude Marti)*.

■ **LE QUARTIER BRETEUIL-SUFFREN** *et le palais de l'Unesco* (60 F), 11 heures, sortie du métro Saint-François-Xavier (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la Renaissance à Florence (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** sous le parvis de Notre-Dame (40 F), 14 h 30, sur le parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

■ ***DE LA CITÉ AU LOUVRE***, histoire du pouvoir royal (50 F), *14 h 30, sortie du métro Cité côté* rue de Lutèce (Frédérique Jannel).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **JARDINS DU 16e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, sortie du métro La Muette (Ville de Paris).

■ **MONTMARTRE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pigalle sur le terre-plein central (Europ explo).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** et ses cités fleuries (55 F), 14 h 30, sortie du métro Buttes-Chaumont (Europ explo).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), *14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris* autrefois).

■ **L'ANCIEN VILLAGE D'AUTEUIL** (50 F), 15 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Emilie de Langlade).

■ **AUTOUR DU PARC MONTSOURIS** (37 F), 15 heures, sortie du RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

■ **DES TUILERIES À LA PLACE VENDÔME** (60 F), 15 heures, sortie du métro Tuileries (Vincent de Langlade).

■ **DU SENTIER À LA COUR DES MIRACLES** : parcours policier (55 F), 15 heures, sortie du métro *Sentier côté rue des Petits-Car*reaux (Paris et son histoire).

■ ***MUSÉE CARNAVALET*** : *Paris* et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 15 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Le secrétaire d'Etat à la culture espagnol, Miguel Angel Cortes, proche du premier *ministre* Jose Maria Aznar, a provoqué la colère unanime du monde cinématographique du pays, en déclarant que les treize dernières années (celles où les socialistes ont été au pouvoir) avaient été *« les pires qu'ait connues le cinéma espagnol »*. Ses projets de réforme en matière cinématographique ont fini d'inquiéter les cinéastes. ● PEDRO ALMODOVAR, symbole de la *movida* qui a marqué l'ouverture culturelle de l'Espagne dans les années post-franquistes, explique, dans un entretien accordé au *Monde*, ses craintes de voir se mettre en place une politique ultralibérale en matière culturelle. ● FERNANDO TRUEBA, Oscar du meilleur *film étranger en 1994, estime pour* sa part que le système français est le seul à avoir montré une certaine efficacité.

Les cinéastes espagnols se révoltent contre le secrétaire d'Etat à la culture

Les déclarations de Miguel Angel Cortes ont provoqué la colère de tous les grands noms de la profession qui craignent la mise en application d'une politique culturelle ultralibérale

MADRID
correspondance

Ce fut la « petite phrase de l'été » en Espagne. Elle a déclenché la tempête. En déclarant que *« les treize dernières années »* avaient été *« les pires qu'ait connues le cinéma espagnol »*, Miguel Angel Cortes, secrétaire d'Etat à la culture, a provoqué la colère des milieux cinématographiques et culturels du pays. *« C'est une insulte pour nous tous »*, a déclaré Pedro Almodovar, ajoutant que le Parti populaire n'avait pas le moindre intérêt pour le cinéma et qualifiant le nouveau responsable de la culture de *« bourreau »*.

Le cinéaste symbole de la *movida* recevait l'appui de tous les représentants du renouveau cinématographique de l'Espagne : Fernando Trueba, Pilar Miro, Mario Camus, Carlos Saura et Vicente Aranda... D'autant que la déclaration du secrétaire d'Etat se doublait de propos d'inspiration ultralibérale et menaçants sur l'avenir des subventions qui soutiennent l'industrie cinématographique, et sur un éventuel changement de politique de Madrid à propos de l'exception culturelle.

Le secrétariat d'Etat de Miguel Angel Cortes est rattaché au ministère de la culture et de l'éducation détenu par Esperanza Aguirre. Mais il est considéré comme un des hommes de confiance du premier ministre, Jose Maria Aznar. Dans son dernier ouvrage, *El Polaco en la corte del rey* (Le Polonais à la cour du roi), l'écrivain Manuel Vazquez Montalban le présente comme l'inspirateur de la politique culturelle de la droite. C'est le 8 juillet à l'université de Santander, où il ouvrait un séminaire sur « Le cinéma au troisième millénaire », que *M. Cortes a fait ces déclarations* controversées. Il a justifié son propos en soulignant que le nombre de spectateurs de films espagnols avait chuté de trente-six millions en 1982 à sept millions en 1994. Mais c'était passer sous silence que l'année 1994 avait été la plus faible de son histoire avec 7,1 % de part de marché, et qu'elle était remontée à 11,9 % dès 1995.

Cette prise de position a provoqué, outre la colère des réalisateurs espagnols, une virulente réaction des socialistes, qui ont demandé au ministre de s'expliquer devant le Parlement. M. Cortes a en effet laissé entendre qu'il prépare un projet de loi sur les aides au cinéma orienté vers la libéralisation de tout le secteur et annulant les protections dont bénéficient les cinémas espagnol et européen.

D'une phrase, Miguel Angel Cortes a balayé l'exception culturelle grâce à laquelle la culture n'est pas considéreée comme une simple marchandise. Alors que Felipe Gonzalez y était favorable, pour M. Cortes *« l'exception culturelle n'intéresse pas l'Espagne »*. Et d'ajouter : *« Ce qu'il faut, c'est chercher des ressources économiques »*, précisant que *« la réforme de la loi sera le produit d'un pacte entre tous ceux qui appartiennent à ce secteur »*.

LE MODÈLE FRANÇAIS

Le secrétaire d'Etat à la culture expliquait également qu'il était opposé aux subventions « projet par projet », mais partisan d'un système d'aide automatique proportionnelle aux recettes des salles, ce qui revient à soutenir uniquement la réussite commerciale, et non la créativité artistique. Il réserverait cependant un petit pourcentage aux jeunes réalisateurs. Une autre réforme devrait mettre un terme au régime des « licences de doublage ». Cette formule, qualifiée par Miguel Angel Cortes d'*« anachronisme absurde »*, oblige les distributeurs à proposer deux productions européennes pour chaque film extracommunautaire doublé, essentiellement américain. *« Les distributeurs*, a indiqué le secrétaire d'Etat à la culture, *programmeront ce que veulent les spectateurs. Si les films espagnols sont intéressants, le public ira les voir. »*

Se référant au modèle français en matière de politique du cinéma, le quotidien *El Pais* a demandé l'avis de Jack Lang. *« Le discours sur le succès commercial et la décision du public est une superbe sottise »*, a déclaré l'ancien ministre de la culture. *Rendant hommage* au nouveau cinéma espagnol, Jack Lang soulignait qu'en même temps que se forment les cinéastes, se forme aussi le public. *« Si on ne donne aux gens que de la production américaine, ils s'y habituent forcément et la réclament. La dictature commerciale favorise toujours les Etats-Unis. »*

M. Lm.

Fernando Trueba pour une politique culturelle européenne

***LE RÉALISATEUR** de* Belle Epoque, *Fernando Trueba, qui a remporté l'Oscar du meilleur film étranger à Hollywood en 1994 (premier Oscar remporté par un film espagnol) a réagi très vivement aux déclarations du secrétaire d'Etat à la culture. Il nous a fait la déclaration suivante :*

VERBATIM

« Le grand chanteur et poète brésilien Caetano Veloso disait qu'il comprenait parfaitement l'intérêt de l'industrie américaine à voir disparaître les cinémas nationaux du monde entier. C'est logique et même *« légitime »*. Cette industrie en a besoin pour payer des salaires immoraux aux pires acteurs de la planète. Mais on ne comprend pas l'intérêt de certains politiciens à détruire le cinéma de leur propre pays et à en abandonner le marché aux Américains. Un suicide de ce genre est difficilement compréhensible, à moins que l'on ne soit employé d'une grande multinationale au lieu de représenter les citoyens d'une nation. Etre les deux en même temps me paraît difficilement compatible.

» Le contexte ultralibéral ne conduit qu'à la pauvreté et à la jungle. L'Europe doit défendre son propre *way of life* qui est le chef-d'œuvre qu'elle a élaboré au cours de ces trois derniers siècles, le moins inhumain des systèmes connus, et travailler à le perfectionner.

» L'expression *« exception culturelle »* suggère une espèce animale en voie d'extinction, et je crois que c'est la situation du cinéma européen, à l'exclusion du français. Je crois nécessaire une politique culturelle et audiovisuelle européenne, et actuellement elle ne peut être articulée qu'autour du système français, le seul à avoir montré une certaine efficacité. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Pedro Almodovar, cinéaste

« Quand je dis que cet homme est notre bourreau, je résume »

MADRID
Correspondance

« Vous avez réagi très violemment aux propos de Miguel Angel Cortes, le secrétaire d'Etat à la culture, qui a déclaré que les treize dernières années ont été les pires de l'histoire du cinéma espagnol. Vous sentez-vous personnellement visé par ses déclarations ?

– Certainement. Mais je ne suis pas seul. Tous ceux qui ont travaillé dans le cinéma depuis treize ans se sentent insultés. Cortes ne connaît rien au cinéma. Pourquoi ne s'interroge-t-il pas sur la disparition des salles, sur la diminution de la production nationale et sur la baisse du nombre des spectateurs. Pourquoi ? Parce qu'il est exclusivement intéressé à accuser le Parti socialiste. Ce qu'il dit est aussi injuste que si je disais, moi, que le Parti socialiste a gagné des Oscars à Hollywood. Alors que c'est Fernando Trueba qui a gagné un Oscar. Ou comme si je disais que, depuis que le Parti populaire est au gouvernement, le nombre de spectateurs dans les salles a baissé de 50 %, ce qui est vrai. Aux mois d'avril, mai et juin, la fréquentation a baissé de 50 %. Il faut seulement préciser que c'est normal, à partir du mois de mars les spectateurs espagnols fuient les salles pour aller à la piscine ou aux terrasses des cafés. En raisonnant comme lui, je pourrais accuser le Parti populaire d'avoir fait disparaître la moitié du public espagnol. Ce serait ridicule.

– Néanmoins, les chiffres qu'il cite sont exacts...

– *Il y a eu, en Espagne comme* partout, un changement de comportement. Certes, après la mort de Franco, en 1975, on a noté une ruée vers les cinémas. Miguel Angel Cortes est-il nostalgique de cette époque, la pire qu'ait connue le cinéma espagnol, avec cette déferlante de films pornos ? Quand je dis que cet homme est notre bourreau, je résume. Ce monsieur est secrétaire d'Etat, le numéro deux du ministère de la culture, il a nos intérêts entre ses mains. Or cette personne est littéralement et viscéralement contre le cinéma espagnol. Alors qu'il est supposé nous défendre...

– Le Parti populaire n'a pas encore pris de décision. Cortes n'a fait que donner son avis...

– Le monde politique emploie fréquemment une technique qu'on appelle ici la *globo sonda* : lancer une rumeur pour évaluer les réactions. C'est le cas. Les décisions pratiques auront lieu le mois prochain lorsque s'ouvriront les discussions budgétaires. On verra alors si le secrétaire d'Etat poursuit sur cette voie. C'est pourquoi il faut réagir vite. Le *cinéma espagnol ne va pas attendre* pour contre-attaquer.

– Comment expliquez-vous que la France, qui a pourtant aussi un gouvernement de droite, continue à défendre son cinéma et à appuyer l'exception culturelle ?

– La défense du cinéma n'est pas une question de régime politique. Ici la droite ne sait pas où sont ses intérêts, *elle agit de façon* incohérente. Protéger le cinéma, protéger la production nationale, c'est cohérent pour un gouvernement de droite. La situation française le prouve. Mais, en Espagne, le gouvernement précédent, socialiste, a été à la remorque de la France sur l'exception culturelle parce qu'il n'avait pas d'autres solutions et qu'il existait une volonté européenne globale de la part du gouvernement, en particulier de Felipe Gonzalez. Mais il n'a jamais cru au cinéma espagnol, même s'il a instauré quelques mesures minimales de protection, que le secrétaire d'Etat veut aujourd'hui annuler. Les projets de M. Cortes impliquent une présence encore plus grande du cinéma *américain. Il parle de libéralisme*, comme si le marché était libre, alors qu'il est entièrement entre les mains d'un oligopole américain. Mes films sont des films espagnols, mais ils sont distribués en Espagne par une société américaine.

– Vous dites que le gouvernement socialiste n'a pas milité pour l'exception culturelle, mais l'ancien ministre de la culture, Carmen Alborch, l'a défendue ?

– Elle oui, elle a été une femme très indépendante et très courageuse. Mais isolée. Parce que la société espagnole ne s'identifie pas à ses propres œuvres, il n'existe pas cette sorte de solidarité que manifeste, par exemple, le peuple français avec ce qui se fait dans son pays – et que, de l'extérieur, nous considérons parfois comme du chauvinisme. Pourtant, toutes les nations ont besoin de leur propre cinéma, qu'il soit bon, mauvais ou moyen, parce que ce sont leurs images, leurs coutumes. Aujourd'hui, le cinéma espagnol est en danger. Avec les mesures annoncées, il peut disparaître.



PEDRO ALMODOVAR

– Vous avez participé au combat pour l'exception culturelle, vous êtes allé avec d'autres cinéastes au Parlement de Strasbourg demander la protection du cinéma européen face à l'invasion de celui des Etats-Unis. *Quel bilan en tirez-vous ?*

– Au niveau de l'Union européenne, je ne sais pas. A l'échelle de ce pays, on a aidé un cinéma jeune et une nouvelle génération est apparue. Je suis bien content, à quarante ans passés, d'avoir enfin cessé d'être le petit jeune. Les nouveaux films sont bons, et leurs résultats commerciaux également. Mais, à la différence de la France, il manque toujours en Espagne une industrie suffisamment puissante et organisée, qui puisse inscrire cette amélioration dans la durée.

– Vous sentez-vous européen ?

– Je me suis découvert européen lorsque je suis allé aux Etats-Unis. C'est par contraste que j'ai pris conscience d'appartenir à un continent très ancien, à une culture très ancienne et très diverse. Les mots n'ont pas le même sens des deux côtés de l'Atlantique, le terme « démocratie » ne veut pas dire la même chose, quand je dis « liberté d'expression », les Américains croient que je parle du commerce. J'ai eu le sentiment d'appartenir à une famille dont je ne serai pas l'enfant modèle, celui qui va voir sa mère tous les dimanches, mais mon cœur est avec elle et je sais que si je dois la défendre je le ferai. Alors, oui, je me sens très européen. »

Propos recueillis par Mireille Lemaresquier

NOUVEAU FILM

LE JOUR DU COCHON
Film britannique de Leslie Megahey, avec Colin Firth, Ian Holm, Donald Pleasance, Amina Annabi, Nicol Williamson (2 h 10).

■ Sorti en catimini au plus creux de l'été, *Le Jour du cochon* n'est pourtant pas sans ambition. Cette reconstitution médiévale se voudrait à la fois fresque historique et parabole sur le bon droit et la tolérance. L'argument est plutôt d'un western : un jeune avocat venu de la ville affronte *les puissants* de la petite ville, pour faire éclater la vérité. Le règlement de compte se déroule au cours d'un procès où l'accusée est une truie *soupçonnée* d'avoir tué un enfant (mais c'est le fils taré du seigneur qui l'a fait, on a compris dès sa première apparition). Rien ne manque à l'habituelle imagerie médiévale, sorcières, bure et boue, gueuses hardiment troussées... *Mais tout* cela est aligné avec une sorte d'évidence un peu lasse, qui tient probablement à l'origine télévisuelle (la BBC) de la chose. Comme l'histoire se déroule en France, la chaîne y a trouvé un partenaire cinéma (Ciby 2000), ce qui explique sans doute cette sortie en salle, à défaut de la justifier.

Jean-Michel Frodon

Moments magiques aux Nuits atypiques de Langon

LANGON
de notre envoyé spécial

Il était une fois, au début du siècle, à Langon, petite commune adossée contre la Garonne, située au cœur des vignobles, un habitant pris de nostalgie. Le Maroc, où il avait vécu, lui manquait si *fort qu'il se construisit* une mosquée au beau milieu d'une prairie, laquelle sera transformée plus tard en hippodrome. Du champ de courses, il ne reste aujourd'hui qu'une vaste tribune. Le minaret, lui, se dresse toujours vers le ciel sur fond d'arbres centenaires.

Le site investi par les Nuits atypiques est magnifique. Lorsque Rakoto Frah, président d'honneur, de *la 5e édition de ce festi*val, qui se déroule du 1er au 5 août, traverse le public, flûte aux lèvres, pour rejoindre sur scène ses compagnons du groupe malgache Feo-Gasy, *l'endroit devient quasi* magique. Le petit homme avance en dansant, elfe gracieux et léger, vénérable monsieur de soixante-treize ans. Musicien le plus res*pecté par les Malgaches, Rakoto* Frah espère vivre au moins jusqu'à cent vingt ans. Comme son oncle, toujours vivant, celui qui lui a donné le goût de la flûte.

La flûte malgache (sodina) apparaît à Madagascar au début du XIXe siècle. Les premiers temps, uniquement en bambou, elle est fabriquée ensuite dans d'autres matières, PVC ou métal. Un jour, à Londres, Rakoto Frah trouve son bonheur dans un bâton de ski, ramassé dans la rue. Légende vivante de l'île (on trouve son effigie sur certains billets de banque), cet ancien aide-boulanger né dans un village à 60 kilomètres de Tananarive, quand il ne donnait pas de cours de flûte dans une école de la capitale, animait fêtes et rituels, comme ceux liés au retournement des morts *(famadihana)*. Ces cérémonies ont lieu dès la cinquième année qui suit le décès et se déroulent pendant la période hivernale (entre le 15 juin et le 20 octobre). Les musiciens y jouent des pièces spécifiques mais également des airs venus d'ailleurs. *La Paloma*, par exemple, que Rakoto Frah, auteur prolifique de sept cents chansons, affectionne particulièrement.

Contre la France, qui a fusillé une partie de sa famille lors de la répression du soulèvement de 1947 sur l'île (89 000 morts), il ne nourrit pas de rancœur. Pour dérouter la vieillesse, le sport est son allié. Il a cessé la boxe mais continue de courir régulièrement. Apparemment l'exercice lui réussit.

Le sport, c'est aussi l'une des marottes de Boubacar Traoré. De l'époque où il était une gloire locale du football, à Kayes au Mali, il tient d'ailleurs son surnom, Karkar. La voix ample et chaude, accompagné de sa seule guitare et d'un joueur de calebasse, il chante des ballades épurées, inspirées de la tradition kassonké, de sa région natale. Il alterne ses premiers succès *(Mali Twist, Mariama)* et les titres de son passionnant nouvel album, le quatrième, à paraître fin août, *Sa Golo* (Indigo/Harmonia Mundi). Tressée d'émotion, sa musique, qu'ailleurs on appellerait blues, emballe le public malgré les quelques gouttes de pluie venues jouer les trouble-fête. Imperturbable, Boubacar Traoré continue, tandis que, dans le ciel, *les éclairs font un numéro de* haute voltige. Encore une image forte. Un instant de magie.

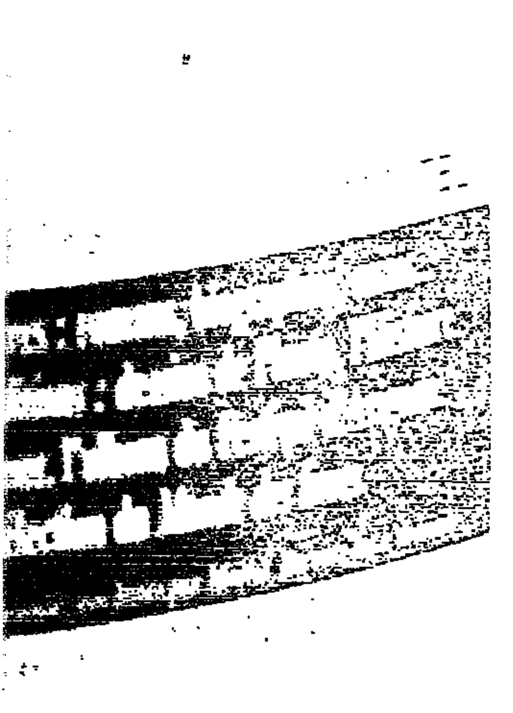
Des moments comme celui-ci, le festival en est semé. Dans le Parc des vergers, où se trouve la grande scène, mais aussi aux Arcades, lieu intime, à ciel ouvert, où l'on entreposait autrefois les barriques de vin avant leur acheminement par voie fluviale jusqu'à Bordeaux. Et puis, il a encore toutes ces rencontres inattendues, ces moments hors champ qui ont le charme de l'éphémère, de l'informel. Un musicien du Nil chantant avec l'Ouzbek Matlubeh Dadabayeva, ou bien Danyèl Waro et D. L. Ménard qui s'amusent comme des gosses à trouver des similitudes entre le créole réunionnais et le cajun.

Patrick Labesse

Un label maison

Cette année, l'association organisatrice du festival (budget de 1,5 million de francs), souhaite accompagner certains artistes au-delà du cadre de la manifestation. Elle a créé, pour cela, son propre label discographique et publié le premier album du groupe de polyphonies malgache Feo-Gasy, *Tsofy Rano* (distribution Mélodie).

***Les prochaines parutions sur le label seront des enregistrements* de Rakoto Frah et de l'accordéoniste Tex-Mex Santiago Jimenez Jr., révélation de l'édition 1995 du festival. Pour cet artiste, ainsi que pour Feo-Gasy et Danyèl Waro, l'association envisage de monter une tournée dans les prochains mois. Enfin, une édition des Nuits atypiques est présentée à Koudougou, au Burkina-Faso.**



New York mesurée aux « longueurs proustiennes » de Morton Feldman

Le Lincoln Center accueille la première rétrospective du compositeur

Méconnu en France, le compositeur américain Morton Feldman, mort en 1987, a été honoré par le Festival du Lincoln Center de New York, qui a proposé une rétrospective de son œuvre, caractérisée par l'influence de l'école plastique de New York, et de John Cage en particulier.

RÉTROSPECTIVE MORTON FELDMAN. Joan La Barbara (mezzo-soprano), Aki Takahashi (piano), The Chamber Music Society of Lincoln Center, Ransom Wilson (direction), Essential Orchestra. Les 2, 3 et 4 août, New York Society for Ethical Culture. Festival du Lincoln Center de New York. Jusqu'au 11 août. Tél. : (19) 1-212-875-51-32

NEW YORK
de notre envoyé spécial

On se préparait avec crainte et excitation à l'écoute des six heures de musique du *Second Quatuor à cordes* (1983) de l'Américain Morton Feldman (1926-1987), par le Kronos Quartett. Mais l'« enfant terrible » des quatuors d'archets internationaux *a renoncé, quelques jours* avant de s'engager dans cette œuvre hors limites, par crainte que leur bras droit ne puisse supporter la quasi-immobilité des longues tenues *que réclame la partition. Le* Festival du Lincoln Center a donc été privé de ce qui aurait dû être son « happening » le plus médiatique.

Le temps est au centre même de la problématique de ce compositeur méconnu en France (seul Paul Mefano avait programmé, pendant la saison 1987-1988, une de ses pièces *à chacun des programmes de l'En*semble 2E2M) et plus encore aux Etats-Unis. Feldman avait deux références : « Le temps proustien » et une phrase de Beckett à laquelle sa dernière pièce, pour 23 instruments, *For Samuel Beckett* (1987), semble répondre : « *Le Temps est devenu Espace, et il n'y aura plus de Temps.* » Tout en demeurant mystérieux à *propos des tempi d'exécution de ses* pièces, Feldman prévoyait des durées pouvant aller du simple au double. Pour le Festival du Lincoln Center de New York, Joan La Barbara *décidait d'éxécuter Three Voices* au « bon » tempo (la pièce dure alors 90 minutes). Mais elle l'a enregistrée et parfois chantée en concert en doublant le tempo, la pièce ne durant alors « que » 45 minutes. C'est là le paradoxe de cette *musique : libre et extrêmement* contrôlée à la fois, elle fonctionne à la manière de certaines polyphonies de la Renaissance.

L'OUBLI DE SOI

L'autre caractère de la musique de Morton Feldman est son ancrage dans les références plastiques de l'Ecole de New York, dont, avec *John Cage, Christian Wolff* et Earle Browne, il était membre, aux côtés des peintres Franz Kline, Mark Rothko ou Jackson Pollock... Pourtant, hormis ses premiers essais de *musique graphique, les pièces de* Feldman ne sont pas de la musique pour l'œil. L'oreille est constamment accaparée. Feldman use du *pattern* (« motif », en *français musical et plastique). Il l'utilise* d'une manière poétique, comme dans *Heine on the Rue Fürstenberg* (1971), pour voix et petit ensemble, wébernienne par son atomisation *de notes, d'agrégats, d'harmonies* dispersées, comme le sont les figures de Cy Twombly sur ses immenses toiles.

Dans *Piano* (1977), pour piano *seul, la rythmique*, assez complexe, consiste, dans une élocution très lente et *pianissimo* (comme dans presque toutes ses pièces), à brouiller l'éventualité d'une métrique repérable, à *déjouer l'apparente sim*plicité de la « surface ». Chez Feldman, la voix n'est que très rarement porteuse de sens. Dans *Three Voices*, composition ambitieuse et *pourtant « cistercienne »*, des bribes de phrases se font entendre, délayées dans cette vaste liturgie de l'écoute, du silence, du repli « ouvert » sur soi. Cette simplicité rejoint celle de Satie, dont Feldman, comme John Cage, son « tuteur » artistique et ami, aimait la musique, « blanche », nette et sans charme immédiat.

Dans l'un de ses essais (*The Anxiety Of Art*, tout juste réédité dans le livre de Thomas DeLio, *The Music of Morton Feldman*, Excelsior, 1996), Feldman écrit : « *Proust nous apprend que la grande erreur consiste à rechercher l'expérience dans l'objet plutôt que dans nous-mêmes.* » C'est bien là la problématique posée à l'auditeur par sa musique : faut-il l'entendre dans une attitude « occidentale », organisée et balisée, ou « orientale », diffuse et flexible ? Faut-il préférer *Only* (1946), cette monodie de jeunesse sur un texte de Rilke, aux steppes arides des dernières pièces « proustiennes » ? Le *fait d'y avoir un peu trop réfléchi* pendant le lent déroulement de *Three Voices* (1982), par la chanteuse Joan La Barbara, de *Triadic Memories* (1981), par la pianiste Aki Takahashi, ou de *For Samuel Beckett* (1987), par l'Essential orchestra, prouve qu'on n'est pas encore parvenu à cette capacité d'oubli de soi, qui est probablement le meilleur moyen de se laisser pénétrer par cette musique sans charme et pourtant terriblement séduisante.

Renaud Machart

« L'homme qui prenait sa femme pour un chapeau » en version opéra

La célèbre nouvelle du neurologue Oliver Sacks mise en musique par Michaël Nyman est présentée en première française aux Arcs

L'HOMME QUI PRENAIT SA FEMME POUR UN CHAPEAU, de Michaël Nyman. Direction musicale : Bernard Yannotta. *Mise en scène :* Jean Lacornerie. Avec Peggy Bouveret, Alexandre Laiter, Philippe Bodin. Solistes du Festival des Arcs. LES ARCS 1800, le 2 août (79-07-21-61).

LES ARCS
de notre envoyé spécial

Excursions framboises (avec cueillette), randonnées, VTT, marionnettes pour enfants, danses urbaines pour ados, tennis ou parapente: *Les Arcs* proposent toutes les activités estivales d'une station montagnarde. Plus une : la musique. Aux Arcs 1800, entre télésièges et stand de tir à l'arc, un *grand chapiteau. Pendant trois* semaines de juillet, chaque soir, les participants du Festival-académie, professeurs et stagiaires mélangés, y jouent gratuitement pour les vacanciers. *Placée sous la double di*rection du pianiste Michel Dalberto et du clarinettiste Bernard Yannotta, la manifestation se termine par une semaine axée sur un thème *spécifique. Cette année, la musique* anglaise, associant Purcell, Field, Britten, aux créateurs actuels, Judith Weir, Knussen. La soirée finale était consacrée à la « création française » *d'un opéra de chambre de* Michaël Nyman, *L'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau.*

Sous ce titre, le neurologue britannique Oliver Sacks a rassemblé un certain nombre d'histoires de ses patients atteints de troubles du comportement. Le livre, paru en 1988, a inspiré à Peter Brook une adaptation théâtrale qui a connu, à *juste titre, un très grand* succès. La première nouvelle, qui a donné son nom à l'ouvrage, a également tenté le compositeur Michaël Nyman. Sacks y raconte comment il reçoit un jour un professeur de musique, le docteur P., et diagnostique qu'il est frappé d'agnosie.

Ce trouble de la reconnaissance des informations sensorielles, visuelles en l'occurrence, fait qu'il ne conçoit plus les choses qu'abstraitement. *Il prend son pied pour sa* chaussure, sa femme pour un chapeau, reconnaît les gens à leur voix, mais pas à leur visage. Seuls, le son, la musique lui permettent de retrouver une certaine perception du réel.

Belle matière pour un opéra. *Le* livret, établi par Christopher Lawrence, suit le récit, en amplifiant *le rôle de la femme du docteur P.* qui apporte de l'humanité dans le rapport entre le malade et le médecin.

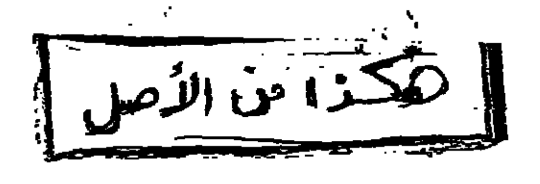
« OVERDOSE » MUSICALE

La musique de Nyman est un flot ininterrompu qui commence au piano, avec le prologue, pour se poursuivre avec l'ensemble de la *formation orchestrale : quintette* à cordes, harpe. Nyman, connu surtout pour ses musiques de films – ceux de Peter Greenaway en particulier –, est parfois controversé. *Peu importe. Ici la nappe sonore*, le flot répétitif de la partition conviennent parfaitement au sujet. « *Encore plus de musique* », prescrit Oliver Sacks à son consultant. Ny*man a pris le neurologue au mot.* Et cette « overdose » musicale finit par créer un sentiment d'angoisse. Nyman a également recours à un musicien célèbre, Robert Schumann, un des préférés du docteur P.. Du compositeur, qui finit ses jours *dans la folie, il cite* intégralement une des mélodies des *Amours du poète – Ich grolle nicht –*, qu'il réutilise par fragments intégrés dans sa propre écriture.

« *Les patients atteints de troubles neurologiques*, écrit Oliver Sacks, *sont les voyageurs de contrées inimaginables* ». La mise en scène de Jean Lacornerie parvient à établir *un subtil équilibre* entre le comique et le pathétique de la situation. Avec très peu de moyens et un scénographe inventif (Nicolas Valantin), il met le récit en pleine clarté. *Trois personnages sont en quête de* solution à un problème insoluble. Peggy Bouveret apporte au rôle de la femme du docteur P. beaucoup de tendresse protectrice. Elle doit aussi maîtriser des tessitures suraiguës et des ajustements rythmiques délicats. Car le chant de madame P., comme celui de son mari interprété par Philippe Bodin, *ne tombe presque jamais* sur les temps et les syncopes sont là pour évoquer le malaise. Alexandre Laiter incarne le neurologue avec autorité.

Grâce à ces interprètes et à l'ensemble de chambre que dirigeait Bernard Yannotta, l'opéra de Michaël Nyman a fait passer, pendant cinquante-cinq minutes, un vent *d'émotion sous* le chapiteau des Arcs, battu par les gouttes de pluie : « *La neurologie est une science romantique* », aimait à dire le spécialiste russe Louriia. Com*ment s'étonner alors que le théâtre* et la musique puissent y trouver leur bonheur ?

Pierre Moulinier



هكذا من الأصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Nous recherchons, pour une durée limitée tout d'abord à quatre ans environ, un/une

Chef d'équipe

en charge de la coordination du projet

Assainissement de l habitat à Dakar,

Sénégal

Ce projet a pour objectif de définir et de mettre en oeuvre sur une vaste échelle une politique nationale d'assainissement et de légalisation des quartiers d'habitat spontané.

Vos fonctions: vous conseillez et assistez nos partenaires, principalement au ministère du Logement et de l'Urbanisme et au ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, en vue de développer une structure de mise en oeuvre opérationelle et performante en charge de l'assainissement urbain. Par ailleurs, vous aidez à la coordination entre bailleurs de fonds dans ce secteur, assumez les fonctions de direction et de gestion du projet et êtes responsable de la direction de l équipe allemande.

Vos qualifications: vous devez être titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en macro-économie, économie, administration, aménagement urbain/ regional, géographie ou gestion d'entreprise, et justifier d'une expérience de plusieurs années en Afrique de l'Ouest; vous avez déjà assumé des fonctions similaires, êtes capable de vous mouvoir dans un environnement politiquement sensible et très complexe, avec de multiples intervenants, et d'introduire des solutions novatrices Outre la maîtrise de la langue française, des connaissances en allemand et en anglais (écrit, parlé) sont exigées.

Nous sommes la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, une entreprise oeuvrant dans le monde entier à la solution de problèmes de developpement pour le compte de l'Etat fédéral allemand et d'autres commettants.

Un dossier de candidature complet (curriculum vitae présenté sous forme de tableau, copie des diplômes, photo d'identité) doit être envoyé à la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, Postfach 5180, 65726 Eschborn, Allemagne, en mentionnant la référence RK 11.





L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

met au concours le poste d'un/une

professeur(e) associé(e)

de science politique dans le domaine de l'Europe orientale et centrale

Profil souhaité: doctorat et habilitation ou titre équivalent en science politique, sociologie, histoire, droit ou autres disciplines proches; publications scientifiques d'importance sur des thèmes couvrant l'Europe orientale et centrale; expérience de l'enseignement et de la recherche, bonnes connaissances des langues de l'Europe orientale et centrale ainsi que du français et/ou de l'allemand.

Tâches: enseignement (en français et/ou en allemand) et recherches dans la branche de licence «Science politique de l'Europe orientale et centrale» ainsi que participation à la gestion de l'Institut de l'Europe orientale. Entrée en fonction prévue: automne 1997.

Les offres doivent être envoyées au doyen de la **Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, Miséricorde, CH-1700 Fribourg jusqu'au 30 novembre 1996.** Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le directeur de l'Institut d'Europe orientale, professeur Guido Küng (fax ++41 37 29 97 86)



LA COMMISSION EUROPEENNE

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour l'engagement d'un

CHEF D'UNITE RADIOPROTECTION (Carrière A4)

pour des activités relevant de la politique scientifique et technologique de l'Union Européenne et du programme-cadre. COM/R/A/181

Tâches: Chef de l'Unité Radioprotection chargé de l'organisation de l'ensemble des activités nécessaires au fonctionnement de l'Institut des Transuraniens à Karlsruhe (Allemagne) en matière de radioprotection et de protection physique, comprenant notamment: □ la surveillance de l'application des règles en la matière; □ la prévention et la détection des accidents ainsi que la direction des interventions, le cas échéant; □ la gestion des déchets radioactifs. Il est l'interlocuteur désigné des autorités de tutelle, en particulier pour tous les problèmes liés aux licences d'exploitation.

Formation: diplôme universitaire dans les domaines en rapport avec la fonction, de préférence en chimie minérale ou radiochimie.

Profil: □ minimum 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine radioprotection en liaison avec le travail sur éléments transuraniens; □ connaissance des normes de radioprotection et de la règlementation concernant la protection physique en vigueur en Allemagne; □ l'expérience de la direction d'un service de radioprotection est un avantage; □ parfaite maîtrise de la langue allemande (écrite et parlée) pour assurer les liaisons avec les autorités nationales en la matière.

CONDITIONS GENERALES: Contrats: temporaires (à durée déterminée, renouvelables). **Nationalité:** être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne. **Lieu d'affectation:** tous les lieux d'affectation, donc souvent en dehors du pays d'origine des candidats. **Age:** né après le 19/09/1945 Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour les agents temporaires des Institutions de l'U.E., les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. **Connaissances linguistiques:** connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'U.E. (allemand, anglais, danois, espagnol, suédois, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues. **Délai d'introduction:** les formulaires d'acte de candidature doivent être demandés par écrit avant le 05/09/1996 à l'adresse suivante, faisant référence au COM/R/A/181:

C.E., Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME 9/15, (COM/R/A/181), rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (fax: + 32 2 296 22 39).

Les formulaires doivent être renvoyés, dûment complétés et signés à l'adresse précitée, le 19/09/1996 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

La candidature des fonctionnaires auprès des Institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en oeuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

En raison de la période estivale, la parution des INITIATIVES est suspendue.

Elle reprendra les Lundi 2* et Mardi 3* septembre.

Dans l'intervalle, la rubrique d'offres d'emploi paraîtra chaque mardi dans le quotidien.**

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 44.43.76.13

* daté mardi 3 et mercredi 4

** daté mercredi

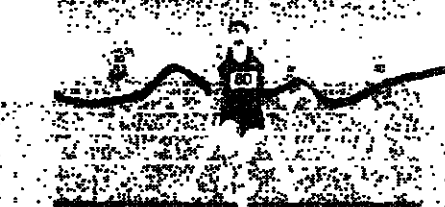
CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD – EL PAIS – Le Monde – Süddeutsche Zeitung – BERLINGSKE TIDENDE

CORRIERE DELLA SERA – LE SOIR – De Standaard – THE INDEPENDENT – THE IRISH TIMES

Internationales SAP-Umfeld



Als international erfolgreich tätiges Handelsunternehmen mit mehreren europäischen Tochtergesellschaften sowie einem jährlichen Umsatzvolumen von ca. DM 5 Mrd. zählt unser Klient auch in der Bundesrepublik zu den Top-Adressen. Zukunftsweisende Marketing- und Vertriebskonzepte, eines der innovativsten Logistikzentren weltweit sowie das hohe Engagement unserer Mitarbeiter werden auch in Zukunft die äußerst positive Unternehmensentwicklung sicherstellen.

*Zum nächstmöglichen Termin suchen wir für unseren Standort **München** mehrere fachlich versierte und ambitionierte Mitarbeiter/innen, die unser SAP-System mitgestalten und somit die Zukunft unseres Unternehmens erfolgreich mitbestimmen möchten.*

Bedeutendster SAP-Anwender sucht Sie!

RV bzw. RM-LVS

2.200 Anwender weltweit sowie die Anbindung von 7 Tochtergesellschaften sind weitere Kennzahlen, die unsere derzeitige SAP-Landschaft beschreiben. Wenn Sie Spaß an Ihrem Beruf haben und gerne in einem sympathischen, internationalen sowie hochmotivierten Team von 50 SAP-Betreuern mitwirken wollen, sollten wir uns unbedingt kennenlernen.

Sie verfügen über ein abgeschlossenes Fach- oder Hochschulstudium, mehrjährige Erfahrung im Einsatz oder Betrieb der Module RV bzw. RM-LVS sowie ausbaufähige ABAP-Kenntnisse. Überdurchschnittliche Einsatzbereitschaft, Teamfähigkeit, Kundenorientierung sowie analytisches und strategisches Denken runden Ihr Profil ab. Aufgrund der internationalen Aufgabenstellung setzen wir Englischkenntnisse sowie Reisebereitschaft als selbstverständlich voraus.

Mit diesen sowohl fachlich als auch persönlich herausfordernden Positionen bieten wir Ihnen die Möglichkeit, Ihr bisher erworbenes Fachwissen noch effizienter - auch international - einsetzen zu können. Nutzen Sie die Chance und nehmen Sie Kontakt mit uns auf!

*Gerne stehen Ihnen unsere Berater, **Herr Oliver Kaltenbach** (Tel. ++89/82 92 92-29) und **Frau Sita Ertürk** (Tel.++89/82 92 92-28), für weitere Details zur Verfügung. Wir freuen uns auf Ihre vollständigen Unterlagen, die Sie bitte unter der Projektnummer **JBH 1100** an die **JBH-Management- & Personalberatung Herget** einsenden.*

Wir reagieren umgehend!

JBH

JBH-MANAGEMENT- & PERSONALBERATUNG HERGET

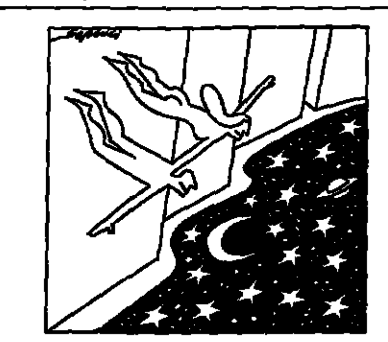
Vertrauen in Kompetenz: Personalberatung · Media- & Werbeagentur

Landsberger Straße 476 · D-81241 München

Telefon ++49/89/829292-0 · Fax ++49/89/829292-25

Crest Jazz vocal 1996

La neuvième édition du festival se termine le 10 août



EN AXANT son festival sur la voix dans le jazz, la petite cité drômoise de Crest est devenue aussi réputée que pour le climat serein de ses soirées. L'atmosphère est conviviale et le programme incite à une douce jubilation.

Les soirées débutent vers 17 heures à l'ombre des platanes, par des concerts gratuits où sont accueillis et présentés de jeunes espoirs du jazz vocal. C'est le Concours de jazz vocal qui se targue d'avoir débusqué quelques néoprofessionnels d'envergure (Nika, Elisabeth Boulanger, Cécile Verny, Mariannick Saint Cerran, Aurelia O'Leary, Staccato Subito...). Cette célébration de la voix et du jazz se poursuit à 21 heures sur la grande scène de l'Espace Soubeyran qui accueille chaque soir une star et une première partie « coup de cœur ».

Au programme de cette neuvième édition : Archie Chepp Quintet, Mal Waldron, Doudou Gouirand & Jeanne Lee (le 7), Richard Galliano et Guy Marchand (le 8), Count Basie Orchestra, Sara Lazarus (le 9), Big Joe Duskin, Screamin'Jay Hawkins et le lauréat du Concours (le 10). En fin de soirée, après les concerts, aux usines Rey, le Jazz Club propose d'écouter quelques espoirs du jazz français et d'ailleurs...

★ **Crest Jazz vocal, BP 524, 26 Crest Cedex. Du 6 au 10 août. Tél. : 75-76-76-38.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Jean-Loup Longnon Septet
Jean-Loup Longnon a pour le jazz des amours partageuses. Il embarque alors quiconque veut le suivre, public et musiciens. Son septette est du genre sérieusement balancé avec Flavio Boltro à la trompette, Lionel Belmondo et Yannick Rieu aux saxophones et une rythmique unissant Pierre de Bethman (piano), Christophe Wallemme (contrebasse) et François Laudet (batterie).
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 7 et 8. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Cabaret d'Achille Tonic
Formés chez Ariane Mnouchkine, Corinne et Gilles Benizio ont eu envie, il y a une dizaine d'années maintenant, d'inventer un cabaret déglingué et agité, où se mêlent chansons ringardes, gags ratés, numéros nuls et attractions démodées. Depuis 1993, ils sont installés du côté de la Bastille, sous un chapiteau qu'ils baladent volontiers. Un univers proche de Fellini et des Marx Brothers, des Branquignols et des Deschiens ; un univers nourri de la commedia dell'arte, de la farce et de l'esprit forain. Ce spectacle est donné dans le cadre de Paris, quartier d'été.
Quai de Seine, Paris 19e. Mo Crimée. 21 heures, jusqu'au 11 août. Tél. : 44-83-64-40. 60 F ET 80 F.

Rectificatif
L'ultime représentation du *Cri du caméléon*, du Hongrois Josef Nadj, est présentée ce soir à 22 heures dans les jardins du Palais-Royal, dans le cadre de Paris, quartier d'été. *Une erreur de numérotation téléphonique s'est glissée dans* notre édition datée 4 et 5 août. Le bon numéro pour obtenir des renseignements sur ce spectacle est le 44-83-64-40.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Bal des voleurs
de Jean Anouilh, mise en scène de Jean-Claude Idée, avec Claude Gensac, Jacques Seiler, André Valardy, Fabienne Perineau, Jean-Marie Juan, Jean-Luc Porraz, Danièle Arditi, Jean-Christophe Dolle, Jacques Ciron et Marcel Zanini (clarinettiste).
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. A partir du 7 août. Du mercredi 7 au vendredi 9, les mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, à 21 heures ; les samedi 10 et samedi 17, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 45. De 90 F à 220 F. Jusqu'au 30 décembre.

Le Boxeur et la Violoniste
de Bernard Da Costa, mise en scène de Didier Long, avec Michèle Garcia et Patrick Rombi.
Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris-8e. Mo Havre-Caumartin, Madeleine. A partir du 9 août. Les vendredi 9, samedi 10, lundi 12, mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17, lundi 19, mardi 20, à 20 h 45. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 1 h 45. De 60 F à 180 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Médecin malgré lui
de Molière, mise en scène d'Yves Kerbou.
avec Yazid Bouaza ou Fabrice Taïeb, Laurent Carouana, Gérard Chabanier, Alain Duclos, Stéphane Gaillot, Stéphanie Grosjean, Valérie Nadeau et Christel Senneville.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs. A partir du 7 août. Du mercredi 7 au samedi 10, les lundi 12, mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17, lundi 19, à 19 h 45. Tél. : 45-44-57-34. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 septembre.*

SÉLECTION

Le Cabaret d'Achille Tonic
avec Corinne et Gilles Benizio.
Quai de Seine, Paris-19e. Mo Crimée. Du mardi au dimanche, à 21 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 2 heures. 60 F et 80 F. Dernières.*

Le Cirque nu
avec la compagnie Maripaule B. et Philippe Goudard.
Jardin des Tuileries, place de la Concorde, Paris-8e. Mo Concorde, Tuileries. Du mardi 6 au dimanche 11, à 22 heures. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 1 h 30. 60 F et 80 F.*

Embrassons-nous, Folleville !
d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Dury.
avec Arnaud Bruyère, Sylvain Chamarande, Alexandre Colas, Jean-Jacques Ofter et Valérie Schwertz.
Pré-Catelan, Jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris-16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le vendredi 9, à 19 heures ; le samedi 10, à 15 heures et 19 heures ; le dimanche 11, à 15 heures. Tél. : 40-19-95-33. Durée : 1 heure. 60 F et 100 F. Jusqu'au 25 août.*

Gustave Parking
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9e. Mo Trinité. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 10 F. Jusqu'au 30 août.

Le Jardin des amours enchantées
d'après Carlo Goldoni, mise en scène d'Attilio Maggiulli.
avec Hélène Lestrade, Jean-Marie Voetzel, Jean-Paul Lahore, Jean-Loup Borel ou Georges Becot, Caroline Dutheil, Gilles-Vincent Kapps, David Migeot et Charles Meurisse.
Comédie Italienne, 17, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Gaîté. Le mardi 6, à 20 h 30. Tél. : 43-21-22-22. Durée : 2 heures. 140 F et 170 F. Dernière.*

Le Joueur d'échecs
de Stefan Zweig, mise en scène d'Yves Kerboul, avec André Salzet.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F. Jusqu'au 30 août.*

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène *de Françoise Seigner.*
avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris-8e. Mo Madeleine. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 50. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 31 décembre.

SÉLECTION EN PROVINCE

BUSSANG

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling.
avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 20 heures, le 10 ; 15 heures, les 11, 15, 16, 17, 18. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 4 h 15. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 31 août.*

FUMEL

M. de La Fontaine, le libertin de Dieu
de Michèle Ressi, mise en scène de Daniel Delprat.
avec Guy Tréjan, Catherine Rouvel, Pierre Mottet et Edwige Navarro.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 10. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 50. 120 F et 150 F.*

Les Caprices de Marianne
d'Alfred de Musset, mise en scène de Guy et Roger Louret.
avec Lucy Harrison, Grégori Baquet, Hervé Domingues, Laurent Biras, Olivier Claverie, Jean-Paul Delvordre, Benoît de Gaulejac, Khémi, Marie-France Laborde et Pierre-Alain Leleu.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 12. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.*

Le Voyage de M. Perrichon
d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Luc Moreau.
avec Jean-Pierre Darras, Philippe Clay, Jacques Ramade, Corinne Lahaye. Benjamin Boyer, Fabrice Roux, Laurent Montagner et Alexia Portal.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 14. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 20. 120 F et 150 F.*

Le Cantique des cantiques
mise en scène de François Bourcier.
avec François Bourcier, Valérie Fruaut, Patricia Alzetta et Louis Bourcier.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 15. Tél. : 53-71-17-17. Durée : 1 h 15. 70 F et 90 F.*

FESTIVAL DE LA LUZÈGE À LAPLEAU
Sonno leone (« Le sommeil du lion ») est le fruit d'une collaboration entre la compagnie italienne Nautaï et les responsables artistiques du festival, *Marie-Pierre Bésanger et Philippe Ponty* (21 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 19 et 20 août).
Le Coup de pied de l'ange, d'Eugène *Durif, un habitué de Lapleau, est le* fruit de trois années d'ateliers avec les adultes handicapés d'un centre de Tulle (21 h 30, les 13 et 14 août).
Myriam Bardini et Gigi Tapella jouent Lupusinfabulae leur propre spectacle dédié aux enfants et aux voyageurs solitaires.
La Luzège, place de la Mairie, 19 Lapleau. Tél. : 55-27-74-70. Jusqu'au 20 août.

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche.
avec Robert Angebaud, Emmanuel Broche, Philippe Fenwick, Gemma Guilemani, Cyrille Josselyn, Anne Leclercq, Stanislas Morelle, Alain Ours, Vincent Poirier, Claude Saint-Dizier, Raphaëlle Saudinos, Emmanuel Vérité et Carine Yvart.
Cour du château, 85 Noirmoutier-en-l'Ile. 21 h 30, le 10. Tél. : 51-35-87-24. Durée : 2 h 30. De 40 F à 90 F.*

PÉRIGUEUX

Festival Mimos
avec « Sphère » (Materia Prima) et « Titanic » (Theater Titanick).
Rues du centre historique, 24 Périgueux. 23 h 30, le 10 ; 22 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. Entrée libre.

Le Sommet, par Ralf Ralf
de et par Barnaby Stone et Jonathan Stone.
Théâtre le Palace, 24 Périgueux. 19 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 60 F et 85 F.*

Chiens de faïence
mise en scène de Denis Chabroullet.
avec Jean-Pierre Hutinet et Michel Motu. *Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 22 heures, le 10. Tél. : 53-53-18-71. 70 F* et 100 F.*

***Nez en moins*, par Habbe et Meik**
de et par Hartmut Ehrenfeld et Michael Aufenfehn.
Nouveau Théâtre, 24 Périgueux. 20 h 30, le 11. Tél. : 53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

SAINT-JEAN-D'ANGELY

La Tragédie du roi Christophe
d'Aimé Césaire, mise en scène de Jacques Nichet.
avec Emile Abossolo-M'Bo, Alain Aithnard, Kangni Alemdjrodo, Georges Bilau Mbidi Yaya, Alan Boone, Bass Dhem, Jules-Emmanuel Eyoum Deido, Maxime Dumont, James Germain, Sylvie Laporte, Gérard Lorin, Louya Victor Mpene Malela, Guy Stanislas Matingou, Mouss, Denis Mpunga, Yanecko Romba, William Nadylam-Yotnda et Pascal Nzonzi.
Abbaye royale, 17 Saint-Jean-d'Angély. 21 h 30, le 10. Tél. : 46-32-68-87. Durée : 2 heures. 100 F et 140 F.*

VAOUR

Festival « L'été de Vaour »
avec *La Crosse en l'air* et *Madame Raymonde chef de gang* (compagnie du Tapis franc), *Le Pouvoir des petits miracles* (Extra Nix), *Employés du jazz, de l'éclecticité* (Lacombe et Asselin).
Commanderie, rues et cour de l'école, 81 Vaour. 20 h 30 et 22 h 30, le 10 ; 21 heures et 22 h 30, le 11. Tél. : 63-56-36-87. De 30 F à 80 F.

VIVIERS

La Mégère apprivoisée ou Peines *d'amour gagnées*
d'après William Shakespeare, mise en scène de Denis Llorca.
avec Mireille Delcroix, Anne Buffat, Christine Guerdon, Gérard Ortega, Serge Lhorca, Jacques Canselier, Jean-Philippe Lo Crasto, Jean-Félix Cuny, Paul Borne, Max Cottet, Bruno Ramain, Arnaud Le Fort et Denis Llorca.
Place Saint-Jean, 07 Viviers. 21 h 30, les 10 et 11. Tél. : 75-52-51-32. Durée : 2 heures. De 70 F à 160 F. Dernières.*

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Anomalie
Josef Nadj: Le Cri du caméléon.
Palais-Royal, place du Palais-Royal, Paris-1er. Mo Palais-Royal. 22 heures, les 5 et 6 août. Tél. : 44-83-64-40. 100 F.

Passage dans l'an nouveau
Spectacle de chants et de danses rituels aborigènes taïwanais.
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris-16e. Mo Muette. 21 heures, les 10 et 11 août. Tél.: 42-88-64-44. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'HEURE DU COCHON
Film britanique de Leslie Magahey, avec Colin Firth, Ian Holm, Donald Pleasance, *Amina Annabi, Nicol Williamson* (1 h 57).
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MOONLIGHT & VALENTINO
Film américain de David Anspaugh, avec Elizabeth Perkins, Gwyneth Paltrow, Jon Bon Jovi, Kathleen Turner, *Whoppi Goldberg* (1 h 45).
VO : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

ROCK
Film américain de Michael Bay, avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, *Bokeem Woodbine* (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

L'ÂGE DES POSSIBLES
Film français de Pascale Ferran, avec Théâtre national de Strasbourg, (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

CASINO (*)
Film américain de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, *Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak*,(2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, *Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou*, Rambo (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CŒUR FANTÔME
Film français de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA COMÉDIE DE DIEU
Film portugais de Joao César Monteiro, avec *Claudia Teixeira, Max Monteiro*, Raquel A (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
Film français de Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
Film français de Eric Rohmer, avec *Melvil Poupaud, Amanda Langlet*, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
Film canadien de David Cronenberg, avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, *Deborah Unger, Rosanna Arquette* (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
Dessin animé américain de Kevin Lima, (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; réservation :45-61-00-42); Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

EN AVOIR OU PAS
Film français de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis (1 h 30).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE FACTEUR
Film italien de Michael Radford, avec Massimo Troisi, Philippe Noiret. *(1 h 40).*
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e.

GABBEH
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi. (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea *et Juan Carlos Tabio*, avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY, DEUXIÈME PROGRAMME
Courts métrages britanniques de Peter Greenaway (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME
Courts métrages britanniques de Peter Greenaway.
couleur et noir et blanc.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MACHAHO
Film frano-algérien de Belkacem Hadjadj.
avec *Hadjira Oul Bachir, Belkacem* Hadjadj, Meriem Babes(1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
Film français de Patrick Grandperret. avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, *Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra* (1 h 35).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MAUDITE APHRODITE
Film américain de Woody Allen, avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David *Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael* Rapaport (1 h 34).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

MIKHAÏL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
Film géorgien de Mikhaïl Kobakhidze. noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10). **VF :** *14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).*

PAR-DELÀ LES NUAGES
Film italien de Michelangelo Antonioni.
avec Inès Sastre, *Kim Rossi-Stuart*, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

RICHARD III
Film américain de Richard Loncraine, avec Ian McKellen, Annette Bening, *Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent*, Robert Downey Jr.(1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; *réservation : 40-30-20-10).*

THE FALLS
Film britannique de Peter Greenaway (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAINSPOTTING (**)
Filkm britannique de Danny Boyle, avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald (1 h 33).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; *Mistral, 14e (39-17-10-00* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
Film frano-espagnol de Raoul Ruiz. avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

UN HÉROS TRES DISCRET
Film français de Jacques Audiard. avec *Mathieu Kassovitz*, Anouk Grinberg, *Sandrine Kiberlain*, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ;* réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

WALLACE ET GROMIT
Dessin animé britannique de Nick Park, Richard Goleszowski,Jeff Newitt et Peter Lord (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand *Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).*

SÉLECTION

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
Film français de Danièle Dubroux.
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux(1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47); Denfert, 14e (43-21-41-01).

LAND AND FREEDOM
film britannique de Ken Loach.
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot (1 h 49).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04); Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09); Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01); Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LISBONNE STORY
Film germano-portugais de Wim Wenders.
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo (1 h 40).
VO: 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).

SMOKE
Film américain de Wayne Wang, *avec William Hurt, Harvey Keitel*, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09); *Saint-André-des-Arts I, 6e* (43-26-48-18); Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01); Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). **VF:** Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27; réservation: 40-30-20-10).

USUAL SUSPECTS
film américain de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, *Chazz Palminteri, Benicio Del Toro*, Kevin Pollack, Kevin Spacey (1 h 48).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08; réservation: 40-30-20-10); Cinoches, 6e (46-33-10-82); Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85; réservation: 40-30-20-10).

REPRISES

LA CHINOISE
Film français (1967) de Jean-Luc Godard.
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto (1 h 36).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Hong Kong (1995) de Wong Kar-Wai.
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow (1 h 37).
VO : *14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).*

DUEL
Film américain (1971) de Steven Spielberg.
avec Dennis Weaver, *Jacqueline Scott*, Eddie Firestone, Lou Frizzell, Gene Dynarski, Lucille Benson (1 h 32).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; *14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).*

DUNE
Film américain (1984) de David Lynch. avec Kyle MacLachlan, Francesca Annis, *Jurgen Prochnow, Alicia Roanne* Witt (2 h 20):
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, *dolby*, TodAO, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JUGE ET L'ASSASSIN
Film français (1976) de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Michel Galabru, Jean-Claude Brialy, Isabelle Huppert (1 h 50).
14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SYLVIA SCARLETT
Film américain (1936), noir et blanc,de *George Cukor*, avec Cary Grant, Katharine Hepburn, Brian Aherne, Edmund Gwenn, Natalie Paley, Dennie Moore (1 h 37).
VO : Le Champo-Espace *Jacques-Tati*, 5e (43-54-51-60 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) Films *interdits aux moins* de 16 ans.

هكذا من الأصل

MARDI 6 AOÛT

TF 1

20.50

PALACE ■
Film d'Edouard Molinaro (1984, 95 min). 183761
Deux frères prisonniers de guerre en Allemagne vivent différemment leur captivité. La reconstitution de l'Allemagne sur le point de sombrer dans la défaite et l'interprétation sont remarquables.

22.15

GRANDS REPORTAGES
Graines de beauté (60 min). 9723167
A Atlanta, comme chaque année, le concours Charmes du Sud *va désigner la plus belle des petites filles. Elles sont âgées de quelques mois... à cinq ans.*

23.25 Sidney Police. L'image du père (60 min). 5994235
0.25 Embarquement porte n° 1. Londres.
0.55 Journal, Météo.

1.05 Reportages (rediff.). 1.35 et 2.35, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.45 Le Vignoble des maudits. 2.45 Histoire des inventions. 3.50 et 4.25, 5.05 Histoires naturelles. 4.55 Musique.

France 2

20.50

CUISINE ET DÉPENDANCES ■
Film de Philippe Muyl avec Zabou, Jean-Pierre Bacri (1992, 96 min). 182419
Un jeune couple reçoit des amis à dîner. Les invités arrivent avec deux heures de retard. Un film d'acteurs.

22.35

VINGT ANS À... CALI
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 9135821
Une jeunesse colombienne qui a rejoint la guerilla tente de débarrasser le pays des plantations de coca, de cannabis et de pavot.

23.30 Journal, Météo.
23.45 Tatort. Série. Un amour en trompe-l'œil.
1.15 Le Chasseur de la nuit. Téléfilm (110 min). 7589552

3.30 24 heures d'info. 4.45 Crocodile Ballon. 5.00 Dans la tourmente. Série.

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier. Le Quercy (90 min). 108186
Deux candidats se déplacent chacun à bord d'un hélicoptère et doivent résoudre des énigmes afin de trouver un trésor.

22.20 Journal, Météo.

22.50

SEUL DANS LA NUIT
Téléfilm de Duncan Gibbins, avec Jennifer Grey, Peter Berg (90 min). 185235
Un brillant juriste est engagé dans l'un des plus grands cabinets d'avocats de Chicago. Son talent est vite reconnu jusqu'au jour où l'un de ses collègues est retrouvé mort...

0.20 Sidamag. (rediff.) Magazine. 0.35 Les Monroes. Série. Le Fantôme de la mine (55 min). *Le petit frère vient au secours de Clayt et du grand frère pris au piège dans une grotte occupée par une ourse et son petit...*

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LES ENFANTS DE L'ARC-EN-CIEL
Documentaire de Sebastian Hirt (60 min). 7088439
Joséphine Baker a adopté douze enfants de toutes origines qui vivent aujourd'hui, depuis la mort de la vedette en 1975, dispersés aux quatre coins de la planète. Témoignages, souvenirs...

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE BRÉSIL NOIR
proposée par Arthur Omar et Sabine Bubeck.

21.46 et 23.05, 23.45, 0.50 Mille Tambours. Documentaire d'Arthur Omar.
21.55 Entre rêves et esprits. Documentaire d'Arthur Omar (60 min). 7352490
23.20 Cartes postales du Brésil. **Nelson Cavaquinho**, court métrage de Leon Hirszman (1971) ; **Le jour où Dorival menaça ses gardiens**, court métrage de Jorge Furtado et José Pedro Goulart (1966) ; **Bahia de tous les rythmes**, court métrage de Paulo Cezar Soares (1995) ; Iaô, de Geraldo Sarno (1976) (100 min). 5128934

1.00 Profession : mangeur d'hommes. Téléfilm d'Otto Alexander Jahrreiss, avec Irene Kugler (rediff., 95 min).

M 6

20.45

MANIMAL
Série. Avec Simon McCorkindale et Melody Anderson
La Nuit du scorpion (55 min). 1061070
Le souffle du dragon (50 min). 6201186

22.30

MEURTRE SUR LA FRÉQUENCE
Téléfilm d'Anson Williams avec Teri Garr (93 min). 7577099
Un couple et son bébé viennent d'emménager dans un pavillon de banlieue. Après avoir installé un interphone dans la chambre de l'enfant, la mère surprend une conversation mystérieuse où l'on parle de meurtre... Comédie policière.

0.10 Capital. Magazine (rediff.).

2.00 Culture pub. 2.30 Best of 100% français. 3.30 Hot Forme. 3.50 Prenez-les vivants ! Documentaire. 4.20 Jazz 6. 5.20 Turbo (30 min).

Canal +

20.35

SIRÈNES ■
Film de John Duigan avec Hugh Grant, Tara Fitzgerald (1994, 91 min). 115341
L'Australie dans les années 30. Un jeune pasteur anglais et sa femme arrivant dans le pays sont choqués par la liberté des mœurs.

22.05 Flash d'information.

22.10

SONATINE ■
Film japonais de Takeshi Kitano avec Takeshi Kitano (1993, 90 min). 2515877
Film policier d'une extrême violence sur les rivalités à l'intérieur de la mafia japonaise. Interdit aux moins de douze ans.

23.45 Police Academy, mission à Moscou. Film d'Alan Metter (1993, v. o., 79 min). 2702544
1.05 Témoin innocent ■ Film de Scott Michell (1995, 95 min). 8201115
2.40 Surprises (20 min).

Radio

France-Culture
21.00 XI° Rencontres de Pétrarque. De l'Europe (2).
22.40 Musique : Nocturne. Gene Kelly, un Américain à Hollywood (2).

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Paul Virilio (La Vitesse de libération). 0.50 Coda. Zizi Jeanmaire (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Clara Malraux (3) ; 1.57, Moby Dick, d'Herman Melville ; 3.32, Portrait d'Armand Gatti ; 3.57, Cinq histoires étranges ; 4.52, De la nuit ; 6.33, Etranger mon ami.

France-Musique
20.30 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre philharmonique royal, dir. Peter Maxwell Davies : Œuvres de Nielsen, Maxwell Davies, Sibelius, Lemminkainen.
23.00 Festival d'Aix-en-Provence. Concert donné le 26 juillet, au cloître Saint-Sauveur, par Norah Amsellem, soprano, Antoine Palloc, piano : œuvres de Verdi, Rachmaninov, Debussy, Turina.

0.05 Des notes sur la guitare. Traditionnelle espagnole : Capricho andaluz ; Zapateado ; Noche de Arabia, Sabicas, guitare ; Préludes américains pour guitare, de Carlevaro, Abel Carlevaro, guitare ; Concerto del sur pour guitare et orchestre, de Ponce, par l'English Chamber Orchestra, dir. Enrique Garcia Asensio, Eduardo Fernandez, guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les néo-classicismes. Symphonie n° 3, de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Haitink ; Introduction et Passacaille pour orgue, de Reger, Duo Tal & Groethuysen, piano à quatre mains ; Pulcinella, de Stravinsky, par l'Orchestre de Saint Luc, dir. Robert Craft ; Fugal Concerto n° 2, de Holst, par l'Orchestre de Chambre de Saint Paul, dir. Hogwood ; Danses et airs antiques, suite n° 1, de Respighi, par l'Orchestre de Chambre de Saint Paul, dir. Hugues Wolff ; Sinfonietta, de Poulenc, par l'Orchestre de Paris, dir. Prêtre.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Malipiero, Orff...
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Intervilles.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Los Aveyrones.
0.30 Journal (France 3).
23.20 Un taxi pour Tombouctou.
0.10 Profession : explorateur [2/2].

Planète
20.05 Pascal Comelade. Portrait avec pianos.
20.35 Smoothie.
21.55 Femmes en Bourgogne.
22.20 Le Pouvoir des mers. [3/6] Alizés et guerres commerciales.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Bernadette Lafont.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 ▶ Je me souviens.
23.05 Concert : La Fête à Youssou N'Dour. Enregistré aux Francofolies de La Rochelle (65 min). 31485525
0.10 Paris dernière.
0.55 Table ouverte (30 min).

France Supervision
20.30 Des feux mal éteints ■ ■ Film de Serge Moati (1993, 95 min) 11430612
22.05 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (60 min). 40559235
23.55 De singe en singe. De Gérard Vienne.

Ciné Cinéfil
20.30 Les Combinards. Film de Jean-Claude Roy (1966, N., 70 min) 26510273
21.40 Fatalité ■ Film de Frank Tuttle (1946, N., v.o., 100 min) 76588970
23.20 Diez Fusiles Esperan ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1959, N., v.o., 90 min) 8020490

Ciné Cinémas
20.30 La Tentation d'Isabelle ■ Film de Jacques Doillon (1985, 90 min) 2592308
22.00 Trois hommes et un bébé. Film de Leonard Nimoy (1987, v.o., 100 min) 5491186
23.40 Julia ■ ■ Film de Fred Zinnemann (1978, 115 min) 48472167

Série Club
20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.30 Winnetou le mescalero.
21.40 et 1.10 Au plaisir de Dieu.
23.05 La Famille Addams.
0.20 Spécial Branch (50 min).

Canal Jimmy
20.00 Friends. Celui qui gagnait au poker.
20.25 Le Meilleur du pire.
20.55 Father Ted.
21.25 Automobiles : Le Moteur à turbine.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Earth Two.
23.05 Angela, quinze ans.
23.55 The Muppet Show. Invité : Mac Davis.

Eurosport
17.00 Motocyclisme (60 min) 991490
18.00 J.O. : Boxe.
19.00 Tennis. En direct de Cincinnati (Ohio) 2e jour : Tournoi messieurs (240 min). 26653490
23.00 Monster Truck (60 min).
0.00 Snooker (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Le Guerrier de l'espace : Aventures en zone interdite. Film de Lamont Johnson (1983, 95 min). Avec Peter Strauss. *Aventures.*
22.05 Mathias Sandorf. Film de Georges Lampin (1962, 105 min). Avec Louis Jourdan. *Aventures.*
0.05 Les Chiens. Film d'Alain Jessua (1978, 95 min). Avec Gérard Depardieu. *Drame.*

TMC
20.35 Le Courage de Lassie. Film de Fred M. Wilcox (1946, 95 min). Avec Elizabeth Taylor. *Jeunesse.*

MERCREDI 7 AOÛT

TF 1
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40
14.30 Une vie comme je veux. Téléfilm [2/2] de Jean-Jacques Goron, avec Miou-Miou, Pierre Arditi. (90 min). 544823
16.00 L'un contre l'autre. Série.
16.25 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
18.00 L'Ecole des passions. Série.
18.25 Jamais 2 sans toi...t. Série. Baby star.
18.55 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chiabodo, Nathalie Simon. Pont-Saint-Esprit contre Bolène (130 min). 90898200

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Le Patron, de Claude Boissol, avec Yves Rénier (100 min). 2141755
Un magnat de la presse, autoritaire, assassine l'amant de sa femme. Il monte une telle machination autour du meurtre que sa femme est soupçonnée du crime.

0.40 Patinage artistique. Les meilleurs moments de la 6e édition des Masters Miko.
1.20 Journal, Météo.

1.30 Le Vignoble des maudits. 2.30 et 3.40, 4.40 TF 1 nuit. 2.40 et 5.10 Histoires naturelles. 3.50 Histoire des inventions. 4.50 Musique.

France 2
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Une triste fin.
14.50 Matt Houston. Série. Une femme en blanc.
15.40 Les deux font la paire. Série. La magie d'Oz.
16.25 Hartley cœurs à vif. Série.
17.15 Alice. Série. Le fils prodigue.
17.40 Un toit pour dix. Série.
18.05 et 2.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Pascal Legitimus.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

QUIPROQUOS
Téléfilm de Claude Vital avec Bernard Fresson (85 min). 9340216
A l'approche des élections municipales, le maire, en place depuis trente ans, est la cible d'un adversaire véreux qui projette d'enlever sa fille afin de lui ravir la ville. Mais l'élu prépare sa parade...

22.20

LES FÉDÉRAUX
Série. Déception, de George Ogilvie, avec Rachel Griffiths, Peter Hosking (95 min). 8205216
Une femme, sergent de police, se fait passer pour une étudiante en droit pour infiltrer un réseau de trafiquants de drogue. Son enquête la mène dans un club de nuit.

23.55 Journal, Météo.
0.10 Tatort. Série. Marion.

1.40 Emissions religieuses (rediff.). 4.10 24 heures d'info. 4.30 De Zola à Sulitzer. 4.55 Dans la tourmente. Série.

France 3
12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Auch.
13.43 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Spectateur important.
15.30 Ranch L. Série. Le bandit à la mitraillette.
16.25 40° à l'ombre. Invité : Jean-Luc Reichamnn.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

▶ AU CŒUR DES TÉNÈBRES
Téléfilm de Nicolas Roeg d'après Joseph Conrad, avec Tim Roth, John Malkovitch (105 min). 778823

22.35 Journal, Météo.

23.05

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Jules Supervielle, de Pierre Dumayet et Robert Bober (50 min). 2198533
Le portrait de l'« homme de la pampa », son œuvre poétique.

23.55 Dancing. Rythme Made in USA. 0.55 Les Monroes. Série. Les fantômes de la ville déserte (55 min). *Trouvant Paradox désert, les Monroes y passent une nuit terrifiante avec les gens du cirque et les Indiens.*

La Cinquième
12.00 Le Monde des animaux. Lamantin, petite sirène de la Floride. 12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Les espions venus du froid. 12.55 Attention santé. Sida, les modes de contamination. 13.00 Mag 5. 13.30 La Grèce. 14.30 Histoire du cinéma français. De Munich à la drôle de guerre [6/13]. 15.30 Déclics été. Leçons de choses : Les dessous des cartes. 15.40 Missions extrêmes. La descente du Mékong [13/13]. 16.30 Alf. 17.00 ▶ Sherlock Holmes. Série [10/10] 18.00 La France aux mille villages. La Drôme. 18.30 Le Monde des animaux. La planète des insectes.

Arte
19.00 L'Homme invisible. Série [12/26]. (30 min). 3991
19.30 7 1/2. Au fil des générations : l'intégration. (30 min). 2262
20.00 Animaux en péril. Documentaire [6/13]. Le vol du pélican, de Richard Brock (30 min). 5303
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : CHRONIQUES DU DANUBE
Documentaire [1/3]. Le voyageur du Danube, de Georges Nizan (50 min). 6148552
Creuset des Lumières au XVIIIe siècle, des nationalismes au XIXe, berceau des artistes et des savants du XXe, le Danube est le grand témoin silencieux des luttes et des passions qui ont agité l'Europe.

21.35

MUSICA
21.36 Musicarchive. Magazine. Marian Anderson, de Jules Dassin (34 min). 102240533
22.10 Tableaux d'une exposition de Michael Gielen. Documentaire [5/6]. Pierre Boulez : *Rituel* et *Notations I-IV*. Avec l'Orchestre symphonique du Südwestfunk (60 min). 7598200
23.10 ▶ Docteur Mabuse 1re partie : Le Joueur ■ ■ ■ Film de Fritz Lang avec Rudolf Klein-Rogge, Aud Egede Nissen (1922, N., muet et accompagnement musical, 151 min). 16128484
Utilisant l'hypnotisme et divers déguisements, toujours insaisissable, un homme dirige une organisation de criminels et de faux-monnayeurs.

2.05 L'Homme invisible (30 min, rediff.).

M 6
12.00 Ma sorcière bien-aimée. Série.
12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série [2/2].
13.15 Jim Bergerac, la croqueuse de diamants. Téléfilm de R. Tronson avec John Nettles (90 min). 1445262
16.30 Hit Machine.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Classe mannequin. Série. My name is Lolita.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série. Dose mortelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Ecolo 6. La terre s'use.

20.45

AMOUR ET CHOCOLAT
Téléfilm de Josée Dayan avec Bo Derek, Robert Hays (89 min). 629387
Une belle milliardaire texane décide de racheter, pour des raisons fiscales, une petite fabrique normande de truffes en chocolat.

22.25

INCITATION AU MEURTRE
Téléfilm de Worth Keeter avec Jack Scalia (95 min). 1929945
Un inspecteur fait l'objet d'une enquête menée par la police des polices suite à un troisième cas de légitime défense jugée suspecte. Parallèlement, il doit soutenir sa femme soignée pour une grave dépression.

0.10 Sexy Zap.
0.40 Rock express. Lou Reed, AC/DC, Fugees, Foo Fighters.
1.15 Best of pop-rock.

2.45 Hot forme. 3.10 E = M 6. 3.35 Turbo. 4.05 L'Inde du Cachemire. Documentaire. 4.55 Fréquenstar. Patricia Kaas. (50 min).

Canal +
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 Flash d'information.
12.35 L'Eté de l'Histoire. Documentaire. La Conquête de l'Ouest, un bon Indien est un Indien mort.
13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Surprises.
14.35 Cadfael. Série. (77 min). 6186378
15.50 Insektors.
16.05 ▶ Une fille à papas. Téléfilm de P. Joassin (96 min). 9215295
17.45 Dessins animés.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.35 Sylvestre et Titi mènent l'enquête.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

BLOWN AWAY
Film de Stephen Hopkins avec Jeff Bridges, Tommy Lee Jones (1994, 116 min). 5887587
Une mise en scène tape-à-l'œil qui se contente d'un suspense basé sur les explosions.

22.55 Flash d'information.

23.00

HOMICIDE VOLONTAIRE ■
Film de Jeff Woolnough avec Rob Lowe, Leslie Hope (1995, v.o., 88 min). 57945

0.30 Dans la cour des grands. Film de Florence Strauss avec Cyrille Bonnet (1994, 93 min). 1292205
2.00 Concert : NTM Live au Bataclan (50 min). 3617311
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture
19.35 Du jazz pour tout bagage. Quand le jazz danse (3).
20.00 Carnets de voyage (rediff.). Destination Europe (3).
21.00 XIe Rencontres de Pétrarque. De l'Europe. 3. L'Europe creuse-t-elle la fracture sociale ?
22.40 Musique : Nocturne. Gene Kelly, un Américain à Hollywood (3).

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Luc Ferry (L'Homme-Dieu ou le sens de la vie). 0.50 Coda. Zizi Jeanmaire (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Clara Malraux (4) ; 1.43, Quand les métiers chantaient ; 2.02, Le rêve irlandais de Wladislaw Znorko ; 3.30, Gilles Lapouge (L'Incendie de Copenhague) ; 3.59, Itinéraire d'un désenvoûtement ; 5.17, Anne-Marie Vindras ; 5.58, La descente de l'Irrawady (1).

France-Musique
19.30 France-Musique l'été.
20.30 Festival des Flandres. Festival d'été Euroradio. Concert donné, en direct de Bruges, par Il Giardino Armonico : Musique baroque italienne et autrichienne.
22.30 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 17 juillet, au château de Castries : Concerto pour quatuor de saxophones et orchestre, de Glass, par le Quatuor de saxophones Rascher ; Symphonie n° 5, de Mahler, par l'Orchestre national des jeunes des Pays-Bas, dir. Dennis Russell-Davies.

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Japon. Concert donné le 4 mai 1995, au Suntory Hall, à Tokyo, par l'Orchestre symphonique de la NHK, dir. Yuzo Toyama : Landscape III pour violon et orchestre, de Hosokawa, Irvine Arditti, violon ; Into The Lights of The Eternal Chaos, de Nishimura. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La damnation de Faust, de Berlioz, par la Maîtrise, les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano, Thomas Moser (Faust), José van Dam (Méphistophélès), Frédéric Caton (Brander),

22.40 Les Soirées... (Suite). Briséïs : 1er acte d'un opéra inachevé, de Chabrier, par la Chorale de l'Opéra d'Ecosse et l'Orchestre symphonique de la BBC Ecossaise, dir. Jean-Yves Ossonce. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] La Chine du Sud.
23.30 Comment ça va ?
0.30 Journal (France 3).

Planète
19.45 Zoo : Etat des lieux. [1/4] Derrière les barreaux.
20.35 Petite ceinture, petite campagne.
1.20 Pascal Comelade. Portrait avec pianos.
21.50 Smoothie.
23.10 Femmes en Bourgogne.
23.35 Le Pouvoir des mers. [3/6] Alizés et guerres commerciales.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invité : Alex Métayer.
21.00 Paris modes.
21.55 Vedettes en coulisses. De Claude Vernick. Les Compagnons de la chanson au Canada.
22.55 A bout portant.
23.40 Paris dernière.

France Supervision
20.25 Place Kléber. De Jürgen Ledemann.
21.20 Concert : Festival Chopin (65 min). 17636991
22.25 Chronique des bords de Marne.
23.15 Courses camarguaises.
0.40 Char à voile.

Ciné Cinéfil
20.30 Father Was a Fullback ■ ■ Film de John M. Stahl (1949, N., v.o., 85 min) 52761303
21.55 Le Bal des pompiers ■ Film d'André Berthomieu (1948, N., 95 min) 38028571
23.30 Le Paradis des mauvais garçons ■ Film de Josef Von Sternberg (1952, N., v.o., 85 min) 90065674

Ciné Cinémas
20.00 Séquences.
20.30 Le Merdier. Film de Ted Post (1977, 110 min) 2730026
22.20 Madame Bovary ■ ■ Film de Claude Chabrol (1990, 140 min) 18387533
0.40 Les Dessous d'Hollywood. Les agents.

Série Club
19.55 Les Aventures de Robin des bois. Husband For Marion.
20.20 L'Etalon noir. Le village fantôme.
20.45 et 23.30 Flash. Magie noire.
21.30 et 1.00 Au plaisir de Dieu. La déchirure.
23.00 La Famille Addams. Morticia joue les Rodin.

Canal Jimmy
20.00 Batman. La malédiction de Tut.
20.30 Angela, quinze ans. Un ange passe.
21.15 Max Headroom. Informaticomania.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le voyage.
22.35 Friends. Celui qui gagnait au poker.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Father Ted.
23.35 Top bab.

Eurosport
17.00 Motors.
18.30 Formule 1 Grand Prix Magazine.
19.00 Tennis. En direct de Cincinnati (Ohio) 3e jour : Tournoi messieurs (240 min). 26557262
23.00 Kick-boxing (60 min). 251858
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Athlétisme (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
22.25 Un été pourri. Film de Philip Borsos (1984, 95 min). Avec Kurt Russel. *Policier.*
0.15 Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Film de Jean Yanne (1972, 105 min). Avec Jean Yanne. *Comédie.*

TMC
23.00 L'Affaire Mori. Film de Pasquale Squitieri (1978, 110 min). Avec Giuliano Gemma. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 7 AOÛT 1996

Le gouvernement de M. Major suspend le monopole de la poste devant le durcissement des grèves

La privatisation du dernier grand service public en Grande-Bretagne est relancée

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Confronté au durcissement du conflit social à la poste – la grève devait reprendre mardi 6 août –, le gouvernement conservateur a décidé de suspendre pour un mois le monopole de la distribution du courrier du *Royal Mail*, dernier grand service public à avoir échappé à la privatisation. L'impopularité de ce mouvement social pourrait donner au premier ministre John Major des arguments pour relancer la dénationalisation de l'entreprise, un projet retiré en 1994 face aux pressions de l'opinion publique et aux menaces de révolte d'une fraction des députés tories.

Le ministre du commerce et de l'industrie, Ian Lang, a frappé fort – mettant ainsi sa menace à exécution –, après l'annonce, par le syndicat des communications, de cinq nouvelles actions de 24 heures alors que la poste a déjà connu trois jours d'arrêt depuis le 21 juin (*Le Monde* du 6 août).

SERVICE CONCURRENT

La levée pour un mois, voire trois mois, si la grève devait se prolonger, du monopole de la poste sur la distribution du courrier pourrait amener des entreprises de transport privées à mettre en place un service concurrent destiné aux entreprises – qui représentent 90 % du chiffre d'affaires du *Royal Mail* (3 % de ces gros clients lui fournissent par ailleurs 75 % de ses revenus).

La concurrence des médias électroniques et des services de coursiers a déjà fait reculer la part de la poste – qui ne représente plus que 16 % du marché de la communication –, et dont le bénéfice a diminué l'an dernier de 50 millions de livres (385 millions de francs). Pour se défendre, la poste souhaite se diversifier en passant, par exemple, des alliances avec les cablo-opérateurs ou en s'ouvrant aux services financiers. Cette stratégie d'expansion repose sur une réforme en profondeur de l'organisation du travail des 134 000 postiers dont ne veulent pas entendre parler les syndicats.

Les grèves à répétition de la poste ne manqueront pas de relancer le débat sur sa privatisation partielle. Le projet avorté du gouvernement prévoyait la cession au privé du *Royal Mail* et du service de distribution des paquets (« *parcel forces* ») et le maintien dans le secteur public des quelque 19 000 bureaux de poste, dont la majorité ne sont en fait que des comptoirs gérés par l'épicier ou le marchand de journaux. Très attachés au *post office* où l'on peut toucher sa retraite, retirer des fonds, payer sa vignette ou ses tickets de bus, la majorité des Britanniques craignent que la privatisation n'entraîne la fermeture de nombreux points de vente.

Mais face à l'impopularité de ces grèves à répétition, John Major pourrait inclure dans son programme, pour les élections générales devant se dérouler au plus tard à la mi-1997, un projet d'éclatement du *Royal Mail* qui serait remplacé par onze sociétés régionales privées contrôlées par un organisme public de réglementation.

Marc Roche

La distribution de tracts interdite cet été à Orange

L'arrêté du maire FN pourrait être suspendu

L'ARRÊTÉ, daté du 24 juillet, « *porte interdiction de distribuer des tracts de toute nature sur la voie publique pendant la période estivale* » – jusqu'au 31 août. Signé par le maire Front national d'Orange, Jacques Bompard, le texte considère que cette distribution, abandonnée ensuite sur les trottoirs et la chaussée, « *nuit à l'esthétique des sites historiques et touristiques* », génère un « *préjudice* » économique, et « *perturbe* (...) *les personnes âgées et les touristes* ». Samedi 3 août, à l'issue de *La Forza del destino*, de Verdi, donné au théâtre antique d'Orange, le texte a été appliqué pour la première fois. « *De guerre lasse* », et parce qu'ils « *en* [avaient] *marre de leurs saloperies, la police a pris le nom des contrevenants* », nous a confirmé M. Bompard.

« *Nous souhaitions que la ville ne soit pas polluée par des tracts politiques* », explique le maire d'Orange, qui précise clairement que les prospectus vantant les spectacles culturels alentour ne sont pas en cause. « *Les chorégies sont un grand spectacle lyrique et apolitique* », poursuit M. Bompard. *Si les associations comme Orange-Liberté* [proche de Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse] *ou Alerte-Orange* [une autre association d'opposition au FN créée après l'élection du maire Front national, il y a un an] *veulent distribuer des tracts, qu'ils le fassent dans les boîtes à lettres* », indique encore le maire d'Orange.

Les interpellations du samedi 3 août ont provoqué la colère de M. Mariani, le président des Chorégies, témoin de la scène, et qui a pris connaissance, à cette occasion, de l'arrêté. Dénonçant, dans un communiqué, l'« *épuration idéologique en marche* » à Orange, le vice-président du conseil général a alerté par lettre le président de la République, « *gardien des libertés publiques* », pour qu'il « *demande au représentant de l'Etat dans le département de saisir la justice afin qu'elle annule cet arrêt, désavoue le maire et rétablisse à Orange (...) la liberté d'expression* ».

Lundi 5 août, M. Mariani a engagé une procédure en annulation et une demande de référé auprès du tribunal administratif de Marseille. De l'avis de différents juristes, l'arrêté du maire d'Orange devrait être suspendu, au motif, notamment, que le texte est « *trop large dans son champ d'application* », comme l'a fait, le 2 août, le tribunal administratif de Montpellier, avec trois arrêtés anti-mendicité des villes de Montpellier, Béziers et Prades. « *Si celui-là n'est pas bon, nous en referons un autre. C'est le travail du préfet de nous signaler les défaillances du texte* », nous a déclaré M. Bompard, le maire d'Orange.

« La ville gérée autrement »

« *En août, Orange est la plus belle ville de Provence* » : trois cents affiches ornent depuis quelques jours les murs de France. Au moment où un rapport, commandé par le ministre de la culture, dénonce « *le critère de choix des ouvrages* » à la bibliothèque municipale (*le Monde* du 12 juillet), et où un décret interdit la distribution de tracts dans la ville, la *signature du* message publicitaire ne manque pas de sel : « *Orange, la ville gérée autrement* ». « *Un clin d'œil* », dit M. Bompard, qui a réalisé les affiches lui-même. Quant à l'affichage, il a été gracieusement offert par Giraudy, en « échange marchandise » du renouvellement du contrat qui lie la société à la municipalité, nous a affirmé le maire d'Orange.

Ariane Chemin

Une Britannique obtient l'autorisation d'avorter d'un de ses jumeaux

UNE FEMME BRITANNIQUE âgée de vingt-huit ans vient de faire franchir un nouveau pas – spectaculaire et paradoxal – dans le combat en faveur du droit à l'interruption volontaire de grossesse. Aujourd'hui enceinte de jumeaux, cette jeune femme déjà mère d'un enfant a demandé – et obtenu – d'avorter de l'un des deux fœtus qu'elle porte au motif qu'elle ne pourra s'occuper, matériellement, de trois enfants. Le docteur Philip Bennett, gynécologue à l'hôpital londonien Queen Charlotte, a accepté de pratiquer une telle intervention. « *Tuer un jumeau sain ne semble pas conforme à l'éthique, mais mes collègues et moi avons conclu cette semaine qu'il était préférable de mettre fin à une grossesse dès que possible et laisser l'autre enfant vivant plutôt que de perdre deux bébés* », a-t-il déclaré au *Sunday Express* du 4 août.

Après celle de la destruction, décidée par le gouvernement britannique, de 3 300 embryons humains conservés par congélation (*Le Monde daté du 3 et du 6 août*), cette affaire a déclenché de vives réactions dans les milieux catholiques intégristes farouchement opposés au droit à l'interruption volontaire de grossesse. Des militants contre l'avortement ont déjà offert à la jeune femme près d'un million de francs si elle acceptait de changer d'avis. Mais l'hôpital londonien affirme qu'il protégera l'anonymat de sa patiente. En France, le professeur Jean-François Mattéi (député UDF des Bouches-du-Rhône), rapporteur du projet de loi sur la bioéthique, a fait état, sur les ondes d'Europe 1, de son incompréhension et de sa préférence pour la naissance des deux enfants suivie de l'adoption de l'un d'entre eux par un couple souffrant de stérilité.

Au-delà des professions de foi et des déclarations de circonstance, l'affaire britannique témoigne de manière exemplaire des impasses auxquelles peut conduire la juxtaposition du droit à l'avortement et du développement des nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation. Car la destruction in utero d'un ou de plusieurs embryons portés par une femme enceinte après recours à la fécondation in vitro n'est pas une nouveauté. Cette pratique, qualifiée de « réduction embryonnaire » est courante dès lors que les grossesses multiples, fruit de la transplantation d'un nombre trop élevé d'embryons conçus in vitro, représentent un danger pour la femme. On recense en France chaque année plusieurs centaines de telles « réductions embryonnaires ».

Les professionnels d'éthique et de gynécologie obstétrique diront que l'on ne peut assimiler la décision de la femme britannique à une « réduction embryonnaire ». Selon eux, le désir exprimé par cette femme ne saurait être confondu avec celui formulé par des femmes enceintes souhaitant interrompre une grossesse unique. On voit mal quels arguments permettraient de justifier une telle affirmation. Accepter qu'une femme enceinte puisse avorter *impose-t-il qu'elle ne puisse faire le choix des* embryons dont elle estime, en conscience, ne pas pouvoir être la mère ? Contester le choix de la jeune femme britannique ne reviendrait-il pas, en fait, à contester le droit à l'avortement ?

Jean-Yves Nau

La gendarmerie invitée à trouver des immigrés clandestins pour remplir un charter

UN MYSTÉRIEUX « *gendarme désabusé* » a ébruité l'affaire. Vendredi 2 août, l'association SOS-Racisme reçoit une lettre anonyme d'un gendarme du Val-de-Marne. « *Contraint au droit de réserve* » mais voulant signifier son « *indignation* », l'homme accompagne sa lettre de la copie d'un télex provenant de la gendarmerie de Créteil (Val-de-Marne). Le texte est simple : « *Un avion charter est prévu au départ de Orly, le 8/8/96, en partance pour la Tunisie et le Mali. En conséquence, il est demandé aux unités de porter une attention particulière dans la recherche des E.S.I.* [étrangers en situation irrégulière] *sur le territoire national, de nationalité tunisienne ou malienne.* »

Adressée le 24 juillet aux différentes unités du département, la directive a le mérite de la clarté. Un charter étant prévu, il s'agit maintenant de le remplir en recherchant particulièrement les étrangers en situation irrégulière des pays concernés. Il s'agit donc de repérer les personnes correspondant à ce « *signalement* », de les interpeller et de les mettre en centre de rétention, en attendant le départ de l'avion. De là à en conclure que le ministère de l'intérieur affrète ses charters *a priori*, chargeant ensuite les forces de l'ordre de trouver les *occupants de l'avion, il n'y a qu'un* pas.

Alertées, dix organisations syndicales et associations, dont le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti), le Syndicat des avocats de France (SAF), Droits devant ! et Ras l'Front, dénoncent « *un ordre de rafles sélectives destinées à remplir l'avion affrété par le ministère de l'intérieur* ». Ces associations « *condamnent une nouvelle fois la politique de charter et les rafles au faciès qu'elle encourage* ».

La Diccilec – direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins – dénie pourtant affréter des charters à l'aveuglette. Le télex de Créteil s'expliquerait par « *un excès de zèle* » de la part du commandement de la gendarmerie. Un charter est bien prévu pour le 8 août, mais à destination du Maroc et du Mali, et non vers la Tunisie. Il aurait été prévu pour faire face aux conséquences de la grâce présidentielle du 14 juillet : des détenus, libérés de manière anticipée, sont actuellement sous le coup d'une interdiction du territoire. Parmi eux, l'administration aurait recensé une majorité de Maliens et de Marocains. Un vol groupé a donc été décidé. Et il a été demandé aux préfets de vérifier s'il ne se trouvait pas, dans les prisons françaises comme dans les centres de rétention, des détenus sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière.

« *Le critère qui préside à la préparation d'un avion, c'est le potentiel d'irréguliers dans les prisons*, explique Robert Broussard, patron de la Diccilec. *Quand nous repérons un certain nombre de détenus étrangers sous le coup d'une interdiction de territoire, nous prenons nos dispositions pour trouver un avion. On le complète ensuite par d'autres détenus. Mais nous ne préparons jamais de charter* a priori. » Celui qui décollera le 8 août sera le vingt-deuxième depuis que Jean-Louis Debré est ministre de l'intérieur.

A la gendarmerie de Créteil, on affiche d'abord un silence embarrassé. Après avoir affirmé qu'« *on est que des exécutants* », on parle de directive « *prise dans la précipitation* », et on assure que, depuis, elle a été annulée. On peut cependant imaginer que, entre-temps, quelques Tunisiens ou Maliens en situation irrégulière auront été victimes de ce regrettable « *excès de zèle* ».

Cécile Prieur

Le comité anti-amiante et les syndicats quittent la « mission Jussieu »

LA « MISSION JUSSIEU », chargée d'étudier les mesures à prendre pour un désamiantage du campus, n'aura vécu que trois jours, le temps de trois réunions, les 17, 24 et 31 juillet. Dans un communiqué publié lundi 5 août, le comité anti-amiante et les syndicats de personnels et d'étudiants ont annoncé qu'ils se retiraient de la mission, installée le 16 juillet par M. Bayrou.

Les partenaires démissionnaires refusent de « *cautionner des projets de déménagement pour renflouer des ZAC* », nous a confié Michel Parigot, responsable du comité anti-amiante de Jussieu. Dans une lettre adressée à M. Bayrou le 1er août, le comité et les représentants des personnels et des étudiants des universités Paris-VI, Paris-VII et de l'Institut de physique du globe, écrivent qu'« *aucun progrès tangible n'a été enregistré durant ces trois réunions* ».

« *Au lieu d'étudier sérieusement les solutions possibles de locaux tampons nécessaires à un démarrage rapide du chantier, nous avons passé l'essentiel du temps à discuter des projets de déménagement définitif de l'université Paris-VII* », déplorent encore les signataires, qui refusent que « *la présence d'amiante à Jussieu serve de prétexte pour imposer le démantèlement ou l'éclatement du campus* ». François Bayrou a déclaré lundi 5 août qu'il espérait « *faire changer d'avis* » les partants et a qualifié de « *positives* » les trois réunions déjà organisées. Le ministre a assuré que la prochaine, prévue le 28 août, « *traitera précisément des procédures de désamiantage* ».

L. Z.

Les indépendantistes tchétchènes lancent une attaque sur trois villes

A Moscou, une bombe explose avant le passage du premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine

DES GROUPES de combattants tchétchènes ont lancé, mardi 6 août au matin, des assauts contre trois villes de Tchétchénie, dont la capitale, Grozny, théoriquement sous contrôle russe depuis février 1995.

Après avoir pénétré dans Grozny à l'aube, trois cents indépendantistes ont attaqué un dépôt ferroviaire et plusieurs barrages de l'armée fédérale, selon Dokou Zavgaïev, le chef de l'administration tchétchène pro-russe, cité par l'agence Interfax. De violentes fusillades ont éclaté en cours en matinée aux abords des bâtiments du gouvernement tchétchène pro-russe et les indépendantistes, qui disposent d'au moins dix véhicules blindés selon les Russes, mèneraient des attaques dans six quartiers de la ville, dont les issues ont été bloquées. Des avions de chasse russes ont riposté en attaquant les unités rebelles à l'extérieur de Grozny rapporte l'agence ITAR-TASS.

Selon une source militaire russe, les Tchétchènes ont abattu cinq hélicoptères. Sept militaires des forces fédérales ont été tués et quarante-huit autres blessés. Les combattants contrôleraient deux commissariats de la police locale mais cette information n'a pas été confirmée de source indépendante. La percée des indépendantistes dans la capitale aurait été facilitée par la disparition, dès lundi, de trois postes de contrôle aux abords de Grozny, selon le chef du gouvernement tchétchène pro-russe, Dokou Zavgaïev. Lors de la dernière offensive indépendantiste sur la capitale tchétchène, le 6 mars, plusieurs barrages, tenus par la police tchétchène pro-russe, avaient également lâché, juste avant l'attaque. Outre Grozny, les indépendantistes ont également lancé, mardi matin, des attaques sur deux autres villes, Argoun et Goudermes, situées sur la route entre la capitale et le Daghestan voisin.

ÉTAT D'ALERTE

Lundi soir, les mesures de sécurité avaient été renforcées à Grozny où 6 000 policiers du gouvernement tchétchène pro-russe avaient été placés en état d'alerte, suite à l'arrivée, samedi, d'une délégation gouvernementale russe. Conduite par le ministre russe des nationalités, Viatcheslav Mikhaïlov et l'ancien chef des services de sécurité, Serguei Stepachine, la délégation s'était heurtée dès dimanche au refus des indépendantistes tchétchènes de la rencontrer. Lundi, le dirigeant indépendantiste tchétchène, Zelimkhan Iandarbiev avait accusé l'armée russe de « *cynisme* », dénonçant la poursuite des raids de l'aviation sur le sud de la république en violation du cessez-le-feu signé le 10 juin.

La Tchétchénie devait figurer, mardi matin, au menu d'un entretien entre le président Boris Eltsine, son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine et son conseiller pour les questions de sécurité, Alexandre Lebed dans la maison de repos du chef de l'Etat à Barvikha (ouest de Moscou). Trois minutes avant le passage de la voiture du premier ministre, une bombe a explosé sur la route menant à la maison de repos ont annoncé les services russes de sécurité (FSB, ex KGB). Selon un porte-parole de la police de Moscou, il est trop tôt pour dire si la bombevisait le premier ministre. L'explosion n'a fait aucun blessé. – *(AFP, Reuter.)*

■ **PRESSE : le journaliste américain Joe Klein,** auteur, sous le pseudonyme d'*Anonymous*, d'un *best-seller* de (presque) politique-fiction, est à nouveau membre à part entière de la rédaction de l'hebdomadaire *Newsweek*. Il en avait été suspendu lorsqu'après avoir longtemps nié, il avait reconnu être l'auteur du livre relatant les dessous de la campagne présidentielle de Bill Clinton. « *Newsweek a commis une erreur grave en participant à la supercherie* », explique, dans le dernier numéro, son directeur, Richard Smith, en acceptant les regrets de Joe Klein.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 6 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+ 4,41
Honk Kong index	11071,40	+ 1	+ 10,73

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/08	Var. en % 02/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2013,19	− 0,51	+ 7,54
Londres FT 100	3785,60	− 0,40	+ 2,61
Zurich	1708,06	+ 2,77	+ 11,65
Milan MIB 30	1040	+ 1,46	+ 11,70
Francfort Dax 30	2522,64	+ 0,56	+ 11,92
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	1361,47	+ 3,38	− 6,59
Madrid Ibex 35	361,58	+ 1,73	+ 12,96
Amsterdam CBS	370,80	+ 1,53	+ 15,33

Tirage du *Monde* daté mardi 6 août 1996 : 452 746 exemplaires 1